

LES RÉFUGIÉS EN ÉTAT D'URGENCE



© Emri Cuna

UNIVERSITÉ D'AUTOMNE DE LA LICRA



P. 33 - 38

PENSER LES ATTENTATS



P. 9

BOUALEM SANSAL : « 2084 »



P. 41

ENGAGÉS POUR LE CLIMAT



Retrouvez les actions menées
par le Département sur le site
Seine-Saint-Denis.fr



ALAIN JAKUBOWICZ | Président de la Licra

Parlons vrai



Photo de couverture :
Août 2015. Réfugiés prenant le train
en gare de Gevgelija, en Macédoine.

LA LICRA | LE DROIT DE VIVRE

N° 659 |
DÉCEMBRE 2015

- Fondateur : Bernard Lecache
- Directeur de la publication : Alain Jakubowicz.
- Directeur délégué : Roger Benguigui
- Rédacteur en chef : Antoine Spire
- Comité de rédaction : Delphine Auffret, Alain Barbanel, Karen Bencheitrit, Maria Giuseppina Bruna, Rodolphe Cahn, Alain David, Georges Dupuy, Baudouin-Jonas Eschapasse, Valentin Lange, Marina Lemaire, Alain Lewkowicz, Jean-Serge Lorach, Justine Mattioli, Deborah Piekarz, Michel Rotfus, Jérôme Ségol, Mano Sirl, Mano Siri.
- Coordinatrice rédaction : Mad Jaegge.
- Éditeur photo : Guillaume Krebs.
- Abonnements : Patricia Fitoussi.
- Maquette et réalisation : Sitbon & associés
Tél. : 04 37 85 11 22.
- Société editrice : Le Droit de vivre
42, rue du Louvre, 75001 Paris
Tél. : 01 45 08 08 08
E-mail : ddv@licra.org
- Imprimeur : Riccobono Offset
Presse
115, chemin des Valettes,
83490 Le Muy
- Régie publicitaire : OPAS
Hubert Bismuth
41, rue Saint-Sébastien, 75001 Paris
Tél. : 01 49 29 11 00

Les propos tenus dans les tribunes
et interviews ne sauraient engager
la responsabilité du « Droit de vivre »
et de la Licra.
Tous droits de reproduction réservés
- ISSN 0992774
- CPPAP : 1115683868

La réaction de l'humanité a été à la hauteur du coup qui lui a été porté. Le monde entier a chanté la « Marseillaise » et pavisé ses lieux symboliques du drapeau tricolore. Chez nous, les citoyens, les artistes, les internautes ont eu à cœur de marquer leur colère, leur rage et leur détermination à ne rien céder devant les barbares. Nous, militants de la Fraternité, tout en étant à l'unisson de nos concitoyens, sommes restés silencieux. Nous savons que dans ces moments d'unité nationale, notre parole est inutile. Face à la dimension de l'horreur et à l'embrasement qui en est résulté, le peuple de France, dans sa richesse et sa diversité, s'est emparé du flambeau de l'indignation et de la révolte. Quand l'incendie sera éteint, quand la vie aura repris son cours, que les victimes exterminées le 13 novembre auront rejoint, dans le cimetière de la mémoire collective, celles des 7 et 8 janvier et tant d'autres aujourd'hui oubliées, il nous appartiendra de ramasser le flambeau et d'entretenir la flamme chancelante de la victime inconnue... jusqu'à la prochaine fois.

Il n'y a nulle amertume dans ce constat, mais un peu de lassitude et beaucoup de tristesse. La belle unanimité à laquelle nous avons assisté laisse en effet, pour les observateurs avertis que nous sommes, un goût un peu amer.

Parlons vrai. Qu'est-ce qui a le plus touché nos concitoyens dans le drame que nous venons de vivre ? Le fait que chacun de nous aurait pu en être victime, et se sent donc directement concerné. Mais quelle différence y a-t-il entre ces victimes et celles de Merah en 2012 et de Kouachi et Coulibaly, il y a dix mois ? Les unes seraient-elles plus victimes que les autres ? Y aurait-il des morts qui seraient plus injustes que d'autres ? Y aurait-il des victimes « innocentes » et d'autres qui le seraient moins ? C'est humain, me dit-on, on ne se mobilise que quand on est concerné, et la majorité des Français ne met pas ses enfants dans une école juive et ne fréquente pas les magasins cachers.

Il aura donc fallu 130 victimes « innocentes » pour qu'on réalise que c'est la même haine et la même hystérie meurtrière qui ont frappé à Toulouse en 2012 et à deux reprises à Paris en 2015.

On ne dira jamais assez qu'aucune caricature, aucun « vice » et aucune luxure ne feront autant de mal au Prophète et à ses croyants que ces salauds endoctrinés et assoiffés de sang. Arrêtons une bonne fois pour toutes de leur chercher des excuses : ils n'en ont aucune. Leur volonté est de semer la zizanie et la peur au sein de notre société. Je frémis à l'idée qu'ils puissent y parvenir, et certaines prises de parole d'irresponsables politiques au cours de ces derniers jours n'incitent guère à l'optimisme. Ce n'est pas en jetant l'opprobre sur une religion au nom d'une prétendue responsabilité collective qu'on règlera le problème. Autant il est indispensable de lutter contre les tenants de l'islam radical— en ayant recours, s'il le faut, aux mesures les plus coercitives —, autant il est urgent de tendre la main à nos concitoyens de confession musulmane pour leur signifier qu'ils font définitivement partie de la communauté nationale.

C'est avec eux et pas contre eux qu'on éradiquera le mal. Il ne s'agit pas de les sommer de prendre parti ou de se justifier de quoi que ce soit. Mais il leur appartient de signifier clairement que leur foi n'a rien à voir avec ceux qui prônent le djihad et sèment la mort au nom d'une idéologie raciste et antisémite. Les musulmans de France sont victimes de l'islamisme radical et doivent

donc prendre toute leur place dans le combat pour l'éradiquer. Nous serons pour cela à leurs côtés. Montrons, dans la belle union du peuple de France qui se manifeste depuis le 13 novembre, que nous sommes, tous ensemble, déterminés à refuser tous les extrémismes et leur cortège de haine et de rejet de l'autre.

L'occasion nous en sera donnée dès le mois prochain. Après ce que nous avons vécu, il ne peut, il ne doit plus y avoir de place pour l'abstention. Pour reprendre notre destin en main, usons de l'arme des démocrates qu'est le bulletin de vote, et faisons en bon usage. Au-delà des calculs politiques et les logiques d'appareils, et s'il le faut contre, unissons-nous dans un vaste front de défense républicaine pour dire non à l'obscurantisme et ne pas donner raison aux salauds. Nous devons cela, au moins, aux victimes, à toutes les victimes. ■

« Y aurait-il des morts
qui seraient plus injustes
que d'autres ?
Y aurait-il des victimes
"innocentes" et d'autres
qui le seraient moins ? »



ACCOR HOTELS

Feel Welcome

Feel WELCOME

Nous sommes 180 000 femmes et hommes à veiller sur des millions d'hôtes à travers le monde. À les accompagner tout au long de leur voyage avec des services innovants. Oui, l'imagination nous anime. Et nous allons toujours plus loin avec audace et engagement pour faire résonner notre état d'esprit.

Feel Welcome.

SOFITEL
LEGEND

SO
SOFITEL

SOFITEL

M
GALLERY

pullman

NOVOTEL

Mercure

MAMA
SHELTER

adagio

ibis

ibis
STYLES

ibis
budget

hotelF1

ANTOINE SPIRE | Rédacteur en chef

Quelle riposte ?



« Daech voudrait des lynchages de musulmans, des attaques de mosquées, des agressions de femmes voilées, et ainsi provoquer une guerre civile. »

Nous sommes tous sous le choc de la folie et de la haine qui ont frappé notre pays le 13 novembre. Aujourd'hui, il nous faut faire face, et d'abord comprendre. Qui porte la guerre en plein Paris ? Daech, l'islamisme armé, a fait de la France l'une de ses cibles. Après avoir pointé la liberté d'expression qu'ils ont voulu assassiner avec « Charlie », les juifs de France qu'ils ont voulu massacrer dans l'Hyper Cacher, c'est la France entière qu'ils visent : les jeunes, ceux qui se rassemblent le vendredi soir pour assister à un match de foot, écouter de la musique ou boire un coup. Les mouvements islamistes ont appelé à porter la guerre sainte en Europe, à tuer les « infidèles », « les juifs » et les « croisés ».

Nous sommes en face d'une offensive massive et aveugle contre le cœur de notre République. Ils en veulent à notre liberté et voudraient nous contraindre à la soumission à leurs dogmes religieux. Ils en veulent à l'égalité, ils voudraient asservir les femmes et traiter les tenants des

autres religions monothéistes en *dhimmi*⁽¹⁾. Ils en veulent à la fraternité de ceux qui aiment la vie et festoient ensemble ou écoutent de la musique. Les tueurs disent répondre aux bombardements en Irak et en Syrie, mais ces bombardements visent des objectifs mili-

itaires⁽²⁾. L'EI cherche à couper les musulmans du reste de la société française. Daech voudrait des lynchages de musulmans, des attaques de mosquées, des agressions de femmes voilées, et ainsi provoquer une guerre civile. Nous ne tomberons pas dans ce piège. Si Daech massacre au nom de l'Islam, tous les musulmans ne sont pas des partisans de Daech. Dès le 13 novembre au soir, les responsables de l'islam de France ont dénoncé

les assassins et leurs « actes non islamiques ». Tarek Oubrou, imam de Bordeaux, s'est écrié à la télévision : « Les musulmans doivent se manifester pour dire stop ! »

La revendication des attentats de Paris par Daech commence par une citation du Coran, alors qu'en réalité, ils instrumentalisent Dieu. Il y a en France des millions de musulmans qui ont, comme nous tous, condamné le terrorisme et pleuré la mort de nos 130 concitoyens. On cherche à nous monter les uns contre les autres. Resserrons nos liens, résistons ensemble, dans l'union nationale, en nous rassemblant autour de la valeur de la vie humaine contre la barbarie. Il y a énormément de gens que ces attentats ont révoltés et qui sont animés d'une vraie détermination. Pourquoi ne pas leur proposer de nous rejoindre à la Licra ? Pour autant, il nous faut être intraitables avec l'islamisme et ceux qui le justifient peu ou prou en évoquant la misère des quartiers de banlieue. Arrêtons cette victimisation qui donnerait le permis de tuer ! Il faut que soit partagée la conviction qu'il n'y a rien à négocier avec un ennemi qui souhaite votre perte ou votre soumission, et que ni les frappes aériennes en Irak et en Syrie, ni les concessions aux exigences islamistes dans les pays européens ne suffisent à conjurer la menace. Devant les attentats terroristes, soyons comme les Britanniques après celui de Londres, « Not afraid ! »

Cela dit, la découverte d'un faux passeport syrien devant le Stade de France, l'itinéraire de deux des assassins laissent penser que les tueurs se glissent parmi les réfugiés, et le Front national s'est empressé de lier les attentats à la crise des migrants. Nous ne nous laisserons pas faire : dans ce numéro du « DDV », nous expliquons comment procède l'Ofpra pour faire le tri entre le bon grain et l'ivraie. Les attentats sont conçus en Syrie, mais les assassins sont français ou belges, nourris au lait de la haine islamiste. C'est elle qu'il faut éradiquer, et non les réfugiés !

*

1. Inférieurs et protégés.
2. En évitant autant que faire se peut de massacrer les civils.

SOMMAIRE | LE DROIT DE VIVRE

ÉDITORIAL | p. 3

par Alain Jakubowicz

LE MOT | p. 5

par Antoine Spire

ACTUALITÉ | p. 6 à 13

- Non, nous ne donnerons pas raison aux assassins !
- Penser les attentats ?
- Les réfugiés et le "Grand Remplacement"
- Les textes monothéistes
- Une remarquable Grande Cause nationale

DOSSIER | p. 15 à 31

Les Réfugiés en état d'urgence

SPÉCIAL 5^e UNIVERSITÉ

D'AUTOMNE | p. 33 à 38

CHRONIQUE DE LA HAINE | p. 39

ENTREPRISE | p. 40

CULTURE | p. 41 à 47

LIVRES /

- "2084", ou la position du témoin debout
- Faut-il rééditer le nazi Rebatet ?
- Les mémoires d'un ex-barbu
- A L'Ecole des Loisirs... et de la vie

EXPOSITIONS / THÉÂTRE

- Du "Dirty Corner" au "Vagin de la Reine"
- Adolf Cohen (!), l'oxymore fait homme...
- 1944-45 : le retour des absents

CINÉMA /

- Implacable et magistral "Fils de Saul"
- IGuédiguian répare l'Arménie

VIE DES SECTIONS | p. 48 à 51

PORTRAIT /

Philippe Mercier, Licra Nîmes

VIE DES SECTIONS /

- Des migrants pas comme les autres
- Neuilly jette un regard vers l'avenir
- Ivry-sur-Seine : la section repart à zéro

COURRIER | p. 52 à 54

MUSÉE
GALLO-
ROMAIN

LYON
FOURVIÈRE

Exposition
anniversaire

40
ans

Bernard Tschumi de l'architecture de la spirale du temps

12. 11. 2015
14. 02. 2016

www.bourse201.fr
photographie de Michel Denancé



© Balte/Sipa

Non, nous ne donnerons pas raison aux assassins !

Ce furent les premières heures après l'horreur du vendredi 13 novembre. L'émotion était telle qu'on se raccrochait à tous ceux qui pouvaient nous aider à passer le choc. Ce matin-là, sur France Culture, Caroline Fourest disait ce que nous pensions. Nous l'avons appelée et, sans difficultés, elle nous a autorisés à reproduire son texte.

A. Spire

Comme le 11 janvier, les Français se sentent unis et solidaires après une attaque aussi lâche et monstrueuse. Mais on entend déjà des voix discordantes. Par esprit retors ou fausement rebelle, à moins que ce ne soit le syndrome de Stockholm, vous en trouverez toujours pour donner raison aux assassins.

Leur tâche est de moins en moins facile. Mais ils ont des ressources.

Lorsque des terroristes algériens égorgeaient des Algériens en Algérie, on nous a expliqué qu'il ne fallait pas leur en vouloir. Parce qu'ils étaient opprimés par les militaires et le pouvoir.

Lorsque les islamistes ont accédé au pouvoir en Tunisie et en Egypte, en laissant des jihadistes menacer ceux qui ne pensaient pas comme eux, il ne fallait pas s'en émouvoir. Par respect pour la démocratie.

Lorsque les terroristes se sont mis à tuer en France des juifs parce que juifs et français,

certains n'ont pas versé une larme. Parce que des Israéliens opprimaient des Palestiniens.

Lorsque des terroristes ont tué des militaires français d'origine arabe parce que militaires et français, on ne les a pas particulièrement pleurés. Sous prétexte que la France avait jadis colonisé. Lorsque des terroristes ont tué des dessinateurs et des journalistes de « *Charlie* » parce qu'ils défendaient le droit au blasphème et la liberté de rire du terrorisme, des voix se sont élevées pour nous expliquer qu'il ne fallait pas « *être Charlie* » et que le 11 janvier était une imposture.

Maintenant que les terroristes visent tout le monde – les fouteux, ceux qui aiment boire un verre en terrasse ou écouter de la musique –, que peuvent-ils bien inventer ? Eh bien, ils ont trouvé. Très vite. Trop vite. Cette fois, c'est décidé : c'est la faute à notre intervention en Syrie.

À « *nos guerres* » extérieures contre « *l'Islam politique* », selon Michel Onfray et le NPA.

REMERCIEMENTS

Nous remercions Caroline Fourest de nous avoir donné la possibilité de publier son intervention du 16 novembre 2015, sur France Culture.

Caroline Fourest, 2010. ◀

Victime recouverte devant le Bataclan, suite à l'attaque du 13 novembre 2015. ▼



© Jérôme Delav/AP/Sipa

LES CIBLES

Le Stade de France

La culture n'était pas seule visée : le sport, à travers le Stade de France, autre lieu de *convivialité* et de *mixité sociale*, l'était également. Seule la maladresse des terroristes a permis d'éviter un autre carnage.

Le Bataclan

Cette vieille salle de spectacle parisienne ouvrit ses portes en 1864. Elle doit son nom au livret d'une opérette écrit par Ludovic Halévy – une *chinoiserie* dans le goût de l'époque –, signée et créée par Offenbach.

Au Petit Cambodge, au Carillon et à La Bonne Bière, des personnes qui dînaient tranquillement en terrasse ont été impitoyablement assassinées à la Kalachnikov.

À notre « islamophobie » et à notre loi sur les signes religieux à l'école publique, selon Les Indigènes de la République ou le « *Guardian* ».

C'est donc notre faute si on nous tue, parce que nous aimons l'égalité, la laïcité et la liberté d'expression. Notre faute si nous nous défendons pacifiquement quand on menace nos droits. Et militairement quand on nous déclare la guerre. Ces renegades ne sont pas seulement immorales. Elles arment les terroristes. Elles facilitent leur recrutement. Elles nous désignent comme cibles. Ce sont des refrains de collaborateurs, de suppléants, qui font le jeu d'une propagande visant à nous détruire.

SOMMES-NOUS EN GUERRE ?

Ce qui est certain, c'est que la France n'est plus en paix. Un groupe terroriste devenu Etat nous a déclaré la guerre. Il envoie ses soldats commettre des crimes de guerre sur notre sol. Plus important encore, l'Etat islamique ne nous vise pas pour ce que nous faisons, mais pour ce que nous sommes. Un pays libre, laïque et bon vivant.

C'est écrit en toutes lettres dans le communiqué revendiquant l'attentat du 13 novembre.

Et cela change tout. La guerre en Irak, à laquelle nous avons eu raison de ne pas participer, était sans lien avec le 11 septembre, et en dehors du droit international. L'intervention en Syrie, elle, est fondée. Elle correspond aux critères internationaux. Ceux de la légitime défense.

Que penser d'autres voix qui s'élèvent ? Celles qui, au nom de cette légitime défense, suggèrent d'abandonner nos pudeurs envers Bachar al-Assad et de se joindre aux Russes ? Qu'ils renversent tout, eux aussi. Ce n'est pas à nous de nous allier aux Russes pour soutenir Bachar al-Assad. C'est aux Russes de nous rejoindre pour

combattre l'Etat islamique, au lieu de bombarder en priorité les groupes rebelles modérés. Miser sur Bachar al-Assad, comme nous le demandent les Russes et leurs alliés du Front national, n'aidera pas à combattre l'Etat islamique, mais ferait de nous une cible bien plus justifiée.

SE DÉFENDRE SANS BACHAR AL-ASSAD

Frapper notre pays qui a refusé la guerre en Irak et se bat en état de légitime défense en Syrie, sans prendre le parti d'un dictateur sanguinaire, n'a de sens que pour les fanatiques de l'EI.

Frapper un pays perçu comme soutenant Bachar al-Assad et ses massacres de masse aurait plus de sens. C'est exactement la polarisation souhaitée par Daech : être seul contre tous, les démocraties

étant dans le même sac que le bourreau de Damas. C'est un piège. Nous perdrons notre avantage moral et Daech gagnerait le pouvoir de séduire et de recruter davantage parmi les musulmans européens. Ceux

qui s'identifient aux victimes de Bachar al-Assad et se sentent rejetés.

Caroline Fourest

« Rejoindre Poutine dans son soutien au boucher de Damas est le piège que Daesh nous tend. »

LE F.N. NOUS AFFAIBLIRA

Il existe un autre piège. Tomber dans le racisme qui nourrit nos ennemis. L'idée que le Front national puisse représenter plusieurs régions de France, et donc son image extérieure, a de quoi réjouir leur propagande.

C'est un choix offert par notre démocratie électorale, et donc un droit. Mais un choix qui brisera notre cohésion nationale et nous affaiblira comme jamais dans cette guerre. Une guerre à la fois militaire, idéologique et psychologique.

Caroline Fourest

Une montagne de fleurs et de bougies devant Le Carillon, un bar du 11^e arrondissement de Paris. ►



© Topyoshi Matsumoto/AP/SIPA

Penser les attentats ?

Peut-on, quarante-huit heures après l'horreur que nous venons de subir, « penser » les attentats ? C'est le vivre-ensemble festif et multiculturel qu'ils voudraient anéantir !

Il est bon de laisser un temps à nos émotions, et prudent de ne pas y céder... Ne serait-ce que pour « sanctifier » notre colère sans pour autant sombrer dans la rage et le désespoir. C'est ce qu'ils veulent : nous pousser à capituler moralement pour que nous renoncions à nous battre !

LES CIBLES : DES QUARTIERS OÙ NOUS AIMONS À NOUS CROISER

Le Bataclan, les restaurants près de Bastille et de République : des quartiers « branchés » où les jeunes et moins jeunes se rendent ensemble, se retrouvent pour boire, rire, danser, draguer. Des quartiers qui permettent les rencontres, où nous aimons à nous croiser quelles que soient nos origines et nos appartenances culturelle, religieuse et sociale.

C'est ici que les Français d'aujourd'hui se mêlangent pour écouter de la musique, qui est le langage de l'universel, celui des émotions structurées par le rythme et l'harmonie – toute une grammaire subtile –, répétée dans d'innombrables variations qui traduisent notre altérité.

Voilà ce qu'ils sont venus massacrer au Bataclan.

CONTRE LE BIEN VIVRE ENSEMBLE

Parce que les tueurs de Daesh ne supportent pas cette *gray zone* où se crée une culture commune et transversale, qui démontre qu'on sait vivre ensemble, que la société française, sans qu'elle perde ses valeurs républicaines, s'enrichit de cette diversité. Voilà ce qui était visé, cet amour de la vie commun

à tous ceux qui grandissent ici, ce quotidien où la fête est normale, où la joie, le rire, la musique et la boisson ne sont pas criminels, mais *licites*, légaux et légitimes. C'est ce *bien vivre ensemble* festif, multiculturel et heureux, qu'ils veulent anéantir !

DAESH VISE LA FRACTURE ENTRE LES MUSULMANS ET LES AUTRES

Le deuxième objectif de ces terribles attentats consiste à créer une fracture sociale entre les *musulmans* et les *autres*. Disons, pour résumer, que les tueurs cherchent en priorité à attiser la haine envers les musulmans et créer une réaction en chaîne, en déclenchant des actes de vengeance qui les viseraient tous. C'est un scénario de déclenchement de guerre civile qui vise un effondrement de notre démocratie, transformée en un Etat policier régi seulement par des lois d'exception, voire en un Etat fascisant qu'il serait plus aisé de dénoncer : principe de symétrisation.

« D'Offenbach au rock, musulmans ou non, nous sommes désormais tous des cibles de Daech. »

La rhétorique actuelle des tueurs, qui nous rangent dans le « camp du mal », en deviendrait crédible et masquerait leurs propres abominations.

C'est le principe même de la pensée nazie : le retournement des valeurs, qu'on voit déjà fleurir sur Internet quand on accuse les Israéliens d'être derrière les attentats, ou quand les partis d'extrême gauche,

NPA en tête, titrent « *Vos guerres, Nos morts* »... Le troisième objectif de cette guerre est de détruire la possibilité qu'advienne un Islam modernisé et républicain.

Pourtant, la prise de conscience, du moins parmi les élites religieuses et intellectuelles de culture musulmane, est indéniable. Mais elle peine à se montrer une mobilisation des « musulmans ordinaires », des « invisibles », qu'on aimerait voir défiler collectivement. Il faut que cela vienne. Et si on comprend leur peur – après tout, il y a de quoi ! –, nous devons la surmonter *ensemble*, car nous sommes désormais *tous* des cibles de Daesh. Nos compatriotes musulmans ne sont pas, à ce jour, visés par ces dérapages qui les viseraient de façon aveugle. Il n'en reste pas moins qu'il y a une attente citoyenne : il est temps que le silence soit rompu et que les liens entre le salafisme et l'islam français soient dénoués. Nous y gagnerons tous !

Mano Sirl



Place de la République à Paris, le 20 novembre 2015 : des Parisiens rendent hommage aux victimes des attentats terroristes du 13 novembre. ▲

QUID DES MUSULMANS ?

Citons le théologien Tareq Oubrou : « Les musulmans doivent aussi se manifester pour dire stop, pour dire qu'on n'accepte pas ces actions au nom de notre religion. Cela passe par la responsabilisation des musulmans en tant que citoyens. »

Les réfugiés et le "Grand Remplacement"

Fidèle à ses origines fondatrices, la Licra dénonce, sans naïveté ni angélisme, le fantasme xénophobe qui fleurit en Europe de l'Est et dans une France « moisie » : il n'y a pas de « Grand Remplacement ».

« Nous saurons accueillir ceux qui en ont besoin et intégrer ceux qui voudront rester ou ne pourront faire autrement. »

Il est désormais répandu de se laisser aller au fantasme de la théorie de Grand Remplacement chère à Renaud Camus, l'un des théoriciens de l'extrême droite. Résumons leurs « idées ».

Tandis que la Turquie, soupçonnée à juste titre de ne pas nourrir que des sentiments angéliques à l'égard de l'Europe qui la tient à l'écart, assurerait le transit des « combattants » djihadistes vers l'Etat islamique, elle faciliterait d'autre part l'exode de masse des réfugiés fuyant le même Etat. Stratégie d'étouffement... qui accélérerait ce grand remplacement des populations européennes par des populations extra-européennes

aux mœurs, croyances et valeurs étrangères à notre vieille Europe, berceau, certes, des droits de l'homme, mais également ventre fécond du nazisme. Les Français, à l'avenir, n'y seraient plus de souche, mais purs produits « administratifs is-

sus de l'immigration », et conduiraient ainsi à l'extinction non seulement de nos valeurs, mais de notre « race » – blanche, évidemment !

Bien sûr, la question n'est pas ici de savoir s'il faut ou non souscrire à cette vision paranoïaque que démentent toutes les études démographiques un peu sérieuses, mais d'affirmer pour quelles raisons politiques il ne faut pas le faire, même sous une forme édulcorée qui nous ferait sortir de la *douce rêverie* qu'on nous reproche souvent. Nous saurons accueillir ceux qui en ont besoin, et intégrer ceux qui voudront rester ou ne pourront faire autrement si la guerre qui nous est

déclarée – et que nous devons mener – s'éternise. La situation actuelle, même avec ses débordements et malgré les terribles attentats qui viennent de nous frapper au cœur, peut se retourner à notre avantage : car nous savons conjuguer générosité et pragmatisme pour en faire une politique. Après tout, le pragmatisme n'est-il pas justement la pensée développée par ces grands penseurs de la démocratie que furent Charles Peirce, John Dewey, Henry David Thoreau ou John Rawls ? Or, voilà que se pressent à nos portes, comme naguère les juifs et tous les opposants à l'Etat nazi, des milliers d'hommes, de femmes et d'enfants qui se précipitent vers l'Europe pour tout simplement survivre. Souvenons-nous des origines de la Licra : certains ont dû fuir et trouver asile, refuge, puis, finalement, s'enraciner.

LES HOMMES NE SONT PAS DES ARBRES

Les hommes n'ont pas de racines, c'est un avantage qu'ils ont sur les arbres de pouvoir bouger et marcher : ils ont des jambes, et celles-ci les portent vers d'autres horizons qui leur permettent de survivre et de se réinventer une nouvelle vie.

Aussi devrions-nous peut-être considérer ce qui se passe avec générosité et pitié : cette pitié qui a fondé notre Constitution. Qui nous assure à tous, nous rappelle l'article 2 de la Déclaration des droits de l'homme, « le droit à la sûreté et la résistance à l'oppression ». Cela ne signifie pas abonder dans le sens d'un délire victimaire et compassionnel qui serait dangereux en ce qu'il nous empêcherait de penser, mais cela implique de se rappeler, philosophiquement, que la source de notre capacité à penser et à comprendre le monde réside dans nos émotions : en l'occurrence l'étonnement et, ici, la pitié.

Il n'y a donc pas de honte à éprouver ce sentiment s'il nous permet de mieux comprendre ce qui se passe : rappelons-nous que nos adversaires, que dis-je : nos ennemis – et les promoteurs, combattants, militants de l'Etat islamique et d'Al Qaeda le sont –, n'en éprouvent pas, eux.

Nous pouvons nous servir de cette occasion formidable qui nous est donnée : l'accueil massif – ce qui ne signifie pas qu'il sera indifférencié – de tous ceux qui peuvent prétendre à l'asile. Le message que nous devons envoyer au monde n'est pas celui de la faiblesse, mais au contraire de la force. Seuls ceux qui sont forts sont en capacité d'être généreux et de pratiquer cet accueil de populations qui croient en nous. C'est pour cela qu'elles viennent, parce qu'elles savent qu'en Europe, elles pourront non seulement survivre,

Tovarnik, Croatie, le 20 septembre 2015 : après l'évacuation du camp informel de Tovarnik par les autorités croates, des réfugiés attendent bus et trains affrétés par l'Etat croate pour les conduire vers un nouveau camp aménagé à Opatovac. ▼



mais prospérer et mener une vie humaine digne. Nous pouvons nous servir de cette situation à condition de faire témoigner ces hommes et ces femmes qui fuient : occasion inespérée de retourner la fascination qu'exerce EI sur certains de nos jeunes, et de provoquer dégoût et début de réflexion. Dans la guerre que nous devons mener, ces réfugiés, souvent musulmans – mais pas tous –, sont aussi une arme idéologique et stratégique pour nous, citoyens d'un Etat démocratique.

NOTRE HOSPITALITÉ EST L'UNE DE NOS ARMES

Car nous avons la chance de permettre à une population musulmane qui souffre du terrorisme islamiste de s'installer sur nos territoires et d'y prendre racine. C'est une chance incroyable, qu'il serait stupide de ne pas savoir saisir : ceux qui sont musulmans parmi ces réfugiés savent – à l'instar de Waleed Hussein, ce jeune Palestinien athée qui a fui les geôles de la Cisjordanie – de quoi il retourne concernant l'Islam assassin, fasciste et raciste que pratiquent les islamistes de Daesh. Ils en ont, plus que personne, l'expérience réelle, à la fois témoins et victimes..., et ils sont des milliers. En leur permettant de s'installer dans nos vieilles terres européennes, nous avons l'opportunité de voir s'y enraciner un islam amoureux et respectueux de la démocratie et capable de réfuter les sectateurs de l'islamo-fascisme. Pas plus qu'il ne faut céder à l'empaquetage

« L'afflux des réfugiés nous convoque à un passé pas si lointain, celui des origines de la Licra. »

victimaire et compassionnel – « la pitié dangereuse », de Zweig, qui n'est qu'un « mot-valise », il ne nous paraît pas non plus souhaitable de rejeter globalement ce qui se passe sous nos yeux. Parmi ces réfugiés, il peut y avoir quelques terroristes envoyés en mission par les islamistes. Nous ne sommes pas naïfs, et nous faisons confiance au droit républicain pour faire le tri. La procédure du droit d'asile suppose enquêtes et analyse des motivations du réfugié potentiel. Aujourd'hui, à peine 15 % de ceux qui se présentent sont retenus. Nous plaçons pour qu'on augmente sérieusement ce chiffre. S'il y a quelques « migrants » – terme qui, d'ailleurs, appelle à réflexion et ne désigne pas, *a priori*, ceux qui le sont comme indésirables – parmi ceux qui abordent nos côtes et nos frontières dans des conditions terribles, il y a surtout une masse de réfugiés. Et nous devrions plutôt nous féliciter du fait que ce ne sont pas des « miséreux », mais des hommes et des femmes éduqués, diplômés et compétents, capables aussi de redynamiser nos économies. La « pitié » n'interdit pas le réalisme pragmatique ! Enfin, le droit d'asile n'est ni anodin, ni accessoire. Il est l'un des fondements de notre Etat de droit, car c'est bien de droit qu'il s'agit, d'un droit qui cherche à faire coïncider l'homme et ses droits en tant qu'humain avec le citoyen et ses droits en tant qu'acteur d'un Etat souverain.

Mano Siri et Antoine Spire

*

1. Rousseau, en particulier, montre, dans le « DOI » (*Discours sur l'Origine et les fondements de l'Inégalité parmi les hommes*), que la pitié, comme la tendance à vouloir se conserver, est l'une des structures fondatrices de notre humanité : la faire taire en nous revient donc à la nier, et par conséquence à nous déshumaniser.

Les textes monothéistes

Où Francis Weill fait l'échographie... de la Loi et des Prophètes.

Pionnier de l'échographie, Francis Weill, après avoir enseigné l'imagerie médicale à Besançon, s'est consacré à l'étude des textes sacrés des religions monothéistes. Le point essentiel de son ouvrage, « *Judaïsme, christianisme, islam : lire la Bible après la Shoah* », a trait à l'Élection et aux contre-élections des deux autres religions révélées, qui se sont éloignées de l'éthique juive qui se pose toujours comme un témoin et jamais comme un conquérant des âmes. Il rappelle la valeur des dix commandements, qui sont l'antithèse de la dictature et contraires à la société du spectacle qui, loin de promouvoir le vivre ensemble, enseigne qu'il faut se battre sans pitié pour réussir, tout comme dans un autre domaine, celui de la culture de la mort de l'islamisme. Il note que le judaïsme accorde une place essentielle

à la dignité humaine en toutes circonstances, et que transformer un être en objet meurtrier, porteur d'explosifs, est la négation de cette dignité et le naufrage de toute éthique.

Il va plus loin en considérant que tout groupe musulman qui s'appuie sur le Coran tel qu'il est rédigé aujourd'hui, sans en condamner de façon publique les passages offensifs, est complice par sa passivité de cette violence.

Cette observation nous fait réfléchir à la thèse du livre « 2084 », de Boualem Sansal (*lire p. 42*) : si nous ne résistons pas, nous serons vaincus par un Islam conquérant et intolérant.

L'auteur examine enfin les rapports du judaïsme et de la science, avant de terminer par l'histoire de Job et de son injustice.

Jean-Serge Lorach

REPÈRES

Un condensé de pensée juive

Francis Weill :
« *Judaïsme, christianisme, islam : lire la Bible après la Shoah* ».
Editions l'Harmattan.



Une remarquable Grande Cause nationale

Après le cancer et l'autisme et avant, bien sûr, le climat... la lutte contre le racisme et l'antisémitisme a reçu, cette année, le label de « Cause nationale ». C'est au moins des moyens pour médiatiser les causes qui sont les nôtres...

Campagne de la Licra dans le cadre de la Grande Cause nationale de lutte contre le racisme et l'antisémitisme. ►



© Licra

Un label à la mode

Créé en 1977, le label « Grande Cause nationale » est attribué chaque année, par le Premier ministre, à une campagne d'intérêt public au terme d'un appel d'offres.

Il donne une visibilité aux associations défendant la cause promue, grâce à des campagnes de communications gratuites sur les radios et télévisions publiques. Selon le SIG, le Service d'informations du gouvernement, pas moins de 16 candidatures ont été reçues en 2014 pour la « Grande Cause nationale », tandis que la France compterait 1 300 000 associations.. Quant aux campagnes de communication diffusées sur les chaînes de service public, elles n'ont qu'une ou deux semaines d'espérance de vie.

Merah n'avait pas suffi. Il faut dire que la campagne électorale battait son plein. Sauf que... Dieudonné non plus. Et que dire de « Jour de colère », puis des manifestations pro-Gaza ? Toujours pas suffisant. L'agression de Créteil ? On aurait pu alors s'en contenter. Mais là encore, la République a supporté, malgré les déclarations de Bernard Cazeneuve qui évoquait pour la première fois l'idée d'ériger la lutte contre le racisme et l'antisémitisme au rang de « Grande Cause nationale ». Si Manuel Valls lui emboîtait le pas, ce sont Coulibaly et les frères Kouachi qui, un mois plus tard, faisaient acter la naissance de cette « Grande Cause nationale » demandée depuis des mois par la Licra. Le 16 janvier 2015, François Hollande l'affirmait officiellement, *ex abrupto*. Après les attentats de Toulouse, en mars 2012, contre trois militaires, et la tuerie à l'école Ozar Hatorah où 4 civils sont tués, dont 3 enfants, la Licra a sollicité à nouveau le président de la République et les services du Premier ministre sur cette Grande Cause. « Clairement, ils ne nous ont laissé que très peu d'espoir. Les associations amies ne se sont pas précipitées au portillon. Au mieux, elles considéraient que ça ne servait pas à grand-chose et, au pire, elles n'y étaient pas favorables. Nous avons échoué. Sans faire de hiérarchie entre les horreurs et les drames, Toulouse valait bien le 9 janvier »,

« Je n'ai jamais vu un tel engagement des pouvoirs publics »

Alain Jakubowicz

se souvient Alain Jakubowicz, président de la Licra. Il faut dire qu'en matière de Grande Cause nationale, la lutte contre le racisme et l'antisémitisme a toujours été considérée comme trop cli-vante. On lui a préféré le consensus que rencontrent l'illettrisme, l'écologie et telle ou telle maladie qu'il convient de combattre.

QUI SE SOUVIENT DES PRÉCÉDENTES "CAUSES NATIONALES" ?

Pourtant, la lutte contre le racisme et l'antisémitisme a fini par rejoindre celle contre la solitude, les violences faites aux femmes ou la pauvreté. Si le regroupement associatif – Licra, Mrap, SOS-racisme, LDH – s'en réjouit, personne n'est dupe. « Historiquement, les Grandes Causes nationales n'ont jamais mobilisé les foules, et elles ne servent pas nécessairement à ça. D'ailleurs, c'est un euphémisme de dire que celle-ci n'échappe pas à la règle. Une Grande Cause nationale, c'est une cause pour laquelle le gouvernement met des moyens financiers en termes de communication. Ce n'est que ça. Et je ne pense pas qu'il y ait une Grande Cause qui ait révolutionné telle ou telle cause – sauf, peut-être, celle de l'autisme », explique Alain Jakubowicz.

Pourtant, l'heure de la mobilisation générale a sonné. Objectif : prendre à témoin toute la société. « On a l'impression qu'il y a toujours des campagnes de lutte contre le racisme et l'antisémitisme. Mais des campagnes officielles, il n'y en a pas. La dernière date de 1949. Des situations pour s'alarmer du racisme et se dire, tous ensemble, qu'il faut s'unir pour le faire reculer ne sont pas si nombreuses.

Nous en avons une aujourd'hui, alors mettons les bouchées doubles », précise Patrick Samama, membre du bureau exécutif de la Licra, en charge des questions de communication.

LES THÉORICIENS DE LA HAINE ONT LE VENT EN POUPE...

Aller au-delà des déclarations de bonnes intentions semble être également à l'agenda du gouvernement. Le plan de lutte contre le racisme et l'antisémitisme annoncé par le Premier ministre devait être le bras armé de cette Grande Cause. « De mémoire de militant antiraciste que je suis, je n'ai jamais vu un tel engagement des pouvoirs publics. Là, il y a la parole et les actes », se félicite Alain Jakubowicz. Il était temps. L'argument des 80's, celui du « le racisme, ce n'est pas bien », a fait long feu. Depuis, le triptyque républicain a pris du plomb dans

l'aile. Les théoriciens et praticiens de la haine ont le vent en poupe. En face, « il n'y a personne, parce que l'opinion publique préfère désormais les discours clivants aux discours d'union. Celui qui, aujourd'hui, tente d'ameuter les foules autour du triptyque républicain passe au mieux pour un benêt, au pire pour un moraliste. Nos dirigeants sont perdus par rapport à ces questions, comme sur celle du front républicain. Ils sont totalement largués », constate le président de la Licra.

Qui se souvient des 1,5 million de gens dans les rues après la profanation du cimetière juif de Carpentras, ou du concert de SOS Racisme qui, le 14 juillet 2011, avait rassemblé 300 000 militants antiracistes sous la tour Eiffel ?

LE PROFIL DE L'ADVERSAIRE SE DIVERSIFIE...

« Cette force de mobilisation-là, on l'a totalement perdue, parce que la société française s'est beaucoup durcie. Face à la progression constante de l'extrême droite, de l'antisémitisme, de l'intégrisme, et la prolifération sur Internet des Soral et des Dieudonné, elle est restée atone. Il s'agit de réveiller et de mobiliser. Il faut que ça imprime dans tous les domaines de l'action publique, parce que, désormais, le profil de l'ennemi est plus complexe. Il n'est plus exclusivement le Français d'extrême droite, nostalgique de l'OAS ou de Vichy, qui déteste indistinctement les Noirs, les Arabes, les homos et les juifs. Le paysage s'est fortement obscurci. C'est l'une des raisons pour lesquelles les gens ne vont pas facilement vers la lutte antiraciste, parce qu'ils voient que c'est un véritable champ de mines, que les gens se tirent dans les pattes et que, parfois, on prend des risques physiques à s'engager », explique Gilles Clavreul, délégué interministériel à la lutte contre le racisme et l'antisémitisme (Dilcra).

L'omniscience d'Internet et des réseaux sociaux a changé la donne. La toile est devenue le terrain de jeu favori de tous les racistes, antisémites et intégristes qui y prospèrent, diffusent leurs idées

et recrutent. « C'est sur la toile que nous devons désormais combattre. Les ennemis de la République y agissent depuis plus de quinze ans. Nous sommes à la traîne. C'est à marche forcée que nous devons rattraper notre retard », explique Patrick Samama. Un « hashtag » unique, « Debout contre le racisme », comme cri de ralliement. « Il permet de nous adresser à une personne à la fois et la met à un clic de la participation à la lutte. Nous devons proposer des modalités d'actions qui ne passent pas forcément par le système de l'adhésion. A nous de rayonner, à nous de donner envie aux gens de s'impliquer, parce que c'est nous qui avons raison », conclut-il.

LA HAINE COULE À FLOTS SUR LES RÉSEAUX SOCIAUX

La statistique parle d'elle-même. Sur les réseaux sociaux, Dieudonné, c'est un million de fans. La Licra, 30 000. SOS est à 20 000, tandis que Bloc identitaire et consorts sont à 50 000 ou 100 000 fans. « Depuis le 11 janvier, j'ai rencontré beaucoup de gens prêts à s'engager. Mais j'ai été également confronté à une fin de non-recevoir de la part d'artistes très connus et dont on aurait pu penser qu'ils allaient s'engager, mais qui n'ont pas voulu pour des questions d'image. Je reçois beaucoup de gens qui arrivent avec une protection policière parce qu'ils ont publiquement endossé le discours républicain de tolérance et de laïcité. Ça dit quelque chose de notre époque quand même, non ? Mais il faut également reconnaître et intégrer dans les nouveaux dispositifs le fait qu'il y a eu beaucoup de promesses, de désillusions et de déceptions, notamment auprès des jeunes issus de l'immigration », convient Gilles Clavreul. Après l'engagement associatif, l'an dernier, l'année 2015 aura été exceptionnelle, avec pour la première fois deux « Grandes Causes ».

Car, à quelques jours de la Cop 21, la lutte contre le dérèglement climatique n'aurait pas pu être ignorée.

Alain Lewkowicz

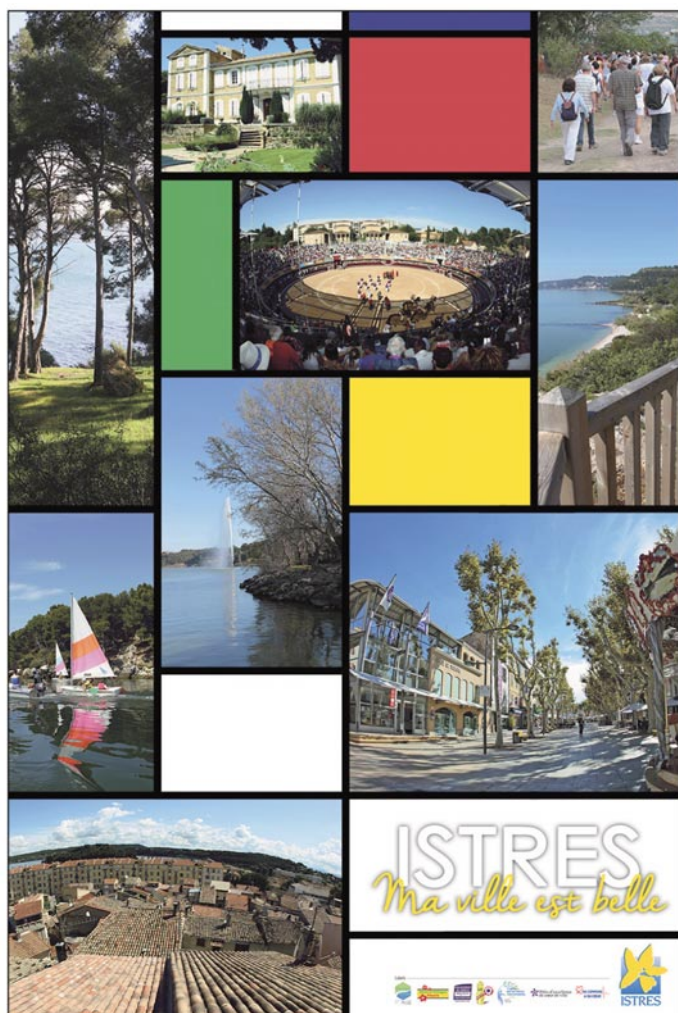
LES SPOTS DE LA LICRA

Solidarité avec les victimes

Un film de 60 secondes, un autre de 30 pour la télé et le cinéma, 12 autres pour Internet, tous solidaires des victimes. « Les gens n'ont pas conscience de ce que vivent les victimes. On en parle, on déplore, mais on n'a aucune idée de ce que c'est. Ces films sont des témoignages de victimes qui racontent les situations de racisme qu'elles ont affrontées », explique Patrick Samama, le grand artisan Licra de cette campagne.



Impacts de balles sur le supermarché Hyper Cacher, porte de Vincennes, à Paris, où 4 personnes ont été assassinées le 9 janvier 2015. ◀



*soutient la LICRA
dans son combat
contre le racisme et
l'antisémitisme.*

24 RUE ERLANGER - 75016 PARIS
TÉLÉPHONE : 01.44.17.30.80
TÉLÉCOPIE : 01.45.01.80.21
e-mail : ortfrance@ort.asso.fr
web : <http://www.ort.asso.fr>

LA BAGAGERIE

Magasins Parisiens

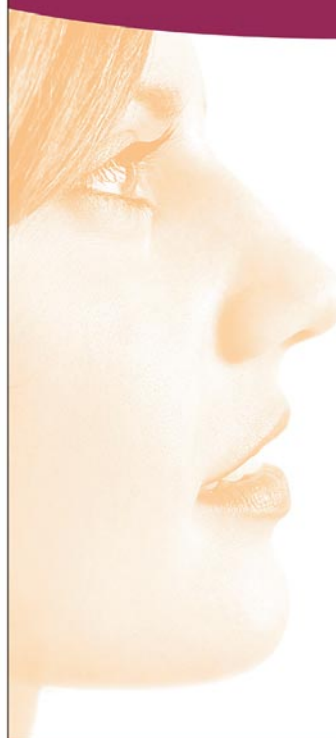
11, rue du faubourg St-Honoré - 75008 PARIS	Tél. 01 47 42 79 13
12, rue Tronchet - 75008 PARIS	Tél. 01 42 65 03 40
41, rue du Four - 75006 PARIS	Tél. 01 45 48 85 88
74, rue de Passy - 75016 PARIS	Tél. 01 45 27 14 49
Tour Montparnasse - 75015 PARIS	Tél. 01 45 38 65 53
Parly 2 - 78150 LE CHESNAY	Tél. 01 39 54 37 99

Siège Social :

41, rue du Four - 75006 PARIS Tél. 01 45 48 86 48
Télécopie : 01 45 44 26 99



Rand frères sa.
Rand diffusion



& l'accessoire devient
essentiel

Bala Boosté®
PARIS

KANÉORÉ® JAY DEPT®

Attitude® Bala Boosté®
for Men

lollipops®
PARIS

Accessoires de Mode
Fabrication, Commercialisation,
Distribution, Implantation

Rand frères sa.
Rand diffusion

45-47-49, BOULEVARD SAINT-MARTIN - 75003 PARIS
Tél.: +33(0)1 48 87 71 20 - Fax: +33(0)1 48 87 15 56 - office@rand-freres.com



17 septembre 2015. Evacuation par les forces de l'ordre du camp de migrants des quais de Seine, à Paris, sous la Cité de la mode et du design.

LES RÉFUGIÉS EN ÉTAT D'URGENCE

Les attentats du 13 novembre ont, pour quelques jours, sorti les réfugiés de l'actualité. Mais très vite on y est revenu : deux des assassins seraient venus de Syrie, cachés parmi ces réfugiés passant par la Grèce. Le Front national ne fut hélas pas le seul à se saisir de cette opportunité pour demander une fois de plus qu'on refoule les étrangers. La xénophobie s'est remise à couler à flots. **AS**

Les bénévoles appellent à l'aide !

Quatre organismes délégataires de service public et une cinquantaine d'associations gèrent le quotidien de 65 000 demandeurs d'asile. Enquête sur les défaillances de l'Etat et les restrictions budgétaires qui handicapent l'action des bénévoles.

Ainsi, le 23 octobre 2015, le dernier grand campement parisien de réfugiés, installé dans le lycée Jean-Quarré (19^e arrondissement de Paris), a été évacué par les CRS. En août dernier, ils étaient 200. Mais ce sont au final 1 308 personnes qui sont montées dans 33 cars pour gagner des centres d'hébergement d'urgence éparpillés dans toute la France, jusque dans l'Allier.

La situation était devenue intenable. Les bagarres se multipliaient. Des personnels de France Terre d'Asile (FTDA) - considérée par les autogestionnaires maîtres des lieux comme une organisation « collabo » - avaient été molestés. Même les gens d'Emmaüs ne pouvaient plus y pénétrer. Pire, il y avait des risques d'épidémie.

Fin septembre, la justice avait donc requis l'expulsion des squatters, la quatorzième depuis le mois de juin. Mais FTDA et Emmaüs ne pouvaient rester indifférents au sort des exilés, même chassés des lieux.

Elles ont donc, ensemble, travaillé dans l'urgence avec les pouvoirs publics, la Mairie de Paris et l'Office français de protection des réfugiés et des apatrides (Ofpra), pour trouver une solution

de sortie et de relogement convenable, en dehors de la police, propre à apaiser les inévitables tensions provoquées par toute expulsion.

LES PRÉCÉDENTS DES RÉFUGIÉS ESPAGNOLS ET HONGROIS...

Le dénouement de l'occupation du lycée Jean-Quarré illustre bien la capacité de réaction d'un secteur qui, depuis 1936, à l'instar de la Cimade, s'est impliqué dans la tradition française d'accueil des hommes, des femmes et des enfants en danger. Paradoxe des temps ! Qui, en 2015, a rappelé au Hongrois Viktor Orban que la France, en 1956, n'avait pas érigé de murs et de réseaux de barbelés protégés par l'armée pour empêcher ses concitoyens durement réprimés par les communistes de se réfugier en France ? Bien au contraire ! Des plus grandes villes aux plus petites campagnes, la France entière s'était mobilisée pour héberger, nourrir et défendre les migrants hongrois.

Vingt années auparavant, les organisations de défense des droits de l'homme, la Licra au premier rang, avaient manifesté pour que la République accueille dignement les républicains

LOI DU 15 JUILLET 2015

Ce qui change

- Le demandeur n'a plus besoin d'une domiciliation.
- Le formulaire destiné à la préfecture a été simplifié.
- Le rendez-vous à la préfecture aura lieu dans les trois jours ouvrés. L'attestation de demande d'asile est valable jusqu'au recours CNDA.
- Ceux qui ne sont pas hébergés sont orientés vers une plateforme d'accueil qui assure notamment les missions d'aide au formulaire Ofpra, d'orientation vers un hébergement d'urgence, d'aide matérielle d'urgence et d'accompagnement vers les différentes autres aides.
- Le demandeur est entendu en présence d'un traducteur et, s'il le souhaite, d'un avocat ou d'une association habilitée.
- Les recours CNDA sont suspensifs de toute mesure d'expulsion.

GD

espagnols, les Allemands antinazis, les Italiens antifascistes et les juifs persécutés comme peuvent l'être maintenant les Syriens, les Irakiens, les Erythréens et tant d'autres.

LES RAVAGES DE L'AUSTÉRITÉ

En 2015, le paysage d'ensemble des quatre grands gestionnaires de l'hébergement et de la cinquantaine d'associations qui œuvrent en faveur des réfugiés apparaît peu lisible aux yeux du grand public. Même les spécialistes ne savent pas vraiment qui fait quoi. Une chose est sûre : leur positionnement s'est compliqué. La qualité de l'accueil officiel des demandeurs d'asile s'est racornie. Certes, sur le papier, l'Etat doit loger et aider - allocation financière et aide médicale - tous les réfugiés qui se sont inscrits officiellement comme demandeurs d'asile.

Sur le terrain, ces belles intentions se heurtent à la rigueur budgétaire, à la frilosité des pouvoirs publics confrontés aux surenchères nationalistes et sécuritaires et, *last but not least*, à une précarité croissante qui complique l'attribution de places en centres.

Dans un monde idéal, l'Office français de l'immigration et de l'intégration (Ofii) ne devrait pas avoir beaucoup de mal à répartir les exilés entre les différents Centres d'accueil des demandeurs d'asile (Cada) et hébergements d'urgence, le temps qu'ils obtiennent (ou non) leur statut de réfugiés.

Le problème est que les grands organismes qui bénéficient d'une délégation de service public et de subventions d'Etat pour développer et gérer l'hébergement des migrants - Adoma-Sonacotra, Coalia, Forum Réfugiés et FTDA - manquent dramatiquement de places. Même si tous réussissent à étoffer leurs offres, entre les 25 000 places en Cada et les 20 000 des établissements d'accueil

d'urgence, il manque aujourd'hui 25 000 lits pour satisfaire les besoins.

TOUS LES COMPTES SONT À REVOIR

La situation pourrait encore s'aggraver. Certes, entre l'engagement des communes volontaires (voir l'article d'Alain Barbanel, page 23), le recensement des bâtiments disponibles et une franche accélération de la procédure Ofpra, Paris a mis le paquet pour accueillir les Syriens, les Irakiens et les Erythréens « relocalisés » par Bruxelles.

Il reste que, pour le moment, les « réfugiés Hollande » sont à peine plus de 400. Une goutte d'eau par rapport aux 33 000 qui devraient officiellement débouler en France dans les deux ans, en provenance d'Allemagne, d'Italie et de Grèce.

Même si l'Etat prévoit de créer 15 000 places supplémentaires d'ici à 2017, Forum Réfugiés note : « *Le modèle des Cada, pourtant présenté comme la référence [...], est - provisoirement ? - écarté, pour des motifs budgétaires, au profit d'un dispositif plus léger.* »

L'ensemble du secteur n'en fait pas moins ses comptes. Tenir les promesses du « plan Migrants » permettra de satisfaire les besoins actuels *a minima*. Le nombre des domiciliations - la démarche préliminaire à toute inscription en préfecture - a triplé entre mai et septembre

2015. Problème : si les « réfugiés Hollande » ne bénéficient pas d'un traitement à part et se branchent sur les mêmes circuits que les 65 000 demandeurs d'asile « ordinaires », le

« Il manque aujourd'hui 25 000 lits pour satisfaire les besoins. »

Pierre Henry, France terre d'asile.

système pourrait exploser.

Aujourd'hui, avec un temps de séjour de 15 mois dû à la lenteur du traitement des dossiers (*lire l'encadré page 17*), les rotations en Cada sont extrêmement lentes : de 4 à 5 mois de patience avant qu'un hébergement se libère. Ainsi, en permanence, 25 000 réfugiés (mais leur nombre pourrait enfler !) se trouvent donc livrés à eux-mêmes. Qu'ils logent chez des parents, dans des squats, dans des campements sauvages ou qu'ils atterrissent dans la rue. Privés de tout. Accusés, quand on arrive à leur trouver un point de chute provisoire en centre d'accueil, de piquer la place d'un précaire français ! Comment tous ceux-là se débrouilleraient-ils pour survivre, se loger, s'habiller, manger, s'exprimer, effectuer leurs démarches, remplir leurs papiers et faire les premiers pas d'un parcours d'intégration compliqué si un réseau associatif dense ne s'occupait pas d'eux, en suppléant les carences de l'Etat ? S'il n'y avait pas cette nuée de bénévoles toujours présents sur la ligne de front malgré la fatigue et le découragement.

22 octobre 2015, dans la cour du lycée Jean-Quarré, des bénévoles servent une soupe aux migrants. ▼



GRANDS ET PETITS COLLECTIFS

Les associations n'ont pas toutes la même surface. Deux « généralistes » tiennent le haut du pavé : le Secours catholique-Caritas France et le Secours populaire. Claire Sabah, chargée de projet au département Accueil et Droit des étrangers du Secours catholique, note : « *Notre fonds de jeu, c'est l'emploi et l'intégration.* » Côté hébergement, l'association confessionnelle réfléchit aussi à la façon de gérer les logements que des propriétaires privés, émus par l'appel du pape à aider les réfugiés et la photo du cadavre du petit Aylan Kurdi échoué sur une plage turque, ont proposé de lui confier. Elle s'appuie aussi sur de plus petites associations spécialisées dans l'accueil familial, comme le Réseau d'accueil des immigrés de Lille. (Lire p. 18-19).

VISION D'ENSEMBLE

Devant l'ampleur des besoins, la mise en commun des savoir-faire et le recours aux spécialisations des acteurs sont devenus une nécessité absolue. La coopération peut être bilatérale, comme le soutien matériel (nourriture et vêtements) et financier apporté par le Secours populaire du Nord-Pas-de-Calais à Salam, qui s'occupe des réfugiés de Calais.

Elle peut être infiniment plus ramifiée. Le collectif qui s'est créé dans le Val-d'Oise suite au démantèlement du campement parisien de La Chapelle comprend le Secours populaire (nourriture et vêtements), le Secours catholique (apprentissage du français), Médecins du monde et la Cimade (aide juridique, papiers).

Mais le vent a fraîchi. Les organisations les plus dépendantes des subventions publiques craignent de devoir recadrer leurs activités. Rigueur oblige. Sans le sou, l'Etat et les collectivités locales voient de moins en moins l'intérêt de financer des activités non quantifiables à leurs yeux, comme l'apprentissage du français ou le suivi psychologique. Se multiplient ainsi les appels d'offres qui mettent en concurrence les associations sur des projets très cadrés. Au risque de déchirer les liens de confiance que le milieu associatif a tissés depuis des années.

STATUTS

Les réfugiés

Selon la convention de Genève du 28 juillet 1951, le terme de réfugié s'applique à toute personne craignant avec raison d'être persécutée du fait de sa race, de sa nationalité, de son appartenance à un certain groupe social ou de ses opinions politiques, qui se trouve hors du pays dont elle a la nationalité et qui ne peut, ou, du fait de cette crainte, ne veut se réclamer de la protection de ce pays. **GD**

LES PETITES STRUCTURES

Mortalité

Si les grandes associations ont les moyens de durer en se dotant d'équipes professionnelles et en formant les bénévoles, les plus petites ont de forts taux de mortalité : il suffit qu'un responsable jette l'éponge pour que la structure s'effondre. Leurs bénévoles, au front en permanence, s'usent vite. Christian Hogard, du Secours populaire du Nord-Pas-de-Calais, commente : « Je leur dis : "A force de vouloir faire la soupe matin, midi et soir, vous allez sombrer. Ce qui est important, ce n'est pas de créer. C'est d'être inscrit dans le long terme." » **GD**



Pierre Henry, pendant l'université d'automne de la Licra au Havre, le 11 octobre 2015. ▲

© Guillaume Krebs/Licra

LES MENACES DE LA COUR DES COMPTES

Un récent rapport de la Cour des comptes préconise, lui, de réduire l'encadrement des réfugiés dans les Cadas et de supprimer l'accompagnement dont ils bénéficient au profit d'une gestion plus centralisée. « *Quand les budgets sociaux baissent constamment, comment parler d'intégration ?* », s'insurge Pierre Henry. Le directeur général de FTDA - qui assure, à des prix défiant toute concurrence, un accompagnement de qualité de ses pensionnaires - appelle à « *une vision d'ensemble inscrite dans la durée* », qui aille de l'accueil à une réelle préparation à l'intégration.

Et de prévenir : « *Les dépenses sociales qui ne seront pas mises sur une telle politique calme et réfléchie seront multipliées au moins par trois quand il y aura le feu au lac.* »

■ Georges Dupuy

Une si longue attente

Même si la loi du 15 juillet 2015 relative à l'asile (voir colonne p. 15) a comme objectif de parvenir à un délai d'examen des demandes d'asile inférieur à 9 mois, l'obtention du statut de réfugié ou son rejet définitif reste un long parcours du combattant, qui peut atteindre jusqu'à 2 ans. Après avoir obtenu une adresse et avoir été pris en charge par une plate-forme asile, le réfugié devra d'abord attendre 2 mois que la préfecture dont il dépend pour s'enregistrer lui délivre une Autorisation provisoire de séjour (APS) et une attestation de demande d'asile. Il devra ensuite déposer son dossier à l'Office français de protection des réfugiés et des apatrides (Ofpra).

Sur les bases de 2014, le traitement de sa demande devrait prendre

plus de 6 mois. Même si l'Office a considérablement réduit le nombre de dossiers en souffrance, ceux-ci s'élèvent toujours à 14 000 - contre, il est vrai, une montagne de 30 000 au premier trimestre 2014.

Le chemin s'allongera encore en cas de réponse négative de l'Ofpra. L'exilé peut alors faire appel auprès de la Cour nationale du droit d'asile (Cnda). En 2013, il lui fallait compter 9 mois d'attente avant d'être fixé sur son sort. Pourtant, l'Ofpra ou la Cnda ont chacun étoffé leurs effectifs. Mais la multiplication des dossiers complexes jointe à un fort taux de rotation des enquêteurs n'arrange pas la productivité.

GD

Hébergement : la voie du "Rail"

Les Jésuites ont tracé la route de réseaux d'actions plus locales et ponctuelles. Avec une vingtaine d'associations désormais présentes sur le créneau de l'accueil des réfugiés sans logement par les familles, les propositions se multiplient. Rencontre dans le Nord avec le Rail, le « Réseau d'aide aux immigrés de Lille ».

« Au-delà de l'hébergement, ces gens qui n'ont plus de famille, plus d'amis, [...] trouvent une relation bienveillante avec de simples habitants. »

Paul de Montgolfier,
directeur de Jesuites Refugees Services.

Elisabeth Fichez se souviendra toujours d'Ahmed (le prénom a été changé), le premier réfugié qu'elle avait accueilli dans sa maison tranquille du quartier du Triolo, à Villeneuve d'Asq, dans la banlieue lilloise. Ce jeune Afghan qui ne parlait que pachtoute était complètement déstructuré. Etre en sûreté dans une maison, avoir une chambre personnelle avaient été autant de chocs pour lui après

tant d'errance et de dangers. « Il ne savait pas comment se comporter en famille et dans la vie courante », se souvient la vice-présidente du Rail, le Réseau d'aide aux immigrés à Lille, qu'Ahmed suivait partout. « Nous ne savions absolument pas comment réagir », commente cette ancienne prof

de sciences de la communication. Heureusement, Jean Fichez, son mari, à l'époque prof de fac chargé de la formation d'éducateurs, avait pu se faire conseiller par d'anciens élèves. Ceux-ci leur avaient recommandé de ne pas rester tout seuls et de se rapprocher d'associations qui avaient l'expérience des réfugiés. Jean avait donc contacté l'Armée du salut. Qui avait fini par trouver une place pour Ahmed.

RÉPONSE INSTANTANÉE

Il était temps. « Nous n'aurions pas tenu une semaine de plus. Nous n'en pouvions plus.

Nous étions crevés. Il nous dérangeait jour et nuit. Nous n'avions plus de week-ends », raconte Elisabeth. L'affaire aurait pu s'arrêter là. Mais les Fichez n'entendaient pas jeter l'éponge : « L'expérience n'était pas négative. Elle avait été juste insupportable. On s'est vite posé la question de savoir ce que l'on pouvait faire pour tous les autres. »

L'accueil d'Ahmed avait été la réponse instantanée à une demande d'hébergement en urgence faite par un de leurs amis, bénévole à la Cimade de Lille, et tout comme eux membre de longue date du GR 59 - comprenez le Groupe de recherches et de randonnée du Nord, formé par une vingtaine de chrétiens de gauche.

Au fil du temps, les membres les plus concernés par le sort des exilés s'étaient de plus en plus impliqués sur le terrain. Passant du rôle de simples donateurs au bénéfice d'une petite association d'aide aux migrants du Pas-de-Calais à la collecte de vêtements, avant de se rendre compte qu'il était plus important de consacrer leur énergie au problème crucial de l'hébergement des demandeurs d'asile, livrés à eux-mêmes, faute de place en Cada. Ce qui était une demande appuyée de Médecins du monde.

2011-2012 : LE MOMENT DE BASCULE

L'idée de Rail naît en janvier 2011. Sur son berceau se penchent le Secours catholique, Salam, la Cimade, Amnesty France et la Pastorale des migrants. Mais l'association ne sera opérationnelle qu'en août 2012. Le temps que ses promoteurs écrivent le cahier des charges en répondant aux questions fondamentales : Que fait-on ? Qui veut-on accueillir, et sous quelle forme ? La rencontre avec Paul de Montgolfier, le directeur de JRS - Jesuites Refugees Services, le Service jésuite des réfugiés, va faire basculer le Rail du côté de l'hébergement dans les familles, limité à un mois par hébergeur.

Tout a commencé en 1980, quand le supérieur général Pedro Arrupe décide d'étendre le champ apostolique de l'ordre aux *boat people* des camps de Thaïlande et de Birmanie, aux côtés de MSF. Depuis, au fil des guerres et des exodes, JRS n'a fait que croître et embellir, organisé par grands ensembles continentaux. S'il est présent dans une douzaine de pays européens, il faudra attendre 2007 pour que le provincial de l'époque soit amené à en créer un en France.

Après avoir consulté les grandes associations humanitaires sur les besoins non satisfaits, JRS

Elisabeth Fichez (à droite, assise), avec un couple d'Ukrainiens (à gauche) et une jeune Arménienne (à droite, debout), avant leur installation dans une communauté de sœurs. ▼



France va développer « Welcome en France », et offrir un toit à des demandeurs d'asile isolés en situation régulière, en majorité des hommes. Le choix de l'hébergement temporaire limité à un mois évite une trop grande implication affective de l'hébergeur et maintient l'hébergé en situation de demandeur d'asile. D'autant que l'hébergeur n'est pas apte à résoudre les problèmes administratifs et sociaux de l'hébergé. Pour JRS, l'essentiel est dans l'échange. Montgolfier explique : « *Au-delà de la question de l'hébergement, ces gens qui n'ont plus de famille, plus d'amis, et qui souvent ont des problèmes avec leurs propres concitoyens, trouvent une relation bienveillante avec des habitants qui ne sont pas des officiels de l'Ofpra, de la préfecture, de la police ou des services sociaux.* » Ainsi, Welcome Jeunes organise pour les jeunes réfugiés des soirées de danse et de théâtre, des matchs de foot et des randonnées.

ASTÉRIX ET LES RÉFUGIÉS

En France, une vingtaine d'associations, comme à Lille ou à Grenoble, font de l'hébergement particulier. En s'inspirant plus ou moins du système mis en place par Welcome en France. Mais aucun des « Astérix le Gaulois » (comme les appelle Montgolfier) n'a la force de frappe de l'association jésuite, ses 13 antennes, ses 150 hébergeurs uniquement sur l'Île-de-France et son budget de 220 000 euros, alimenté par des dons privés, notamment ceux des anciens élèves des écoles jésuites.

Elisabeth Fichez en sourit : le budget de fonctionnement de Rail ne dépasse pas les 1 500 euros pour trente hébergeurs et une cinquantaine de réfugiés accueillis depuis 2012. Début septembre, ils n'étaient encore que onze à héberger, chacun pour un mois, un demandeur d'asile en règle, qui - condition sans appel du cahier des charges - souhaitait manifestement s'intégrer. En quinze jours, l'appel du pape et la triste photo du petit Aylan ont doublé le nombre des bénévoles. Mais il a fallu faire le tri. Refuser tous ceux qui manifestaient des exigences contraires à l'éthique de non confessionnalité de l'association. Ceux qui, par exemple, ne voulaient que des Syriens chrétiens et pas d'Erythréens.

PRATIQUES DE TRI AU TRIOLO

La vice-présidente de Rail ne veut pas dépasser le chiffre de 35 hébergeurs. « *Nous ne pourrions pas assurer le suivi et la qualité de l'accueil* », explique celle qui, à la retraite, travaille 40 heures par semaine pour Rail et a dû engager une adjointe pour l'aider à assurer l'organisation des hébergements et l'appui aux fa-



© Albert Facelly/Divergence

Septembre 2015. Des réfugiés syriens et irakiens en provenance d'Allemagne sont accueillis au monastère des Orantes, à Bonnelles, dans les Yvelines. ▲

« L'intégration passe par du lien »

Elisabeth Fichez,
vice-présidente de Rail.

chefs d'entreprise et cadres, couple de lesbiennes et opposants au mariage pour tous. « *Dans notre système d'hébergement, il y a quelque chose qui se passe et qui est important pour la suite. Nos hébergés sortent des réseaux communautaristes et voient d'autres façons de vivre* », dit Elisabeth Fichez. Avant d'ajouter (on croirait entendre Montgolfier) : « *L'intégration passe par du lien.* » Depuis Ahmed, la maison du Triolo a vu défiler une trentaine de personnes de vingt-cinq nationalités différentes. Longtemps après, certains l'appellent encore pour lui demander de ses nouvelles.

Georges Dupuy

L'ASSOCIATION SALAM

Salam, l'une des associations présentes dans Rail, a été créée en novembre 2002, juste après la fermeture du centre de la Croix-Rouge de Sangate. Forte de 300 membres, elle vit de dons, de subventions et de cotisations. Outre Calais, elle est présente à Dunkerque et à la Grande-Synthe. Ses principales actions en faveur des réfugiés sont la confection et la distribution de repas, l'aide d'urgence, l'hébergement, l'accompagnement administratif et la sensibilisation du grand public.

GD

Lettre ouverte

En juin dernier, un collectif comprenant - notamment - JRS, la Cimade, le Secours catholique et LDH écrivait au ministre de l'Intérieur :

« *Leur présence [des nouveaux réfugiés] dans la rue fait apparaître au grand jour la défaillance systémique des pouvoirs publics, incapables de fournir un accueil décent aux demandeurs d'asile [...]. Tous sont confrontés au manque de place en centres d'accueil pour demandeurs d'asile [...]. Certains n'auraient, nous dit-on, pas le droit d'être hébergés ?*

Faux : le droit à l'hébergement est un principe inconditionnel. »

GD

Voyage sans bagages au pays de l'Ofpra

Du point de vue de l'Office français de protection des réfugiés (et ex-apatrides), comment distinguer entre « réfugiés » au sens strict et « migrants » irréguliers en situation tout aussi dangereuse ? Le grand casse-tête !

OÙ TRACER LA LIGNE...

« D'un point de vue humanitaire, la question n'est pas politique contre économique, mais où tracer la ligne dans le spectre des souffrances. »

Eric Posner

« Ignorer la vulnérabilité du demandeur est inhumain. Mais qui va la mesurer, et selon quels critères ? »

ACCOMPAGNER LE DEMANDEUR

La moitié environ des demandeurs d'asile qui sont aidés par des structures spécialisées pour constituer leur dossier obtient l'asile, contre 12 % des demandeurs isolés.

Entretien d'un demandeur d'asile à l'Ofpra, à Fontenay-sous-Bois, le 12 juin 2015. ◀



© Albert Facelly/Divergence

Sont-ils des exilés fuyant leur pays pour des raisons politiques ou des migrants économiques ? Quel sens donner à cette distinction à l'heure où les chocs migratoires se cumulent ?

Cette distinction reflète la sensibilité héritée d'une époque, celle de la guerre froide, comme le souligne le juriste Eric Posner, évoquant la toile de fond de la Convention de Genève relative aux réfugiés. Pour ne donner qu'un exemple des questions en débat : de quelle catégorie les victimes de guerres civiles relèvent-elles ?

C'est en tout état de cause à l'Ofpra que revient, en France, la charge d'accorder ou non le statut de réfugié, et à ses officiers instructeurs, spécialistes en sciences humaines ou juristes, de vérifier la véracité du récit du demandeur, sur la base de la convention de 1951 suscitée et de celle de New York (1954).

Créé en 1952, l'Office français de protection des réfugiés et des apatrides est sous la tutelle administrative du ministère de l'Intérieur depuis 2010, après avoir été longtemps sous celle des Affaires étrangères. Une tutelle financière et administrative, assortie d'un contrat d'objectifs et de performances signé pour trois ans entre son directeur général et les ministres de l'Intérieur et du Budget.

En cas de rejet, le demandeur peut se pourvoir auprès de la Cour nationale du droit d'asile, son entité juridictionnelle (appelée jusqu'en 2009 Commission des recours des réfugiés) rattachée au Conseil d'Etat. « Nous nous mobilisons depuis des mois pour que les migrants présents à Calais puissent en plus grand nombre demander l'asile », expliquait en avril dernier

Pascal Brice, son directeur, lors de portes ouvertes à l'Ofpra pour les avocats et les associations. Une première depuis sa création, organisée dans la perspective de la réforme de l'asile en cours.

RAPPORT SÉVÈRE DE LA COUR DES COMPTES ET RÉFORME DE L'ASILE...

Il faut dire que les failles de l'action publique ne manquent pas. Elles viennent d'être pointées par la Cour des comptes : « La France ne parvient pas à mettre en œuvre le droit d'asile de manière efficace et conforme aux droits des demandeurs, notamment en raison de délais d'attente trop longs », peut-on lire dans son dernier rapport. L'écart important entre les moyens mis en place depuis plusieurs années et les résultats y est souligné, en matière d'hébergement notamment, malgré la forte augmentation des dépenses qui lui sont liées (de plus de 52 % entre 2009 et 2014) au regard des personnes accueillies (plus de 36 %).

La réforme du droit d'asile se fixe précisément d'abaisser les délais de procédure d'instruction à 9 mois à partir de 2017, contre 18 en moyenne actuellement (avec les recours). Par ailleurs, les demandeurs pourront désormais se faire assister d'un tiers pendant les entretiens (*lire ci-contre*). La réforme vise à améliorer la qualité de la protection et introduit également la notion de vulnérabilité. Reste à savoir comment et par qui sera évaluée cette vulnérabilité, souligne-t-on du côté des associations de terrain qui dénoncent le dispositif de Dublin.

STOPPER LA PROCÉDURE INEFFICACE ET INIQUE DE DUBLIN

Le dispositif européen dit de Dublin, appliqué depuis une vingtaine d'années, impose qu'une demande d'asile soit examinée dans le premier pays européen dans lequel la personne est arrivée. « Les systèmes de fichage et de contrôle étant de plus en plus performants, la France essaie de "dubliner" de nombreuses personnes vers ces pays, et les empêche par conséquent de voir leurs demandes instruites en France », s'indigne-t-on au centre Primo Levi, qui appelait, début novembre, avec plus d'une trentaine d'associations, à manifester pour l'interruption du règlement Dublin et l'enregistrement immédiat des demandes d'asile. « L'Allemagne a suspendu l'application du règlement pour les réfugiés syriens depuis fin août. Les demandeurs doivent pouvoir déposer leurs demandes dans le pays de leur choix à l'intérieur de l'UE. »

Karen Benchetrit



Les contradictions de l'Europe

Pour Frédéric Encel, expert en géopolitique, il est inutile et injustifié de crier à l'apocalypse. Mais « l'Europe doit tirer les leçons de cette crise humanitaire », après tant d'autres mal gérées depuis l'effondrement de la Yougoslavie. Entretien.

Frédéric Encel, 2011. ◀

Frédéric Encel, docteur en géopolitique, consultant et maître de conférences à Sciences po Paris, déplore la vision à court terme de l'Union européenne, qui n'a pas permis d'appréhender la crise des réfugiés dans de bonnes conditions.

DDV La crise des réfugiés à laquelle nous sommes confrontés est l'un des plus grands désastres humanitaires depuis la Seconde Guerre mondiale. Est-ce le résultat d'un échec de la diplomatie ?

Frédéric Encel. Toute crise migratoire est, d'une manière ou d'une autre, liée à un échec diplomatique : on connaissait les causes en amont et elles n'ont pas été résolues à la source. Alors il reste la diplomatie !

En revanche, je ne souscris pas au terme de « désastre humanitaire », même si des réfugiés vivent dans des conditions réellement apocalyptiques. Désastre, l'exode massif des Rwandais dans l'Afrique des Grands Lacs, de 1959 à 1994, fut vraiment catastrophique. Dans la situation actuelle, compte tenu de la mobilisation - même tardive -, de la mise en place de structures d'accueil, de l'expérience, et peut-être en partie de la générosité des Européens, on peut parler d'une crise humanitaire grave.

DDV Comment en est-on arrivé là ? N'y a-t-il pas une mauvaise gestion de cette crise ?

F.E. Cette gestion gesticulatoire est plutôt le résultat de l'incapacité des Européens à s'entendre, ce qui n'est pas nouveau. On l'a vu dans l'Afrique des Grands Lacs, au Proche-Orient et, dans une certaine mesure, dans la crise ukrainienne. Pourquoi cela fonctionnerait-il mieux aujourd'hui ? La crise post-yougoslave avait montré l'inefficacité politique de l'UE. Il faut qu'elle en tire des leçons, car elle ne pourra pas exister de façon sereine sans se donner les moyens de gérer ce type de crises.

DDV Le fait de jouer le pourrissement n'a-t-il pas débouché sur une certaine panique face au flux de réfugiés ?

F.E. Les Etats fonctionnent sur le court-

termisme. Le contraire se saurait ! Il faut revenir aux printemps arabes qui, pour la plupart, émanaient d'initiatives très courageuses de populations désireuses de se débarrasser de leur dictateur pour obtenir plus de liberté légitime. Le problème est que ces révolutions se sont transformées en guerre civile presque partout, sauf en Tunisie.

Fin 2010, début 2011, l'Europe avait deux possibilités : soit nous regardions sans rien faire, soit nous intervenions pour le maintien de dictatures répressives, en nous opposant à tous ces jeunes gens qui ne demandaient qu'à vivre en démocratie. C'était impensable. Fallait-il ou non sauver Benghazi de la vindicte de Kadhafi ? Devions-nous nous battre en Syrie avec les rebelles pour renverser le pouvoir, et étions-nous en mesure de préparer l'après ? La question est d'ordre militaire, diplomatique, mais aussi philosophique.

DDV Pourquoi nos dirigeants n'ont-ils pas mesuré à temps l'ampleur de cette catastrophe annoncée ?

F.E. Combien de personnes travaillent dans les renseignements en Europe ? Des milliers d'agents, et des centaines au quotidien sur le Proche et le Moyen-Orient ! Quinze jours avant la chute du Mur, le conseil d'analyse et de prévision avait dit à François Mitterrand que l'Allemagne ne se réunifierait pas avant plusieurs années !

DDV La Turquie joue un rôle clé dans cette situation...

F.E. Effectivement, et je pense que nous sommes trop complaisants vis-à-vis de la duplicité extraordinaire d'Erdogan et de sa capacité cynique à jouer de son levier migratoire contre nous, pour nous extorquer des fonds européens qu'on lui donne d'ailleurs volontiers. Diplomatiquement, l'Europe est trop faible face à ce pouvoir, et cela explique en partie la crise migratoire. On a besoin d'établir un rapport de forces avec la Turquie, avec des relations franches, de confiance, et aussi sans concession sur les plans économique et commercial.

Erdogan sait jouer sur les peurs pour renforcer son pouvoir dans un contexte ultra-sécuritaire dans lequel évolue la région. Il y a chez lui un paternalisme ultraconservateur menaçant, qu'on croyait révolu, surtout dans un pays qui a une forte conscience politique.

Propos recueillis par Alain Barbanel

A LIRE

Frédéric Encel :
« Petites Leçons
de diplomatie ».
2015, Editions Autrement.

La diplomatie est le lieu de tous les complots, mensonges, intimidations et menaces. Dans cet essai, Frédéric Encel passe au peigne fin les stratégies diplomatiques des grands de ce monde, avec de nombreux cas d'école qui ont marqué la vie diplomatique ces dernières décennies, où tous les coups sont souvent permis. Avec en toile de fond cette question : comment manœuvrer sur la scène internationale pour servir au mieux ses intérêts ? Ou quand morale et politique ne font pas toujours bon ménage pour parvenir à ses fins... Un sujet brûlant, que l'actualité d'aujourd'hui ne démentira pas.

"Les migrants votent avec leurs pieds : ils ne choisissent pas la France."

Dépêchés à Munich, début septembre, pour inciter 1 000 demandeurs d'asile, essentiellement des Syriens et des Irakiens, à passer le Rhin, les agents de l'Ofpra ont, semble-t-il, eu du mal à convaincre...

Beaucoup de Syriens qui affluent en Europe préféraient de fait rejoindre des proches déjà installés en Allemagne et en Suède, des pays par ailleurs beaucoup plus favorables à ces réfugiés pour la plupart éduqués, formés, qui veulent s'installer et travailler. « *Le modèle français rebute les réfugiés* », titrait « *Libération* », qui publiait fin septembre un comparatif entre quatre pays d'accueil (la France, l'Allemagne, le Royaume-Uni et la Suède) sur la base de chiffres officiels divers portant sur 2014⁽¹⁾. « *Les migrants votent avec leurs pieds*, pouvait-on aussi lire dans le "New York Times", et ils ne choisissent pas la France. » Le quotidien américain soulignait notamment l'impact du manque d'enthousiasme des Français à les accueillir.

« *Les exilés qui arrivent en Europe essaient de passer en Grande-Bretagne ou en Allemagne* », déclarait de son côté Bernard Cazeneuve.

Rapporté au nombre d'habitants de chaque pays, le chiffre des demandes d'asile déposées en France s'avère bien loin de celui de l'Allemagne : 1 demande pour 1 053 habitants, contre 1 pour 398 en Allemagne, ou 1 pour 116 en Suède... Seule la comparaison avec le Royaume-Uni inverse ce constat (avec une demande pour 2 019 habitants).

LA LENTEUR DE L'INSTRUCTION DES DEMANDES D'ASILE

Il y a tout d'abord la durée d'instruction des demandes : de l'ordre de 18 ou 19 mois en

France, 2 ans en moyenne selon le dernier rapport à ce jour de la Cour des comptes⁽²⁾, la plus longue comparée aux moyennes des autres pays comparés. Le délai devrait toutefois être ramené à 9 mois d'ici à 2017, objectif fixé par la nouvelle réforme du droit d'asile.

Pour l'instant, ces procédures longues entraînent « *des surcoûts en matière d'allocation et d'hébergement* », avec une saturation du dispositif, « *y compris au détriment des structures censées accueillir d'autres publics* », précise le même rapport.

Un autre facteur explique la moindre attractivité de la France : les 21,6 % de chances de voir la demande acceptée en première instance, alors qu'en Allemagne, la probabilité d'une décision favorable atteint près de 42 %, un chiffre qui frôle les 77 % en Suède... Selon la Cour des comptes, le rejet est de 74 %. Par ailleurs, a indiqué Bernard Cazeneuve, 20 % des étrangers déboutés de leur demande d'asile restent en France.

CRISE ÉCONOMIQUE ET CHÔMAGE...

Le dynamisme économique du pays d'accueil semble jouer à plein dans le choix des migrants. Avec un taux de chômage de 10 %, il est clair que la France ne fait pas envie... sans parler de la législation du travail.

En Grande-Bretagne, il n'y a pas de carte d'identité, ce qui complique les contrôles ; l'embauche d'un clandestin y est, certes, passible d'une amende qui peut aller jusqu'à 25 000 euros, mais c'est une peine civile (contrairement à la France, qui assortit l'amende d'une peine d'emprisonnement de 5 ans). A la flexibilité du travail et aux emplois précaires à la pelle s'ajoute un taux de chômage quasiment moitié moins important qu'en France, comme en Allemagne.

Last but not least, le taux de croissance économique outre-Manche, de 2,8 % l'an dernier (et 2,7 attendus en 2015), témoigne d'un dynamisme économique qui manque chez nous. Sans la délocalisation de leur frontière sur Calais, les Britanniques enregistreraient d'ailleurs très probablement beaucoup plus de demandes d'asile... d'autant que la langue pèse aussi sans doute dans le choix des migrants, qui connaissent bien souvent quelques mots d'anglais.

Karen Benchetrit

*

1. Eurostat, UNHCR, Home Office, Office for National Statistics... le quotidien y consacrait une double page, le 28 septembre.

2. Rapport publié le 20 octobre dernier, lié à des investigations antérieures aux nouvelles mesures.

Le 16 juin 2015, autour du poste frontière de Saint-Ludovic, entre Menton et Vintimille. ▼



Des Mairies se retrouvent le bec dans l'eau

Les communes volontaires sont prêtes à accueillir les réfugiés. Pourtant, à l'exception de quelques cas très médiatisés, l'accueil tarde à se mettre en place, au grand désarroi des édiles.

« **Q**uand je suis descendu de chez moi à 8 heures du matin pour accueillir les réfugiés, je me suis fait accueillir par les médias. Franchement, je me serais bien passé de cette publicité ! » Michel Gonord, maire sans étiquette de Champagne-sur-Seine, a été l'un des premiers maires de France à recevoir dans sa commune des réfugiés venus de Syrie. D'où une couverture médiatique sans précédent, qui n'a pas été simple à gérer avec les administrés. « Il y a eu beaucoup d'élan de solidarité et de générosité, mais dans une petite ville ex-ouvrière qui compte 44 % de logements sociaux, les tensions se sont fait aussi sentir. J'ai dû faire une réunion publique pour calmer les esprits. »

Concrètement, c'est une résidence étudiante encore inoccupée et destinée à accueillir un foyer de jeunes travailleurs qui a été dédiée comme lieu de transit. « Nous avons fait remonter cette possibilité de logement vide au préfet de la région, et quand nous avons été prévenus de leur arrivée, tout était prêt en quarante-huit heures. L'aide de la Croix Rouge a été très professionnelle », explique Michel Gonord.

LES BAILLEURS SOCIAUX MOBILISÉS

Toutes les municipalités ne sont pas logées à la même enseigne. Depuis la déclaration de François Hollande, en septembre dernier, confirmant que la France accueillerait 24 000 réfugiés supplémentaires en deux ans, beaucoup se sont portées candidates auprès des préfectures, en fonction de leur capacité d'accueil. Mais dans les faits, il ne se passe pas grand-chose et ils ne sont que 600 réfugiés à avoir été installés dans les communes de l'Hexagone. On est donc loin du compte !

Alors... beaucoup de bruit pour rien ? « François Rebsamen a souhaité que sa ville se mobilise, mais sans tapage, de la façon la plus discrète possible, afin d'éviter les faux débats et les mauvaises polémiques », souligne Nathalie Koenders, première adjointe au maire de Dijon. « La préfecture nous a annoncé l'arrivée d'une trentaine de demandeurs d'asile, mais nous restons dans l'attente des décisions de l'Etat, et aussi de l'Europe, pour orienter physiquement ces publics vers la France. De notre côté, nous sommes prêts et avons construit une réponse en mobilisant des résidences sociales municipales et en mettant à disposition des logements de la ville préemptés dans le cadre de projet d'urbanisme », poursuit l'adjointe du maire socialiste, qui attend aussi beaucoup des bailleurs sociaux pour proposer à ces populations des

solutions de logement pérennes, une fois le statut de réfugié acquis.

LES LENTEURS ADMINISTRATIVES ENTRETIENNENT LA CONFUSION

Branle-bas de combat aussi à Saint-Etienne, où le maire, Gaël Perdriau (Les Républicains), est exaspéré par la lenteur administrative de l'instruction des dossiers des demandeurs d'asile - qui est, selon lui, le principal problème à surmonter. « Quand on sait que le délai peut durer deux ans, c'est beaucoup trop long. Les demandeurs déboutés du droit d'asile deviennent des sans-papiers. C'est une aberration que je dénonce et qui crée chez nos concitoyens la confusion entre migration volontaire et forcée, comme pour les réfugiés politiques qui n'ont pas d'autre choix car c'est une question

L'AIDE DE L'ÉTAT

François Baroin, le président de l'Association des maires de France et maire (Les Républicains) de Troyes, a salué la décision de l'Etat qui s'est engagé à supporter à 100 % le coût de la prise en charge des réfugiés, à hauteur de 6 000 euros par personne accueillie. Un facteur majeur au moment où l'AMF mobilise ses troupes pour contester la baisse des dotations de l'Etat.

Sous le feu des médias, une famille de migrants arrive au camp de réfugiés de la ville de Champagne-sur-Seine, le 9 septembre 2015. ▼



© Reuters/Christian Hartmann

de vie ou de mort. » A Saint-Etienne, tous les acteurs ont été mobilisés bien en amont, qu'il s'agisse des bailleurs sociaux, des services municipaux, de l'Education nationale, de l'Agence régionale de santé et des centres sociaux... mais qui restent toujours sans nouvelles ! Même réaction pour Philippe Bouyssou, le maire communiste d'Ivry-sur-Seine, qui déplore « le décalage réel entre la réalité du terrain et l'affirmation par l'Etat et le gouvernement de leur volonté à accueillir les réfugiés ». A Ivry, pourtant, plusieurs dizaines de places pourraient être mises à disposition, ainsi que des appartements du parc du patrimoine privé municipal. Aujourd'hui, dans les communes, ce n'est pas la générosité, mais bel et bien les réfugiés qui manquent à l'appel !

Alain Barbanel

La procédure

C'est sur la base du volontariat que les communes se portent candidates pour accueillir les réfugiés. Elles doivent indiquer à leur préfecture leur capacité d'accueil et les infrastructures disponibles. Si ce volontariat ne suffit pas, ce qui n'est actuellement pas le cas, l'Etat, dans sa mission régalienne, a le pouvoir de définir le cadre géographique d'accueil.

L'enseignement du français, le b.a.-ba de l'intégration

Alors qu'il est vital pour eux de se débrouiller en français, les demandeurs d'asile ont de plus en plus de mal à dénicher des cours. La rigueur budgétaire appliquée aux associations d'apprentissage de la langue n'arrange rien.

Cette année, les classes de français du Cèdre, le Centre parisien d'entraide pour les demandeurs d'asile et les réfugiés du Secours catholique, ont accueilli 120 élèves pour 200 demandes. Grégoire Valadié, coordinateur socioculturel au Cèdre et chargé de mission pour l'apprentissage de la langue, pointe l'extrême difficulté pour un réfugié livré à lui-même de trouver une structure d'apprentissage du français, alors qu'il est vital de se débrouiller dans la langue. Pour vivre, faire ses démarches et commencer à s'intégrer.

SATURATION

Avec 250 équipes dédiées à l'enseignement du français, dont 66 pour la seule Ile-de-France, le Secours catholique est le poids lourd du secteur associatif, suivi par la Croix Rouge, le Secours populaire et la Cimade. Mais une multitude de petites associations, de centres sociaux et d'organismes locaux financés par les mairies forment une offre de proximité non négligeable. L'ennui est que toutes ces microstructures sont saturées. Elles ne proposent pas non plus des horaires adaptés aux besoins des migrants. Grégoire Valadié, chargé de mission au Secours catholique, commente : « Ce sont des gens confrontés à dix mille urgences, pour qui, à un moment donné, aller aux cours n'est pas prioritaire. » Alors, pour diminuer un taux de chute qui atteint parfois 50 %, le Cèdre propose des cours du matin et du soir, et bientôt le samedi.

ORAL PRIVILÉGIÉ

Enseigner le français comme une langue étrangère demande quelques bonnes bases pédagogiques. Même si la majorité des élèves du Cèdre, issus de milieux urbain et périurbain, ont fait des études plus ou moins longues, avec ou sans diplômes à la clef. Les 18 bénévoles du Cèdre s'appuient sur des supports établis par des professionnels, des grammaires progressives, des contes, des pièces ou des romans réécrits en français facile. L'oral est privilégié à travers des petites conversations ou des jeux de rôle adaptés aux différents niveaux. Les enseignements sont généralement truffés d'éléments sociétaux qui apprennent aux migrants le fonctionnement de la société française. Grégoire Valadié a été chargé d'harmoniser l'enseignement au niveau national. Il veut mettre les professeurs bénévoles en réseau et les intégrer davantage aux autres équipes de l'as-

sociation : « L'apprentissage de la langue doit être au cœur de notre politique d'accompagnement. Mais cela ne veut pas dire que nous devons toujours tout faire nous-mêmes. » Surtout ne pas se substituer à des dispositifs professionnels nationaux, comme celui géré par l'Office français de l'immigration et de l'intégration (l'OFII) dans le cadre du contrat d'intégration Avenir jeunes ou Ouvrir l'école aux parents.

Méthode de français spécialement éditée pour l'apprentissage du français aux migrants. ▶

Évaluation

Pour évaluer les connaissances linguistiques, les spécialistes européens utilisent le Cadre européen commun de référence pour les langues. Depuis 2001, le CECRL fournit aux Etats membres de l'Union une base commune permettant la conception de programmes, diplômes et certificats. Le CECRL introduit trois niveaux d'évaluation :

- Niveau A : utilisateur élémentaire, pouvoir converser simplement, parler de soi, faire des achats et effectuer des démarches élémentaires ;
- Niveau B : utilisateur indépendant, niveau demandé pour obtenir la naturalisation ;
- Niveau C : expérimenté, autonome, ou possédant la pleine maîtrise.

GD



MISE EN CONCURRENCE

Même si l'association confessionnelle s'enorgueillit de son indépendance financière, elle craint d'être touchée par la rigueur budgétaire qui frappe l'Etat et les collectivités locales. L'époque où tous les organismes d'apprentissage du français étaient arrosés sans distinction est terminée. L'heure est à la mise en concurrence des différentes associations. Celles-ci devront de plus en plus justifier qu'elles travaillent bien pour les publics que l'Etat veut former, et dont les demandeurs d'asile ne font pas forcément partie. Les plus dépendantes des deniers publics devront choisir entre leur mission et leur financement. « Il y aura de moins en moins de coopération entre les associations, qui ne voudront pas donner d'infos aux voisins », prédit Valadié. Les acteurs du secteur pourraient bien retourner à l'école pour apprendre de nouveaux mots comme compétition et méfiance.

Georges Dupuy

“Wir schaffen das”, Nous allons y arriver !

Malgré les inévitables contre-feux xénophobes, la plupart des Allemands avaient répondu avec enthousiasme à l'appel d'Angela Merkel à accueillir dans l'urgence un million de réfugiés des guerres d'Irak et de Syrie. Un enthousiasme qui se refroidit pourtant.

« **T**out d'abord il y a le droit fondamental à l'asile de ceux qui sont persécutés [...] Un second principe est celui de la dignité de tout un chacun [...] Alors, je vous le dis très simplement : l'Allemagne est un pays fort [...] nous sommes déjà arrivés à tant de choses. Nous allons y arriver - Wir schaffen das. »

SIDÉRATION

Ces mots d'Angela Merkel, le 31 août 2015, ont plongé l'Allemagne, et peut-être l'Europe, dans un état de sidération enthousiaste ou consternée.

Depuis, près d'un million de réfugiés sont arrivés en Allemagne. Angela Merkel, dont la cote était de 75 % après la crise grecque, reste créditée de 54 % d'opinions favorables.

« DIE MORALISCHE NATION »

Un exemple extravagant de l'effet produit en Europe : une tribune de Yannis Varoufakis dans la « *Frankfurter Allgemeine* » du 13 septembre, sous le titre, incroyable dans sa bouche, de « *La nation morale* ». Cet ennemi juré d'Angela Merkel invente ici d'en faire une héroïne de la morale kantienne, concluant par ces mots :

« Ayant vu les Allemands apporter leur aide aux réfugiés refoulés par d'autres Européens, je me suis persuadé qu'ici est à l'œuvre quelque chose de très ressemblant à la pensée de Kant [...] L'Europe a besoin du leadership de l'Allemagne, si exemplaire sur le problème des réfugiés. »

PAROLES ALLEMANDES

Pourtant, comme l'aurait dit Péguy, ce moment mystique n'est-il pas retombé en politique ? Que pensent aujourd'hui les Allemands ?

Alors que les structures d'accueil sont débordées, que les bénévoles sont fatigués, que les victimes se battent entre elles, que les sentiments populistes et xénophobes se font entendre de plus en plus fort : le mouvement Pegida réunit, chaque lundi, à Dresde et ailleurs en Allemagne, des dizaines de milliers de manifestants sur des thèmes violemment xénophobes ; l'AfD, l'*Alternative für Deutschland*, « L'alternative pour l'Allemagne », un nouveau parti fondé en 2013 (aux thèmes proches de ceux du FN), est monté à plus de 6 % et vise à entrer au Bundestag.

« Même le Grec Yannis Varoufakis voit désormais en Merkel “notre” héroïne de la morale kantienne. »



6 septembre 2015. Manifestation de soutien à l'accueil des migrants, à Dortmund, en Allemagne. ◀

J'ai interpellé deux germanophones : Lasse Lohmann, 23 ans, étudiant à Brême, qui séjourne actuellement à Dijon où il a rejoint la Licra ; et Till Meyer, consul d'Allemagne à Dijon, responsable de la Maison Rhénanie-Palatinat où il organise des événements culturels fréquents et importants et des cours de langue et de littérature germaniques. Comment ressentent-ils, trois mois après, le « *Wir schaffen das* » d'Angela Merkel ?

Lasse Lohmann. « J'ai d'abord approuvé, mais avec inquiétude. Car qui est ce *wir*, ce nous ? N'implique-t-il pas, qu'on le veuille ou non, un nationalisme rémanent ? Angela Merkel a certes fait avancer beaucoup de combats - celui du mariage homo, la politique climatique, et, ici, les réfugiés -, mais je ne voterai quand même pas CDU. »

Till Meyer. « Moi, j'ai confiance. On y arrivera. Mais, bien sûr, pas juste comme ça, en une nuit ("nicht über Nacht"). Il faut de l'argent, prendre

en charge les nouveaux arrivants, avec des cours de langue, en particulier. Et aussi les répartir entre les Länder, entre les pays européens. L'effort est énorme. Et il y a la tenta-

tion du repli nationaliste. Pourtant, même Seehofer, tout en donnant des gages à sa droite, cherche des solutions. De même Schäuble, qui lui aussi évite tout propos extrémiste. Nos politiques sont plutôt impeccables dans cette tempête. »

Alain David

PEGIDA

Le mouvement

« *Patriotische Europäer gegen die Islamisierung des Abendlandes*, - les Européens patriotes contre l'islamisation de l'Occident » -, surgi en octobre 2014, se manifeste par des rassemblements du lundi, à Dresde notamment (en référence à ceux de Leipzig qui avaient conduit à la chute du Mur en 1989). Les 10 000 à 20 000 manifestants se retrouvent sur des thèmes populistes, xénophobes, souvent violents.

C.S.U. ET C.D.U.

Horst Seehofer est le dirigeant actuel de la CSU (*Christlich-soziale Union*), le parti bavarois dont la figure mythique fut Franz-Josef Strauss - allié, plutôt à sa droite, de la CDU (*Christlich-demokratische Union*), le parti actuellement majoritaire, dont sont membres Angela Merkel, fille d'un pasteur et venue d'Allemagne de l'Est, et le Président fédéral, Joachim Gauck, lui-même pasteur. Wolfgang Schäuble, l'actuel ministre des Finances, en est l'homme fort.

L'Autriche face à la tentation hongroise

Après une première réaction altruiste au diapason de celle de leurs voisins allemands, les Autrichiens se sont divisés face à l'afflux des réfugiés et menacent de reconstruire comme un « rideau de fer à l'envers ».

Le 10 octobre 2015, dans la gare principale de Vienne, des réfugiés attendent un train pour l'Allemagne. De nombreux Viennois sont venus les aider. ➤



© Jérôme Segal/Licra

LA « CONSTRUCTION PROTECTRICE » DE MME MIKL-LEITNER

Le mot « barrière » avait provoqué une levée de boucliers en Autriche. Le chancelier a expliqué qu'il ne s'agissait pas d'une barrière autour de l'Autriche, mais d'une « mesure technique de sécurité ».



1. En 2003, le ministre de l'Intérieur ÖVP (droite) a décidé d'« améliorer » le traitement des demandes d'asile en lançant un appel d'offres. L'organisation allemande « European Homecare » avait été préférée à un consortium d'ONG réunies autour de la Croix Rouge. En 2011, lors d'un nouvel appel, c'est l'ORS qui fut sélectionnée.

Petit pays de l'UE, ancien rempart du monde dit libre face au bloc de l'Est, l'Autriche est devenue, pendant l'été 2015, une étape importante sur la route des Balkans. Après avoir traversé la Turquie, la Grèce, la Macédoine, la Serbie et la Hongrie, les milliers de demandeurs d'asile désireux de se rendre le plus souvent en Allemagne, sinon en Suède ou dans d'autres pays du nord de l'Europe, considèrent l'Autriche comme le premier havre de paix.

LE CHOC DU « CAMION CHARNIER »

La découverte, le 27 août 2015, d'un camion charnier entre Vienne et la frontière hongroise, avec 71 corps en décomposition, a eu un effet mobilisateur important pour la société civile. Le soir même, 500 personnes se rassemblaient devant le ministère de l'Intérieur, et quatre jours plus tard environ, 20 000 manifestants exigeaient la mise en place de moyens légaux à la disposition de ceux qui demandent l'asile dans le pays. Le 3 octobre, on atteignait 80 000 personnes - ce qui est énorme pour le pays - avec une manifestation et un concert sur la Heldenplatz, la place des Héros, en soutien aux demandeurs d'asile. Dans les deux principales gares de Vienne, une mobilisation sans précédent a vu le jour, bien davantage relayée par les réseaux sociaux et les initiatives individuelles que par les associations caritatives. La fermeture de la frontière entre la Serbie et la Hongrie, à la mi-septembre, n'a rien changé, les « pas-encore-réfugiés » sont passés par la Croatie. Début novembre, après la fermeture de la frontière entre la Croatie et la Hongrie, la route des Balkans a fait étape en Slovaquie, mais toujours pour passer en Autriche.

L'EXTRÉMISTE HONGROIS ORBÁN FAIT DES ÉMULES

Au même moment, deux élections régionales importantes se sont déroulées. Le principal parti d'extrême droite, le FPÖ, a obtenu 30 % des suffrages en Haute-Autriche et 31 % deux semaines plus tard à Vienne. De plus en plus, la société autrichienne se clive sur la question de la politique migratoire et du droit d'asile.

La politique extrêmement restrictive, sinon clairement inhumaine, menée par Viktor Orbán en Hongrie fait des émules à l'extrême droite, mais aussi parmi ses alliés politiques du Parti populaire européen.

La députée du FPÖ, Susanne Winter, a fait l'éloge du Premier ministre hongrois lorsque ce dernier rendait la « finance internationale » responsable de la crise actuelle, allant jusqu'à « liker » le commentaire d'un visiteur de sa page qui, plus précisément, expliquait : « *L'argent sioniste - les Juifs dans le monde, voilà le problème.* » Mme Winter, qui avait déjà été condamnée pour avoir défini Mahomet comme pédophile, a été exclue du FPÖ, mais conserve son mandat.

QUAND L'« ATTRACTIVITÉ » GÉNÈRE 1 MILLION DE PROFITS...

Au sein de l'ÖVP, parti conservateur proche du Fidesz hongrois ou des Républicains (ex-UMP) à la française, la ministre de l'Intérieur, Mme Mikl-Leitner, prépare la mise en place d'une « construction protectrice » le long de la frontière avec la Slovaquie, et les députés voteront à la fin de l'année une restriction du droit d'asile, qui sera limité dans le temps, avec une réévaluation tous les trois ans et une limitation du regroupement familial.

Pour Mme Mikl-Leitner, il s'agit très simplement de rendre l'Autriche « moins attractive », espérant que moins d'étrangers y demanderont l'asile. Au 1^{er} novembre, les autorités ont enregistré 66 000 demandes d'asile pour l'année en cours, avec une projection à 80 000 pour l'ensemble de l'année (sur les 500 000 demandeurs d'asile qui devraient être entrés dans le pays), contre 28 000 l'an dernier. Cette hausse fait avant tout le bonheur de l'entreprise ORS Service GmbH⁽¹⁾ dont le siège est en Suisse, qui gère 28 centres d'accueil ou de répartition de demandeurs d'asile dans le pays, mais aussi le camp de Gabíkovo, en Slovaquie, où l'Autriche a délocalisé une partie de ses demandeurs d'asile. En 2014, ORS avait reçu 21 millions de l'Etat autrichien et dégagé plus d'1 million de profits. L'Autriche semble pour ce groupe un pays suffisamment « attractif ».

L'irresponsabilité des États du Golfe

Rien qu'en octobre dernier, 218 000 personnes ont traversé la Méditerranée pour rejoindre l'Europe. Les chiffres records s'accumulent. Encore faut-il les rapporter à la population de l'Europe, à sa richesse... et à celle des pétromonarchies !

« **L'**Europe fait face à la pire crise de réfugiés depuis la Seconde Guerre mondiale. » Ce constat émanant du Commissaire européen à l'immigration, Dimitris Avramopoulos, pourrait alarmer. Il convient de le relativiser. Certes, l'Union européenne a bien accueilli près d'un million de réfugiés depuis le début de l'année. Certes, ce chiffre dépasse les estimations du Haut-Commissariat de l'ONU pour les réfugiés (HCR). Mais, ramené à la population totale des 28 pays membres, cet afflux de population ne représente que 0,2 % de hausse démographique pour l'UE.

RIEN À VOIR AVEC LE LIBAN...

Si la Commission européenne a prédit, début novembre, l'arrivée dans l'UE de 3 millions de migrants supplémentaires d'ici à 2017... cela mérite, là encore, d'être remis en perspective. Comparée à la situation de la Turquie, où 2,5 millions de Syriens ont trouvé refuge (le pays dont la population avoisine les 75 millions de citoyens) depuis cinq ans, ou de la Jordanie, qui compte 800 000 réfugiés (le royaume comptant 6,5 millions de sujets), la situation de l'Europe est loin d'être dramatique.

Surtout quand on rapporte le nombre des réfugiés qui y ont émigré à ceux du Liban, où 2 millions d'exilés s'entassent dans des camps, là où la population locale avoisine les 4,5 millions d'habitants. La situation du pays du Cèdre est d'autant plus périlleuse que son régime politique est vacillant : sa présidence est vacante, son Parlement a prorogé son mandat, et son gouvernement est bancal ; son armée et sa police sont dirigées par des chefs intérimaires.

... NI AVEC LES CONTRAINTES TURQUES

Pour Antoine Basbous, directeur de l'Observatoire des pays arabes, les Européens seraient bien inspirés d'intégrer ces éléments avant de se plaindre. « Sur une population de 22 millions d'habitants, la Syrie est confrontée à des mouvements de population qui touchent plus de 12 millions de personnes », analyse-t-il. 8 millions d'entre elles ont été déplacées à l'intérieur de ses frontières. 4 millions ont trouvé refuge à l'extérieur, principalement en Turquie, au Liban, en Jordanie et en Irak. C'est là que se concentrent les problèmes majeurs de crise politique, sanitaire et économique.

Et la facture est lourde. L'Etat turc (le plus solide et le plus riche de ces quatre pays) a ainsi déboursé 6 milliards de dollars depuis 2011 pour faire face à l'afflux de réfugiés. C'est

parce qu'il ne veut pas continuer de payer seul cette note qu'Erdogan a demandé la création d'une zone d'exclusion, pour permettre aux réfugiés syriens de revenir s'installer dans une zone démilitarisée en Syrie. « Il s'est vu opposer un refus catégorique de Barack Obama. Il a donc laissé faire des passeurs agissant au vu et au su des autorités pour vider un peu le pays », présente M. Basbous.

Ces réfugiés étaient une arme politique entre les mains du régime Al-Assad, arme avec laquelle il menaçait de déstabiliser les pays de la région. C'est désormais un outil diplomatique entre les mains des Turcs pour peser sur l'Europe et, à travers elle, les Etats-Unis.

DE QUOI ONT PEUR LES PÉTRONOMARCHIES ?

Washington se tourne donc aujourd'hui vers les pays du Golfe, qui ont à la fois de l'espace et des moyens pour accueillir ces populations exilées. Mais ceux-ci seront-ils prêts à jouer les terres d'accueil ? Antoine Basbous en doute. « Les dirigeants des pétromonarchies ont peur de l'insécurité que provoquerait l'afflux de milliers de réfugiés. Ils appréhendent d'autant plus leur venue qu'ils craignent que ces Syriens ne leur reprochent d'avoir inefficacement financé la guérilla qui n'a pas réussi à renverser le régime qu'ils honnissent », émet-il. Du coup, ils payent en finançant les associations qui interviennent dans les camps de réfugiés. Mais l'argent n'est pas tout !

■ Baudouin-Jonas Eschapasse

« Ce million de réfugiés représente 0,2 % de la population de l'Union européenne. »

3 500

C'est le nombre de personnes qui ont perdu la vie ou qui ont été portées disparues en 2015, en tentant de traverser la Méditerranée pour rallier l'Europe.

Mai 2012, à Doha, au Qatar. Deux hommes en tenue traditionnelle discutent sous un ciel peint en trompe l'oeil. ▼



Erythrée... ces exilés dont on ne sait rien

Eclipsés par les crises d'Irak et de Syrie, noyés dans le flot africain des réfugiés de la misère, qui sont donc ces Erythréens forcés de fuir un régime infernal, en guerre perpétuelle contre son propre peuple depuis sa difficile indépendance ?

A LIRE

Léonard Vincent :
« Les Erythréens ».
2012, Ed. Payot Rivage.
« Où sont les Erythréens
aujourd'hui ? s'interroge
l'auteur. Un peu partout. »

Des conditions d'accueil déterminantes

« L'Europe n'est pas une destination au départ. C'est bien souvent les conditions dans le premier pays d'accueil qui déterminent la suite du parcours. »

Jean-François Dubost,
Amnesty International-
France.

Dans la jungle de Calais, en janvier 2015, un groupe d'hommes d'origine érythréenne mange le porridge quotidien avec les doigts dans un plat unique. ▼

Is sont pourtant toujours plus nombreux à échouer depuis des années sur les côtes et dans les grandes villes d'Europe. Que sait-on de ces naufragés ? Qui sont-ils ? Parmi les rares témoignages et les enquêtes de fond sur le phénomène migratoire, il faut lire celui de Maria Pace Ottieri. Anthropologue, écrivain et journaliste italienne, elle a raconté, il y a plus de dix ans déjà, son « Voyage parmi le peuple des naufragés⁽¹⁾ » de Lampedusa. Ce récit d'enquête, loin des images chocs et des discours moralisateurs, a été primé dans son pays et adapté au cinéma.

Depuis, le flot n'a évidemment pas cessé. Début avril 2011, près de 400 Somaliens et Erythréens disparaissaient, engloutis dans le détroit de Sicile après avoir chaviré. « L'équivalent de 6 000 Français en un naufrage », souligne Léonard Vincent, journaliste et auteur du livre « Les Erythréens » (lire ci-contre). « Partir vers l'Occident, écrit-il, loin de l'Afrique, loin de l'Erythrée maudite, est leur seul objectif. Moi, j'archive l'hémorragie. »

Un nombre croissant afflue en Europe après avoir traversé l'Afrique, fuyant un régime despotique. Des milliers à fuir l'Erythrée au péril de leur vie pour échapper à la conscription : le service est officiellement de 18 mois, mais

décrocher le moindre visa. Nombreux sont ceux qui reprennent donc la route direction la Libye, pour rejoindre l'Europe.

5 000 ÉRYTHRÉENS FUIENT LEUR PAYS CHAQUE MOIS...

Les chiffres sont exponentiels : ils étaient de 1 000 à 3 000 par mois à fuir en 2010, 3 000 à 4 000 en 2013, 5 000 aujourd'hui (source HCR). Une dizaine arrive chaque jour sur Calais.

« L'avenir de l'Erythrée se trouve aujourd'hui dans les camps du HCR en Afrique, les pénitenciers de Libye, les villas des sadiques du Sinaï, les coques de noix de la Méditerranée, nos centres de rétention et nos bidonvilles, c'est de cela dont il faut s'occuper, écrit encore Léonard Vincent. La meilleure preuve en est que, le jour du coup d'Etat manqué du 21 janvier 2013, aucun Erythréen n'est sorti de son abri de fortune à Calais pour tenter de passer en Angleterre : ils attendaient de voir s'il fallait maintenant faire la route dans l'autre sens. » Cette année, ils représentent la plus grande part des migrants qui arrivent illégalement en Italie et sont de plus en plus nombreux à chercher refuge en France ou à y transiter (une réunion de crise a eu lieu en août au ministère de l'Intérieur).

MAIS QUI CONNAÎT SEULEMENT LE NOM DU DICTATEUR ?

Certains arrivés jusqu'à nous se sont retrouvés parmi les personnes - plus de 1 300 - vivant depuis des semaines dans le lycée désaffecté Jean-Quarré, sorte de « Calais », en plein 19^e arrondissement de Paris (lire p. 15). Après La Chapelle, en juin, et Austerlitz, en septembre, le lieu a été évacué, le 23 octobre dernier à l'aube, pour acheminer les migrants vers des centres d'hébergement d'urgence à Paris et en province. « Les risques d'épidémie étaient réels », indiquait un médecin bénévole.

D'autres encore, arrivés sur le sol européen depuis cet été et qui campaient avec des Soudanais dans le 18^e arrondissement - 123 réfugiés en tout - ont été « relogés » en septembre, sur ordre de la préfecture, dans un centre d'hébergement d'urgence à Boulogne-Billancourt. Que se passera-t-il quand le foyer fermera, le 31 mars prochain ? « On espère qu'ils auront obtenu d'ici là un titre de séjour et qu'ils auront une meilleure visibilité de leur avenir », répondait récemment le responsable de l'association Aurore, en charge du foyer.

Karen Benchetrit



© Isabelle Serro/Dalim



1. Sous-titre du récit de Maria Pace Ottieri, paru en français sous le titre « Une fois que tu es né, tu ne peux plus te cacher », aux éditions Xenia.

beaucoup ne peuvent jamais quitter l'armée. En une décennie, plus de 300 000 d'entre eux ont pris la fuite (chiffre de l'Agence des Nations unies pour les réfugiés). Et ils sont plus de 200 000 à s'entasser dans les camps de réfugiés de l'autre côté de la frontière, répartis entre Soudan et Éthiopie, sans espoir de

Une voix dans la nuit

Cette voix murmure *Lampedusa*... aux mille évocations : de la nostalgie du « *Guépard* » aux atroces noyades qui se perpétuent chaque jour... Maylis de Kerangal l'a entendue et retranscrite. Entretien.



© Catherine Hélie/Gallimard

« **Q** u'entend-on quand on entend le nom de *Lampedusa* ? » C'est l'interrogation nocturne d'une auditrice de radio dans le récit beau et intense écrit par Maylis de Kerangal, « *A ce stade de la nuit* ». Ou comment notre imaginaire se déploie pour donner sens aux sonorités qui nous traversent.

DDV Ce texte est une commande, mais on a le sentiment qu'il est devenu une nécessité...

Maylis de Kerangal. En 2014, j'ai été l'invitée d'honneur de journées littéraires organisées par Fondation d'action culturelle internationale en montagne, la Facim. A cette invitation correspondait la commande d'un texte pour une collection. Son titre : « *Paysages écrits* ». Je suis partie de l'idée d'écriture des paysages et du nom dans les paysages, car je travaille beaucoup sur les noms propres. Or, en octobre 2013 – même s'il y avait eu beaucoup de naufrages depuis vingt ans –, celui de *Lampedusa* a eu un impact plus politique. Il y a eu tellement de victimes... C'était trop ! J'ai eu envie de produire un geste politique. Ce n'est pas anodin de choisir *Lampedusa*. Ce n'est pas Biarritz. L'île commençait à avoir une présence sonore, à la radio et dans les journaux.

DDV La radio amène à proximité de soi des choses lointaines. Mais ceux dont nous parlons, les migrants, ont peu la parole, on ne les entend pas. L'écrivain a-t-il un rôle de transmission ?

M. de K. Ce n'est pas forcément une histoire de transmission. Le geste littéraire est aussi plus sauvage et mystérieux. Mais l'écrivain livre une expérience dans le langage auquel il donne une forme. J'entends cela à la radio, c'est une espèce d'onde sonore. Mais qu'entend-on quand

on entend le nom de *Lampedusa*, qui est un toponyme et aussi un anthroponyme⁽¹⁾. Qu'est ce que ça charge comme images ? Comme imaginaire ? Et comment ça se résorbe, à la fin ?

DDV Très vite, la narratrice associe ce nom propre au film « *Le Guépard*⁽²⁾ », de Luchino Visconti. L'auteur du roman dont s'inspire le film se nomme justement Giuseppe Tomasi di Lampedusa... Cette référence a-t-elle été spontanée ?

M. de K. Oui. Il y a quelques années, quand j'entendais ce nom, cela évoquait immédiatement pour moi ce film, avec une espèce de boucle par le fait que *Lampedusa*, c'est le nom d'un écrivain avec un roman célèbre, et un personnage célèbre totalement incarné par le visage de Burt Lancaster. J'avais envie de faire cette digression-là.

Lampedusa a longtemps été un nom de fiction lesté d'images. C'est désormais un nom qui déchire la réalité.

DDV Votre narratrice, elle, n'a pas de nom. Est-ce une façon de la lier, humainement, aux migrants inconnus ?

M. de K. Oui. Mais je donne quand même mon nom dans le texte. Je ne prétends pas rejoindre cette population, alors que j'ai une vie très privilégiée à Paris.

DDV Vous rejetteriez l'expression « Tous migrants » ?

M. de K. Nous ne sommes pas tous des migrants. Ces gens sont arrachés à leur terre, ils fuient la guerre et la misère. En passant par Burt Lancaster dans « *Le Guépard* », par tous ces auteurs, par ma mémoire intime, je m'inscris de fait comme un écrivain qui recueille ces noms, les brasse et les fait fuir. C'est de l'empathie.

Le but était de vider ce nom de *Lampedusa* de toute sa substance fictionnelle, de l'éclater pour atteindre une situation politique.

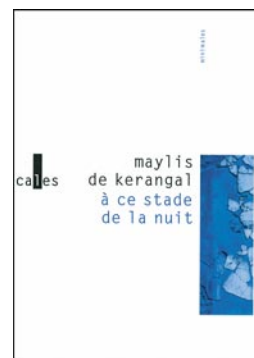
DDV A la fin du texte, vous placez le mot « hospitalité ». Ecrire, est-ce accueillir ?

M. de K. Ah oui ! C'est même très important. Le propre de la littérature, c'est de faire un geste, c'est de se mettre en contact avec l'autre. La littérature est le lieu de l'hospitalité. La vocation de l'écrivain est de dire : « Je donne un lieu à cette histoire, à ces personnages. »

Propos recueillis par Marina Lemaire

REPÈRES

Maylis de Kerangal. :
« *A ce stade de la nuit* ». Ed. Verticales, 74 p, 7,50 euros.



Maylis de Kerangal. <

UNE JEUNESSE HAVRAISE

Née à Toulon en 1967, Maylis de Kerangal a vécu toute sa jeunesse au Havre. « *Réparer les vivants* », publié en 2014 et sept fois primé, racontait le récit d'une transplantation cardiaque. Elle a reçu en 2010 le prix Médicis pour « *Naissance d'un pont* ».



1. Un *Toponyme* : nom permettant d'identifier très précisément un détail géographique localisé ; il n'a pas été attribué par l'homme de façon arbitraire, mais dans un souci de description du paysage et d'évocation des activités que les habitants y exerçaient. Un *Anthroponyme* : nom de personne désignant un être humain.
2. 1963.

Trois livres dans les pas des migrants

Dans les pas des migrants, les auteurs se bousculent. Nos préjugés aussi. Plusieurs livres de la rentrée littéraire abordent cette crise mondiale. Voici nos trois coups de cœur.

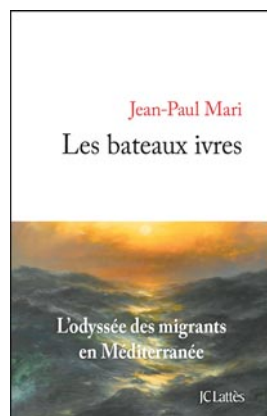
RÉPÈRES

Jean-Paul Mari :
« *Les Bateaux ivres* »,
Ed. J.-C. Lattès, 279 p.

– Pascal Manoukian :
« *Les Echoués* »
Ed. Don Quichotte, 300 p.

– Paola Pigani :
« *Venus d'ailleurs* »
Ed. Liana Levi, 170 p.

« LES BATEAUX IVRES », DE JEAN-PAUL MARI



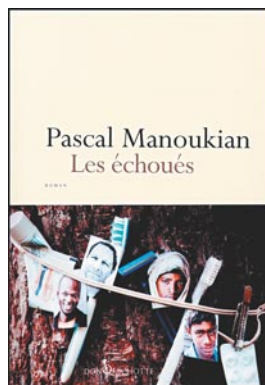
Dans « *Les Bateaux ivres* », Jean-Paul Mari, grand reporter, correspondant de guerre primé de nombreuses fois, raconte trente-cinq ans de voyages à travers le monde. Des décennies d'enquêtes, de rencontres, de scènes terribles vécues... Et ce besoin, toujours, de témoigner.

L'ouvrage, sous-titré « *L'Odyssée des migrants en Méditerranée* », débute par un corps. Celui d'un mort dans la mer, témoin de tant d'autres. De là, c'est à un tour du monde dévasté que l'auteur nous invite, au prisme de trajectoires diverses : celle de l'Erythréen Robiel, de Fassi le Guinéen ou de Tarik le Syrien, entre autres. Autant d'êtres humains que le journaliste écrivain qualifie à la fois de « victimes et de conquistadors ».

Bien sûr Mari s'interroge sur le sens des mots. « *Migrant : drôle de nom. Celui qu'on emploie aujourd'hui pour qualifier tous ceux qui bougent et dont on ne sait rien, finalement [...] Le migrant, devenu homme frontière, n'existe plus.* » Il souligne un « fantasme » récurrent : celui de voir un djihadiste caché parmi ces malheureux... « *Du pain blanc pour l'extrême droite* », écrit-il dans ce texte très fort, propre à réveiller les consciences.

« LES ÉCHOUÉS » DE PASCAL MANOUKIAN

À l'image des « *Bateaux ivres* » de Jean-Paul Mari, « *Les Echoués* », de Pascal Manoukian, sont aussi l'œuvre d'un grand reporter. Ces « *échoués* » aux destins croisés se nomment Virgil, venu de Moldavie, Chanchal, du Bangladesh, et Assan, pêcheur somalien qui fuit son pays en compagnie de sa fille, Iman, laquelle a déjà été victime d'excision. Chacun d'eux cherche à échapper à la violence sans se douter qu'une autre les attend : celle,



inattendue, de la vie des clandestins sur le sol français.

Chanchal vendra des roses. Virgil travaillera sur un chantier avant de se suicider... Quant à Assan, il aura à combattre avec acharnement pour arracher sa jeune fille d'un circuit de prostitution roumain. « *Chaque migration comporte sa part de risques et d'horreurs* », écrit l'auteur, qui a situé son action en 1992, à Ville-neuve-le-Roi. C'est là, mais ce pourrait être partout ailleurs en France aujourd'hui. Certains clandestins se battent pour des jobs de misère ; des communautés s'affrontent sans aucune pitié.

Pascal Manoukian apporte également une dimension poétique à son texte quand il se réfère à « *L'Odyssée* » et au « *Radeau de la Méduse* » de Géricault. Dououreux soleil dans l'eau froide.

« VENUS D'AILLEURS » DE PAOLA PIGANI



« *Venus d'ailleurs* », de la romancière d'origine italienne Paola Pigani, est un roman délicat sur le sort, à Lyon, « *plaque tournante de l'aide aux demandeurs d'asile* », de deux Kosovars frère et sœur. Simona et Mirko arrivent en France en 2001, après avoir fui

la guerre en Albanie. Mirko a perdu deux doigts d'une main et l'espoir avec. Il s'use quotidiennement sur un chantier et tient à garder des signes de sa vie d'avant. La technique du graffiti va lui permettre enfin de laisser une trace.

Quant à sa sœur, elle ne baisse pas les bras. Elle veut s'intégrer, gommer son accent, faire partie d'un ensemble. « *La route de la perte* », elle veut l'oublier. Simona, qui travaille dans un magasin de vêtements, s'impose d'apprendre les mots et de les comprendre. « *Peut-on parler une langue sans se poser de questions ?* »

Les deux parcours se construisent ainsi en parallèle sous la plume douce de Paola Pigani. L'auteur décrit avec finesse la sensation d'exil et l'impact du déracinement sur ces êtres qui doivent, de surcroît, « *jouer le rôle du demandeur d'asile* » et « *entrer dans la peau du requérant* », avec, de temps en temps, le soutien bienveillant d'une rencontre. Mais c'est si rare...

À LIRE ÉGALEMENT

« *Trafiants d'hommes* »
d'Andrea di Nicola et
Giampaolo Musumeci,
sur les réseaux et filières
qui exploitent la misère
des hommes.
Ed. Liana Levi.

“Hello”, un guide gratuit pour les réfugiés

Une initiative fûtée du « Guide du routard » explique en images notre langue et nos usages.

Il y a mille façons d'être utile. Le célèbre Guide du Routard en témoigne en éditant un fascicule destiné aux réfugiés qui arrivent sur le sol français, pour les aider à se débrouiller avec notre langue et nos usages.

« Hello ! » est distribué gracieusement aux associations d'accueil. Sur la couverture, un homme transporte sur son dos un globe terrestre et tient dans une main un cahier surmonté d'un point d'interrogation. Comment se faire entendre d'une langue inconnue ?

Dans le « Journal du dimanche » du 19 septembre, Philippe Gloasguen, créateur du guide des voyages en 1973, se déclarait choqué par le manque d'action du gouvernement à l'égard des réfugiés : « Nos gouvernants sont des poules mouillées. Chacun doit se débrouiller. Il ne s'agit pas de réfugiés économiques, mais de gens qui vont crever. Pendant la guerre, des Français ont risqué leur vie en cachant des juifs. Nous ne risquons rien en nous occupant un peu des réfugiés ! C'est le minimum que l'on doit à ces gens. Ce n'est que de l'humanisme [...] J'ai eu cette idée d'un petit guide. J'ai rencontré beau-

coup d'ONG qui m'ont confié que leur grande difficulté résidait dans la communication. »

Le guide de 90 pages a été tiré à 5 000 exemplaires mi-octobre et envoyé aux associations et aux ONG qui prennent en charge les réfugiés via la Fnars (Fédération nationale des associations d'accueil et de réinsertion sociale).

Outre sa gratuité, soulignons l'importance du dessin, formule efficace pour contourner la barrière de la langue. Des images simples, sans bulles, décrivent tout : billets de banque, papiers, lieux d'hébergement, transports, hôpitaux, numéros d'urgence...

Preuve, une nouvelle fois, qu'un croquis vaut mieux qu'un long discours.

Marina Lemaire



Là où la vie n'est plus qu'un Tunnel

Un reportage décapant sur la crise de Calais, scandale européen, indignité française.

Parler, en France, des migrants revient à évoquer la situation de Calais, le plus grand port de voyageurs d'Europe continentale. L'embarquement ferry et le tunnel sous la Manche, qui voient transiter 30 millions de passagers chaque année, sont interdits à quelques milliers de migrants en raison du refus anglais de les accueillir. Ces migrants ont pour la plupart fui la guerre, les persécutions et la misère.

Pour dénoncer cette situation, mais aussi les attermoissements d'une Union européenne qui n'a pas de politique migratoire commune, Pierre Freyburger, président de la Fnars Alsace, Eric Chabauty, journaliste, et Luc Georges, photographe, se sont rendus à Calais il y a tout juste un an. De ce séjour ils sont revenus avec un livre : « Sept jours à Calais⁽¹⁾ ».

Habitants de Mulhouse, ville monde aux 140 nationalités, Eric Chabauty et Pierre Freyburger ont rencontré les acteurs du drame qui se joue au quotidien dans une ville qui subit plus

qu'elle n'accompagne l'errance de réfugiés qui sont aujourd'hui des milliers et n'ont qu'un objectif : se rendre en Angleterre.

Ces témoignages soulignent la mesquinerie des autorités, qui ont fait le choix du tout sécuritaire, mais aussi et surtout le travail inlassable des bénévoles qui suppléent l'Etat défaillant dans son obligation d'accueillir les demandeurs d'asile. Les photos émouvantes de Luc Georges, prises dans des camps et des squats aujourd'hui disparus, soutiennent des faits qui s'égrènent tout au long d'une semaine. Depuis, la situation des migrants, chassés de la ville, s'est dégradée. Deux fois plus nombreux qu'il y a un an, ils sont entassés dans un bidonville, sur un terrain insalubre où ils déploient des trésors d'ingéniosité pour survivre. « Sept jours à Calais » est un document précieux qui, un an avant qu'il n'éclate au grand jour, explique le drame humanitaire qui se joue aujourd'hui à Calais.

Rodolphe Cahn, Licra Mulhouse



*

1. « Sept jours à Calais », d'Eric Chabauty et Pierre Freyburger. Photos de Luc Georges, préface de Jean Ziegler. Médiapop/éditions.



LA RÉGION

C'EST NOTRE AVENIR



Région
Provence
Alpes
Côte d'Azur

regionpaca.fr

FORMATION • APPRENTISSAGE • LYCÉES • EMPLOI
DÉVELOPPEMENT ÉCONOMIQUE
TRANSPORTS • AMÉNAGEMENT DU TERRITOIRE
INVENTAIRE DU PATRIMOINE • DÉVELOPPEMENT
DURABLE



CRÉATIVE À L'HEURE DE L'URGENCE

« **Humoristes, lâchez-vous !** », tel a été le mot d'ordre lancé par le président de la Licra, Alain Jakubowicz, pour la 5^e université d'automne de la Licra.

Le thème « Faites l'humour, pas la haine » a rassemblé plus de 250 personnes, du 9 au 11 octobre dernier au Pasino du Havre. Pendant ces trois jours, les militants motivés et enthousiastes, les journalistes, les sociologues, les démographes, les écrivains, les humoristes et les philosophes ont pu échanger, débattre et apprendre pour répondre aux haineux qui tirent à l'aveugle sur des Français et déversent leurs anathèmes sur le net.

Le dimanche, intellectuels et politiques se sont interrogés sur l'accueil réservé aux migrants. Faut-il les rejeter, élever des barrières, ou appliquer - et comment ? - nos lois organisant le droit d'asile ?

Les réfugiés en questions

Finalement, ils étaient tous là, à la table ronde du dimanche matin, les invités à ce débat décidé au pied levé face à l'urgence d'une situation « migratoire » et « humanitaire ».

L'ANIMATRICE

Ruth Elkrief,
journaliste BFM TV,
a animé cette table ronde.

« Quand éclate une
catastrophe et qu'on frappe
à votre porte, on ouvre. »

Léon Blum

LES INVITÉS

Pierre Henry,
de France Terre d'asile.
François Héran,
chercheur à l'Ined,
démographe et philosophe.
Elisabeth Levy,
directrice du magazine
« Causeur ».
Edouard Philippe,
député maire du Havre.
Catherine Wihtol
de Wenden,
sociologue.

Intervenants lors de la table ronde
« Réfugiés, le droit de vivre ».
De gauche à droite : François Héran,
Elisabeth Levy, Ruth Elkrief,
Pierre Henry, Catherine Wihtol de
Wenden, Edouard Philippe. ▼

Car ce débat, à la Licra, nous a paru nécessaire, « conforme à notre ADN », selon Alain Jakubowicz, notre président.

Ruth Elkrief. La comparaison avec les années 1930 s'impose-t-elle ?

Pour Catherine Wihtol de Wenden, la France est une très mauvaise terre d'asile, naguère comme aujourd'hui. Ce fut le cas pour les républicains espagnols, puis pour les juifs... Pour François Héran, c'est surtout que nous sommes très désarmés face à une situation exceptionnelle ! Elisabeth Lévy marque

son désaccord : on ne doit pas discuter face à ceux qui fuient la mort ; par contre, on doit se demander si on pourra accueillir ceux qui fuient les camps de réfugiés pour avoir un avenir. La compassion n'est pas une politique, mais l'égoïsme non plus ! Il ne faut pas négliger le fait que les gens, y compris les Français originaires du Maghreb, sont néanmoins très inquiets face à ces vagues migratoires.

R.E. On a l'impression que les hommes politiques subissent la situation...

Pour le maire du Havre Edouard Philippe, il ne faut pas sous-estimer la peur légitime face à une situation qu'on ne maîtrise pas. Or, l'opinion publique est sensible à plusieurs choses : la composition de la population française change ; la deuxième génération a des problèmes d'intégration que n'avait pas la première, car la première comparait son sort avec son pays d'origine, alors que la deuxième compare son sort à celui de ses pairs dans le pays d'accueil ; enfin, la « migration » actuelle est sélective,

et ce sont les jeunes les plus instruits qui viennent jusqu'ici. Les questions d'intégration ne se posent pas dans les mêmes termes !

R.E. La question de l'accueil n'est-elle pas conditionnée par celle de l'intégration ?

Elisabeth Lévy souligne le manque de débat en France sur l'immigration : il faut arrêter de criminaliser la simple peur éprouvée envers les migrants. Quand un réfugié quitte un camp en Turquie, c'est qu'il a l'intention de trouver une vie meilleure. Quand Mme Merkel a ouvert les frontières, cela a déclenché un afflux de réfugiés venant des camps, pas des zones de guerre. Pierre Henry rappelle que la question de la transmission des valeurs doit être pensée en même temps que celle de l'accueil.

R.E. Que faire, alors ?

Tout est affaire de durée, pour Edouard Philippe : le débat est piégé entre la question de leur accueil aujourd'hui et leur intégration demain. Il y a trop d'inconnues : si la Syrie, le Liban, la Turquie explosent, Israël sera en première ligne ; et qui sait ce qui va se passer au Maghreb... On est devant la potentialité d'un afflux massif.

Et François Héran de rappeler que toute migration économique devient migration familiale, puis migration de peuplement. On a un mal fou à organiser pratiquement l'intégration : 600 heures de cours de langue en Allemagne contre 300 en France, avec des cours où on emmène les gens dans un magasin, on leur apprend à écrire une lettre...

Elisabeth Lévy intervient à nouveau : il faut être clair face à ceux qui arrivent, leur dire qu'on peut caricaturer les religions, que les femmes ne sont pas voilées, que les « minorités » ont des droits, qu'il faut arrêter de dire aux Français qu'ils sont des salauds.

Le mot de la fin revient à Alain Jakubowicz, qui cite les propos de Léon Blum au banquet de la Licra, en 1938 : « Quand éclate une catastrophe et qu'on frappe à votre porte, on ouvre : c'est un devoir d'humanité élémentaire, presque "animal". » Naturellement, ils ne pourront pas s'installer, mais comment leur refuser l'asile d'une nuit ? Sommes-nous de doux rêveurs ? Oui, nous nous en honorons, car cette fonction est essentielle dans la société, et non car nous avons une vision de la société.

La France restera une terre d'asile. On sait où mènent le repli identitaire et la mise en exergue de boucs émissaires.



© Guillaume Krebs/Licra

C'était show au Pasino

Deux spectacles très différents mais également audacieux. Farid Abdelkrim a ouvert le ban avec des extraits de son « *Chemin de la gare* » ; Pierre Fatus a enchaîné avec son « *Arme de la fraternité massive* ». Shows devant !



© Guillaume Krebs/Licra

Après une journée à théoriser sur le rire, les militants sont passés, le 10 octobre, aux travaux pratiques. Shows devant ! Quelle bonne idée d'avoir invité en ouverture Farid Abdelkrim. On avait rarement vu un « *one man hallal chaud* » lors d'une manifestation de la Licra !

Cet ancien Frère Musulman est revenu sur son parcours de militant islamiste avec la ferme volonté de faire rire, mais aussi de s'interroger. « *L'humour hallal, vous ne connaissez pas ? [...] Pas même les Halal Shoes ? Des chaussures en sainte éthique...* » Les apparences sont parfois trompeuses. C'est ensuite en barbu qu'il s'est moqué, entre autres, du son strident de l'appel à la prière dans les mosquées et de ces imams « *pleins de sagesse* ». Le tout, sur la musique de la série « *Les Envahisseurs* ».

« *Est-ce que vous voteriez pour moi ?* » a-t-il demandé à la salle. La réponse a spontanément jailli d'une spectatrice du deuxième rang : « *Ah bah non.* » Et le comédien d'ajouter : « *Un basané à l'Elysée, ça ne rentre pas dans les têtes.* »

Du King Elvis à l'opérette en passant par le rap, l'humoriste a aussi montré ses talents de chanteur. « *Je n'aurais pas pu vivre sans musique et n'écouter que des chants islamiques religieux. Alors que le gospel...* »

Si sa petite musique poétique a joyeusement enchanté la salle, c'est son chant d'amour à la France qui a particulièrement séduit : « *Je suis venu pour revendiquer : j'aime pas la France. Je l'adore. Et je la quitte si je veux. Là d'où tu viens, c'est là d'où tu viens. Là où tu vis, c'est là que tu vis...* » D'un univers à l'autre.

« TA COULEUR TE VA, TOI ? »

De son côté, Pierre Fatus, ancien du Théâtre du Soleil, a déployé un univers plus clownesque. Arrivé sur un vélo minuscule pour évoquer les travers d'une société ricanante où le vivre et le rire ensemble sont plus que malmenés, il lançait au public échauffé : « *Parfois, ça fait du bien d'être un peu con tous ensemble.* »

Même s'il frôle parfois la conférence, son one-man show, nerveux et bouillonnant, est aussi plein d'inquiétudes sur le monde actuel. Sur le métier de comique, par exemple : « *On est passés du pétomane au pétainiste* » - allusion au « clown noir », ce « *Dieu damné* », dit-il.

Fatus est bourré d'idées. Il imagine un grand jeu interracial sur le communautarisme, invente des slogans publicitaires sur le premier répulsif anti-Roms - « *Les Roms ? On rame avec eux* » - ou encore des lunettes pour changer la couleur de peau des gens.

Lui aussi use de l'interactivité avec le public : « *Ta couleur te va, toi ?* » Sa « *France en marche* », une émission de télévision avec l'intervieweur « M. Pujadoff » et la blonde « Mme Attila », a fait exploser la salle de rire. Dernier fantasme avoué ? « *Ce serait d'être noir : ils ont trop la classe.* »

Fatus joue de tout : des instruments de musique pour interpréter son blues du clown blanc, et des mots, avec lesquels il jongle aussi. « *J'ai fait Malcolm X et j'ai fait mal le comique* »...

Et vous savez quoi ? Il paraît que le rédacteur en chef du « *Droit de vivre* », Antoine Spire, aurait ri ce soir-là... Décidément, le Pasino du Havre est bien le lieu de tous les possibles...

Marina Lemaire

CALENDRIER

Pierre Fatus

« *L'Arme de fraternité massive* »,

Théâtre du Gymnase. Paris, 10°.

Tous les samedis à 18 h, jusqu'au 16 janvier.

www.fatuscircus.com

Farid Abdelkrim

« *Le Chemin de la gare* » est le deuxième spectacle du Nantais, qui a publié

« *Pourquoi j'ai cessé d'être islamiste.*

Itinéraire au cœur

de l'Islam en France ».

Ed. Les Points sur les i.

farid-abdelkrim.wix.com/farid-abdelkrim

« J'aime pas la France...
Je l'adore. Et je la quitte
si je veux. »

Farid Abdelkrim

Farid Abdelkrim et Pierre Fatus pendant leur spectacle à l'université d'automne. ◀ ▼



© Guillaume Krebs/Licra

La liberté d'expression n'est pas négociable

Le samedi matin est consacré à des ateliers permettant des échanges et des questionnements concrets. L'atelier « Caricatures » était animé par Zineb el Rhazaoui et Olivier Ranson.

LES PARTICIPANTS

Zineb el Rhazaoui, journaliste à « Charlie Hebdo », est toujours sous protection policière.

Olivier Ranson est caricaturiste, entre autres pour le quotidien « Le Parisien ».

Zineb el Rhazaoui (au premier plan) et Olivier Ranson (au deuxième plan) lors de l'atelier « Caricatures ».

© Guillaume Krebs/Licra



Beau moment de vraie liberté, sous haute protection, que ce dialogue entre Zineb el Rhazaoui et Olivier Ranson.

Unanimes, ils le sont pour dénoncer les tentatives de négocier avec l'islamisme.

Le problème, pour Zineb, ce n'est pas la façon dont on représente le Prophète, mais la représentation elle-même. Or, « il n'y a pas de texte coranique qui interdise de représenter le Prophète » : elle n'en a « jamais trouvé ! » Et « ce n'est pas parce qu'on est né musulman, juif ou chrétien, qu'on est condamné à penser quelque chose » : rien ne doit nous interdire l'accès à la

culture universelle dont le théâtre et la représentation sont porteurs. On ne doit donc ni céder sur ce droit-là, ni chercher à apaiser cette extrême droite islamiste qui rejette l'Etat de droit ! C'est un projet totalitaire, il faut le combattre !

Propos dûment repris par Olivier Ranson, pour qui cette exigence de « respect de la religion » ne doit pas s'étendre dans la société civile et devenir une contrainte sociale : cela reviendrait à dire qu'on peut imposer des critères selon lesquels il serait licite de « tuer », mais pas de « dessiner et caricaturer l'islam ».

Le mot de la fin revient à Zineb, qui n'a pas peur de dire qu'elle n'a aucun respect pour la religion dans laquelle elle est née : en tant que femme, elle y est moins que rien, hérite de la moitié, ne peut témoigner en cas de meurtre, et, comme athée, doit être tuée ! On pourra parler de liberté quand les Saoudiennes pourront mettre le voile le mardi et un bikini le mercredi !

Et il faut le dire haut et fort : il n'y a pas de droit à ne pas être offensé, seul le droit à la liberté d'expression existe ! Car les islamistes « s'offensent » des critiques qu'on leur adresse, mais pas des femmes qu'on lapide, ni des homosexuels qu'on jette du haut des immeubles.

Mano Siri

À l'assaut du monde numérique

Nous ne pouvons nous contenter de riposter aux paroles de haine sur les réseaux sociaux. Il aussi faut les investir, reprendre l'initiative et proposer des contenus.

LES PARTICIPANTS

Anton'Maria Battesti : responsable des affaires publiques chez Facebook.

Audrey Herblin : responsable des affaires publiques chez Twitter France.

« Boléro », institut e-reputation, auteur d'un rapport sur l'image de la Licra sur le net.

Le « e-militantisme », le combat sur les réseaux sociaux, fait trop souvent défaut. Nous devons nous en emparer pour anéantir les turpitudes nauséabondes de la toile. Twitter, Facebook, YouTube, blogs et autres forums constituent désormais le terrain favori d'une kyrielle d'émetteurs racistes et antisémites. Le web est devenu le lieu de prédilection d'une parole « libérée », haineuse et destructrice.

L'institut Boléro a réalisé une étude visant à mesurer la réputation et l'image de la Licra sur Internet. Premier constat : la Licra est dotée d'une représentation négative sur les réseaux sociaux, son image est maîtrisée par des opposants très organisés. Deuxième constat : si les militants antiracistes existent, ils sont pourtant disséminés. La Licra doit reprendre l'ascendant et servir de lieu de confluence, elle doit produire des contenus, des outils, c'est-à-dire devenir une base arrière.

Dans une société de consommation aspirée par l'immédiateté, Facebook et Twitter constituent de véritables plateformes de communication, où l'image et la vidéo permettent d'occuper le terrain, de se donner de la visibilité, et de lutter en temps réel contre des contenus intolérables. Mais comment créer une page Facebook pour une section ? comment animer une page Facebook ou un compte Twitter ? comment maîtriser son audience ? Un décalage générationnel impose à la Licra de s'investir sur un terrain déjà bien maîtrisé par ses détracteurs.

La Licra est confrontée à un enjeu de taille : se réinventer et, en s'imposant comme le vecteur numérique du rassemblement, être à l'initiative des combats de demain. Plutôt que de se cantonner à la riposte, il faut être à même de proposer des contenus proactifs.

Justine Mattioli

Ethique du comique et tics identitaires

A l'université d'automne aussi, l'attentat contre « Charlie » a suscité un débat – parfois houleux – sur le rôle des dessinateurs et humoristes.

L'HUMOUR AU PÉRIL DE SA VIE ?

Comme l'a rappelé le metteur en scène Jean-Michel Ribes, « le rire de "Charlie Hebdo" a ouvert des portes ». Elles se sont malheureusement refermées sur plusieurs d'entre eux... Mourir pour ses idées, est-ce bien raisonnable en 2015 ? C'est la question qui sous-tendait le débat, qui fut houleux. Les participants se sont néanmoins accordés sur un point : l'attitude excessive du journaliste Pierre Bénichou. « La carte de presse n'est pas un gilet pare-balles », s'est-il emporté pour justifier son refus de publier les caricatures de Mahomet dans le « *Nouvel Observateur* », ce que Ribes lui avait d'emblée reproché lors du débat introduisant les universités, vendredi 9 octobre, sur le thème « Rire hier comme aujourd'hui ».

Dessinateur au « *Parisien* » et à « *Aujourd'hui en France* », Ranson n'était pas du tout sur la ligne du journaliste polémiste. « Les dessinateurs de "Charlie" avaient fait leur boulot. Pour pouvoir respirer. » Il a cité Romain Gary : « Je préfère vivre en danger que de ne pas vivre du tout. » Sur le thème de la censure, Zineb el Rhazoui, survivante de l'attentat, est convaincue qu'on ne peut plus rire avec certaines choses, à l'exemple de la religion. Cette censure, cependant, n'existe plus sur le plan judiciaire⁽¹⁾, a rappelé l'avocat Richard Malka. Le même déplore toutefois la chape du « politiquement correct ». « Les sketches des années 70 de Le Luron, Coluche, Bedos, c'est inimaginable aujourd'hui. »

Frédéric Taddéi, animateur du débat, partage cet avis. « Sur Europe 1, mes invités me répètent qu'on ne peut plus rire. Il n'y a pas que la judiciarisation de la société qui est en question, mais les susceptibilités et la faculté de chacun à réagir avec Internet. Ne sommes-nous pas tous les censeurs de notre voisin dans cette histoire ? » Et si le président de la Licra, Alain Jakubowicz, a répété que l'association ne jouerait pas ce rôle de censeur, Zineb el Rhazoui a tenu à insister sur l'absence d'un « droit à ne pas être blessé ». « Ça n'existe pas ! » Et tandis qu'une voix s'élevait dans le public pour affirmer que l'humour ne sera pas la meilleure arme contre Daech, Zineb a surenchérit : « Nous sommes en guerre. Oui, nos armes, ce sont les idées ou l'écriture. Mais si j'étais citoyenne de Palmyre, je pense que j'aurais pris les armes, car je ne n'aurais pas eu le choix. »

LA PLACE DU RIRE AUJOURD'HUI

C'est à une réflexion sur ce thème qu'Antoine Spire, journaliste, rédacteur en chef du « *DDV* », a invité les philosophes François L'Yvonnet et



© Guillaume Krebs/Licra

Gérard Rabinovitch, ainsi que l'ex-président des Jeunes Musulmans de France, devenu comédien, Farid Abdelkrim.

HARO SUR LA DÉRISION

Et si rire était devenu une obligation et non plus une réjouissance ? Dans son pamphlet, « *Homo comicus ou l'intégrisme de la rigolade* », François L'Yvonnet s'empare contre « les néo-humoristes » qui envahissent les médias et utilisent constamment la dérision au détriment d'une pensée vraie. « Ne peut-on pas demander un peu de sérieux pour traiter une question ? », s'indigne-t-il. Un point sur lequel le rejoint Antoine Spire, que « les piques humoristiques du café du commerce » ne font pas rire. Il estime qu'une place pour le rire est possible si l'on rejette ce ricanement permanent. Et de demander au jeune comique Farid Abdelkrim s'il pratique cette distinction. Ce dernier, qui se produit sur scène depuis cinq ans, précise qu'il entend d'abord « rire de lui-même avant de qui que ce soit d'autre. On peut faire rire et réfléchir, dit-il. Trouver la bonne blague n'est pas le sens de ma démarche. Il s'agit de donner du sens à mon expérience ». Et donner du sens, c'est aussi chercher le sens des mots. L'Yvonnet a évoqué l'ironie, pour « rire des autres », alors que « l'humour désarme ». Et Gérard Rabinovitch a cité l'humour anglais, rappelant que « l'enjeu n'est pas de rire ou de ne pas rire, mais bien de savoir "comment" »... Il a présenté les âges du rire : « Le burlesque, c'est l'âge de l'enfance ; la comédie, c'est l'âge de l'adolescence et l'humour, c'est le rire de l'adulte. » Antoine Spire a insisté sur « le courage de dire que quelque chose n'est pas drôle », avant de conclure sur l'aspect « positif » du rire, en invitant à lire le livre d'Ami Bouganim « *Le Rire de Dieu* ». On le voit, et c'est peu de le dire, l'éthique du rire aura été au cœur des débats.

Justine Mattioli

De gauche à droite : Richard Malka, Pierre Bénichou et Jean-Michel Ribes. ▲

LES PARTICIPANTS

Pierre Bénichou, Alain Jakubowicz, Richard Malka, Ranson, Jean-Michel Ribes et Zineb El Rhazoui. Débat animé par Frédéric Taddéi.

A LIRE

– François L'Yvonnet : « *Homo comicus ou l'intégrisme de la rigolade* ». Ed. Mille et une nuits.
– Gérard Rabinovitch : « *Comment ça va mal ? L'humour juif, un art de l'esprit* ». Ed. Breal.

*

1. Il a évidemment rappelé la limite judiciaire légale, qui concerne notamment l'injure, la diffamation et l'incitation à la haine raciale.
2. « *Le Rire de Dieu. Perles du Talmud* », d'Amin. Bouganim. Ed. Points, « *Sagesses* ».

Une histoire d'humour

Sous le soleil accueillant du Havre, la cinquième édition de l'université d'automne de la Licra fut l'occasion de s'interroger sur l'humour et le rire ; et, une fois encore, en compagnie de nombreuses personnalités, l'opportunité de belles rencontres entre les militants.

« L'humour est ce pas de côté qui convoque l'imaginaire. »

Chantal, militante à Angers

M. Pierre Bénichou. Je ne m'attendais pas à quelqu'un d'aussi virulent. Il y a toujours des gens qui revendiquent des choses sans écouter les réponses des autres », déplorait-elle.

Sur les thèmes abordés, Laurence n'a rien appris de nouveau, quoiqu'elle ait été surprise de « rencontrer des bénévoles fortement engagés, mais aussi d'entendre de grandes souffrances chez ceux qui prennent la parole »... Quant à Chantal, militante à Angers depuis deux ans, elle était là pour trouver « des clefs utiles au travail éducatif auprès des jeunes. L'humour m'intéresse, car c'est ce pas de côté qui fait convoquer l'imaginaire. » Elle a été ravie de découvrir les pratiques d'autres bénévoles. Après s'être interrogés sur le droit de rire, il a fallu revenir au droit de vivre, avec le débat sur le sort des réfugiés, le dimanche 11 octobre.

BATTRE EN BRÈCHE LES RUMEURS ET LES CLICHÉS

Cet atelier a motivé la présence de David, militant et membre du bureau de Dunkerque. « Venant de Dunkerque, on est sur le littoral Pas-de-Calais, donc confrontés depuis des années à la fermeture de Sangatte, à la présence des migrants sur notre territoire, à leur proximité. Je voulais écouter la sociologue Catherine Wihtol de Wenden. Sa façon d'aborder la question me passionne. Chercheuse au CNRS dans un laboratoire qui étudie les migrations de toutes sortes, elle a une vision globale. Elle a pu battre en brèche toutes les rumeurs et clichés. La journaliste Elisabeth Lévy s'est donné le rôle de la méchante, elle l'a très bien fait », constatait-il. Et d'ajouter : « Je suis content de voir que la Licra a une position plus engagée sur ce thème. » David a toutefois exprimé un regret : « J'aurais aimé un temps d'échanges libres entre militants. Pour discuter d'une façon plus informelle, même si, en marge de l'atelier sur le pouvoir de la caricature avec Olivier Ranson et Zineb el Rhazoui, j'ai eu l'opportunité de parler à un militant de SOS Racisme. » Sur le sujet des réfugiés, pour lequel David s'est déplacé, le président de la Licra, Alain Jakubowicz, a rappelé au cours du week-end la continuité entre les réfugiés d'hier et ceux d'aujourd'hui : « Notre combat est le même. » Au fait, lui avons-nous demandé, l'humour a-t-il voix au chapitre au sein de la Licra ? « Comme l'a dit Jean-Michel Ribes, il y a des gens qui n'ont pas d'humour. Certains en ont, pas tous. Je pense que c'est indispensable à la vie. Ce n'est pas que tout me fasse rire, mais tout est sujet à l'humour. Je ne peux pas vivre sans ça. Je raconte des blagues sans arrêt. »

Marina Lemaire

Rencontre et débats entre les militants de la Licra, le vendredi soir. ➤



Les victimes de contrôle "au faciès" obtiendront-elles un jour gain de cause ?

Un vieux problème français qui, aujourd'hui, à l'heure de la multiplication des contrôles d'identité antiterroristes, paraîtrait intempestif... Alors qu'il s'y trouve, au contraire, la plus grande urgence républicaine...

Juillet 2013. Le Tribunal de grande instance de Paris déboute 13 plaignants qui, s'estimant victime de discriminations, avaient accusé l'Etat de « délit de faciès ». Ils ont fait appel de cette décision en février 2015.

Finalement, le 24 juin 2015, la cour d'appel de Paris condamne l'Etat pour faute lourde dans cinq cas de contrôle au faciès, et lui ordonne de verser 1 500 euros de dommages et intérêts à chaque victime (*Lire le « DDV » de septembre*). Le verdict de la cour d'appel avait alors été salué par Jacques Toubon, le Défenseur des droits, et par les associations antiracistes, qui estimaient que ce jugement permettait de créer un précédent et représentait une réelle avancée dans la lutte contre le délit de faciès.

Malheureusement, le 13 octobre dernier, l'Etat a annoncé s'être pourvu en cassation. Une décision surprenante, qui remet en cause la volonté du gouvernement d'en finir avec le contrôle au faciès.

DES ENGAGEMENTS QUI DATENT... D'AVANT GUERRE !

Pourtant, lors de la campagne présidentielle de 2012, le candidat Hollande s'était engagé à lutter contre le contrôle au faciès :

Engagement n° 30 : « *Je lutterai contre le "délict de faciès" dans les contrôles d'identité par une procédure respectueuse des citoyens, et contre toute discrimination à l'embauche et au logement. Je combattrai en permanence le racisme et l'antisémitisme.* »

Pour le collectif Stop le contrôle au faciès, « *le gouvernement confirme ainsi à tout un chacun la force de son opposition idéologique à son propre programme* » ; le collectif souligne que « *le gouvernement se trompe de combat* ».

Une fois de plus, rappelons que la Licra a déjà émis plusieurs propositions visant à lutter contre le délit de faciès, centrées sur l'éducation du public et la formation des forces de l'ordre.

LES PROPOSITIONS DE LA LICRA

1. Exiger le respect des dispositions légales, qui stipulent que seuls « *les officiers de police judiciaire et, sur l'ordre et sous la responsabilité de ceux-ci, les agents de police judiciaire et agents de police judiciaire adjoints mentionnés*



© Alan Rachellier/les Chemins numériques/Flickr CC

Contrôle de police à la gare de l'Est, à Paris. ▲

aux articles 20 et 21-1° », peuvent procéder à des contrôles d'identité, et que les contrôles préventifs d'initiative ne sont fondés légalement que si ces contrôles sont destinés à « *prévenir une atteinte grave à la sécurité des personnes et des biens* » ou opérés dans les zones fixées dans la convention de Schengen.

2. Exiger le respect de ces dispositions réglementaires, ainsi que le contrôle hiérarchique et le contrôle du Défenseur des droits, notamment

s'agissant de la dignité des personnes, de la courtoisie et du vouvoiement.

3. Créer une procédure de contrôle normalisée.

4. Produire un document « tous publics » visant à expliquer le cadre et la

logique des contrôles (identité et véhicules), en insistant à la fois sur le devoir de s'y soumettre et de ne pas aider d'autres citoyens à s'y soustraire, mais aussi sur le droit de le contester si les conditions du contrôle sont contraires au code de déontologie.

Les exigences de la Licra peuvent-elles être approuvées formellement par le pouvoir et niées dans les faits quand le même pouvoir conteste qu'il puisse y avoir discrimination dans les contrôles au faciès ?

« L'engagement n° 30 du président Hollande survivra-t-il à l'état d'urgence ? »

ILS L'ONT FAIT...

« STOP LE CONTRÔLE AU FACIÈS »

A l'initiative de nombreuses associations rassemblées en un collectif, une action nationale contre les contrôles d'identité abusifs a été mise en place : à chaque contrôle hors véhicule et sans motif, reprenez la date, l'heure, le lieu, le contexte du contrôle, le motif annoncé, le déroulement et le comportement du policier, et envoyez le SMS « **CONTRÔLE** » au 07 60 19 33 81.

Le Collectif vous rappellera en 24 heures pour faire valoir vos droits et vous inclure dans cette action inédite en France.

Valentin Lange

Discriminations au travail, de bonnes intentions à confronter au réel !

Les propositions de la Licra pour enrayer ou limiter les discriminations dans les entreprises sont sur la table. Le gouvernement et les DRH décideront-ils de s'en saisir ou vont-ils privilégier d'autres priorités ?



© Kenzo Tribouillard/AFIP

19 mai 2015. Conférence de presse lors de la remise du rapport sur « la lutte contre les discriminations en entreprise ». A gauche de Christiane Taubira, ministre de la Justice François Rebsamen, alors ministre du Travail. ▲

L'OFFRE "APPUI-CONSEIL" DE LA LICRA

A la demande d'entreprises, la Licra expérimente avec succès la rédaction de « guides de l'expression du fait religieux » ou la mise en forme de « chartes du vivre et travailler ensemble ». Forts de l'expertise accumulée, nous proposons des interventions construites par des professionnels aguerris à la lutte contre le racisme et l'antisémitisme. Contact : Roger Benguigui. Tél. : 01 45 08 08 08.

Installé, le 29 octobre 2014, par M. François Rebsamen, alors ministre du Travail et de l'Emploi, et M. Patrick Kanner, ministre de la Ville, de la Jeunesse et des Sports, le « Groupe de dialogue contre les discriminations au travail et dans l'emploi » avait pour mission d'identifier les voies de progrès pour réduire les discriminations collectives dans l'entreprise, ainsi que d'examiner les mesures nécessaires pour promouvoir des méthodes de recrutement non discriminantes. Déléguée exécutive de la Licra en charge de la diversité, j'ai pris part à la vingtaine de réunions de concertation qui se sont déroulées d'octobre 2014 à mai 2015.

Placé sous la présidence de M. Jean-Christophe Sciberras, ancien président de l'Association nationale des directeurs des ressources humaines, et animé par M. Philippe Barbezieux, inspecteur général des affaires sociales, ce Groupe de dialogue rassemblait l'ensemble des parties prenantes concernées (partenaires sociaux, représentants des employeurs, administrations, associations professionnelles, organismes et fondations spécialisés, associations de défense des droits de l'homme, experts...).

LES PROPOSITIONS DE LA LICRA

Parmi les propositions élaborées par la Licra figurent :

- La mise en place de clauses de « mieux disant social » permettant de favoriser, dans l'octroi des marchés publics, les entreprises impliquées dans la prévention des discriminations et la promotion de la diversité.
- L'instauration d'une formation à la non-discrimination pour les cadres supérieurs et di-

rigeants, pour les recruteurs de premier ordre (DRH) et pour les dirigeants et représentants syndicaux. Un texte conventionnel pourrait préciser la forme, la nature et le ciblage de ces formations.

- L'intégration dans la formation continue (« le 1 % formation ») de modules d'enseignement relatifs aux domaines « écrire et parler le français » et « les droits et devoirs civiques en France ».

- L'encouragement des entreprises à mener une négociation entre partenaires sociaux autour du traitement des demandes religieuses, en développant une démarche de dialogue social par branche territoriale sur comment et que répondre aux demandes religieuses.

- La mise en place obligatoire de « cellules de veille et d'écoute anti-discrimination » sur le modèle des « cellules » prévues dans le cahier des charges du label Diversité, mais avec une possibilité de mutualisation, à l'échelle sectorielle, de branche ou d'un bassin d'emploi (cellules communes externalisées).

L'intégration au sein des « cellules » d'un référent intersyndical antidiscrimination, aux côtés de juristes, psychologues ou responsables de ressources humaines désignés par l'entreprise (ou le groupement), a été également évoquée en vue d'alimenter le dialogue social autour de la non-discrimination. La mise en réseau du milieu associatif antiraciste et des « cellules » viendrait parachever la démarche.

TROIS THÈMES DE RÉFLEXION

Outre la proposition d'institutionnalisation du Groupe de dialogue lui-même, le rapport a retenu trois thèmes majeurs de réflexion :

- les méthodes de recrutement non discriminantes (non-systématisation du CV anonyme, incitation à l'utilisation du CV anonyme au même titre que les « méthodes de recrutement par simulation ») ;
- la lutte contre les discriminations dans la carrière et l'emploi (dispositifs de formation et d'accompagnement des DRH, des managers impliqués dans le recrutement et des représentants syndicaux...) ;
- le développement de nouvelles voies de recours collectif (mise en place de *class actions*).

Très bien accueilli par les ministres M. François Rebsamen, M. Patrick Kanner et Mme Christiane Taubira, lors de sa remise, le 19 mai 2015, le rapport verra ses mesures phares mises en œuvre et un dispositif de suivi instauré.

■ Maria Giuseppina Bruna

"2084", ou la position du témoin debout

La dernière fable de l'écrivain algérien Boualem Sansal, « 2084, la Fin du monde », nous transporte dans l'univers angoissant du totalitarisme religieux.

Protéiforme et engagée, l'œuvre de Boualem Sansal est lue et aimée depuis de nombreuses années. Son dernier roman, « 2084. La Fin du monde », hisse son travail littéraire sur un nouveau pallier. Formant une sorte de synthèse de ses travaux antérieurs, que ce soit au niveau de la forme ou du fond, l'auteur pousse à leur terme les thématiques récurrentes de ses précédents livres, qui déjà dressaient les réquisitoires des pouvoirs dictatoriaux et de l'extrémisme religieux.

UNE UTOPIE NÉGATIVE INSPIRÉE D'ORWELL

« 2084 » est un écho évident et revendiqué à « 1984 », fameux roman de George Orwell. Tout comme son illustre prédécesseur, Sansal use de ce que l'on nomme savamment une dystopie, une utopie négative mise en place par son auteur pour dénoncer les méfaits d'une idéologie.

Chez Sansal, le totalitarisme revêt le visage d'une théocratie où foi et politique forment une entité unique et ultraviolente. Dans « 2084 », il présente le monde d'après la Grande Guerre Sainte, l'Abistan, intégralement régi par les lois de Yölah ; on y parle l'abilang et on porte des burniqabs.

Les clefs du texte sont évidentes et le choix de la dystopie, par sa proximité avec le roman à thèse aux lourdeurs indigestes, apparaît comme un parti pris formel risqué. Pourtant, la distance créée par l'utilisation de la fable ne fait jamais le propos de l'auteur se dérober, il ne rend pas son texte lointain et abscons, mais paradoxalement plus fort. Nous sommes loin des fictions politiques qui font florès : pas de nom de Premier ministre ou d'héroïne candidate à la présidentielle pour nous couler doucement dans notre réalité familière.

UN MONDE DU RENONCEMENT À SOI

Boualem Sansal égare habilement son lecteur dans un univers angoissant, proche mais méconnu, pour générer chez lui une lecture active, l'obligeant à élaborer de constants parallèles entre l'Abistan et les velléités manifestées par les islamistes conquérants (mais minoritaires) de 2015. Et questionner pour produire du sens est justement ce qui manque cruellement dans un Abistan où toute forme de pensée s'est dissoute dans une foi qui n'est qu'aliénation et renoncement à soi.

Le personnage principal, Ati, est un rouage de ce monde sans Histoire, sans passé, ni présent, où les seuls repères sont des pèlerinages cycliques, atemporels par essence. Malade, il est envoyé dans une sorte d'hôpital où il va pouvoir enfin se poser des questions sur ce qui l'entoure.

La vision d'un monde étouffé et défiguré par l'islamisme défendue par Sansal est radicale et



© Oscar Mollona/Leemage

Boualem Sansal lors de la remise du Grand Prix du roman de l'Académie française, le 29 octobre 2015. ▲

absolument désespérée. Houellebecq lui-même a brandi le livre de l'auteur algérien sur un plateau de télévision pour affirmer : « C'est bien pire que "Soumission". » Pourtant, point de polémique autour de « 2084 ». Son auteur s'en explique clairement : « Houellebecq est français. Quand un Français critique l'islam ou l'islamisme ou les musulmans, c'est tout de suite perçu comme étant de l'islamophobie, du racisme. Quand c'est un musulman qui le dit, on lui reconnaît le droit de critiquer sa propre chapelle. Je suis investi de toutes les vertus ! »

LE TÉMOIN DU PIRE, COÛTE QUE COÛTE

Au-delà de cette explication factuelle émerge une vérité plus forte : avec « 2084 », Sansal a pleinement accédé au statut de témoin. Il incarne celui qui subit la théocratie et demeure, quoi qu'il en coûte, en Algérie ; il est celui qui écrit pour résister à l'oppression islamiste et se pose en cible de ceux qu'il dénonce implacablement. Et tout cela avec la même intelligence aiguë, une calme clairvoyance qui lui fait avouer, à la fin de notre entretien : « La peur ne m'a jamais quitté. En Algérie, il y a une menace sur tout le monde mais il y a des menaces particulières. Depuis que j'écris, j'ai été critiqué, ciblé par les uns, par les autres. J'ai peur pour moi, pour ma femme, pour mes amis. Mais que faire ? A part faire attention, il n'y a rien d'autre à faire. »

« Depuis que j'écris
(sur l'Algérie en Algérie)...
j'ai peur pour moi, ma
femme et mes enfants... »

Le Grand Prix

La rentrée 2015 fut indéniablement celle de Boualem Sansal, dont le roman fit partie des dernières listes de l'ensemble des prix littéraires. « 2084 » a obtenu le Grand Prix du roman de l'Académie française, ex aequo avec « Les Prépondérants⁽¹⁾ », d'Hédi Kaddour, évoquant le racisme dans le contexte colonial des années 20 au Maghreb.

REPÈRES

Boualem Sansal :
« 2084. La Fin du monde »,
Gallimard.

Faut-il rééditer le nazi Rebatet ?

Ou laisser son fantôme errer dans ses « *Décombres* » ?... Ceux – circonstance aggravante – d'un homme de culture qui, de 1940 à 1944, s'investit dans la pire propagande antisémite, prônant... l'« anéantissement » !

A LIRE

Le « Dossier Rebatet » comporte
« *Les Décombres* »,
« *L'Inédit de Clairvaux* »
et un utile
« *Index nominum* ».

Lucien Rebatet fut condamné à mort en 1946, puis gracié, et libéré en 1952 du fait d'une loi d'amnistie. « *Les Décombres* », publiés en 1942, un essai sur l'effondrement de la France (dont la cause principale serait « l'enjuivement » de ses élites), furent un best-seller. Rebatet est par ailleurs l'auteur d'une « *Histoire de la musique* » et de deux romans, « *Les Deux Etendards* » et « *Les Epis murs* », le premier étant considéré par un critique considérable et insoupçonné comme George Steiner comme un chef-d'œuvre absolu. Fallait-il publier ça ?

La question est récurrente. La Lica devait-elle, en 1934, œuvrer pour la publication de « *Mein Kampf* » ? Ou, récemment encore, en Pléiade, le journal de Céline, contenant des pages au moins aussi antisémites que ses pamphlets ? Ou « *Le Salut par les Juifs* » de Léon Bloy ? Ou, comme cela vient d'être fait, faut-il republier Rebatet ?

Ne pouvant rendre compte des 1 200 pages qui composent ce « dossier », je me bernerai à mentionner le paradoxe exemplaire qui le traverse : comment

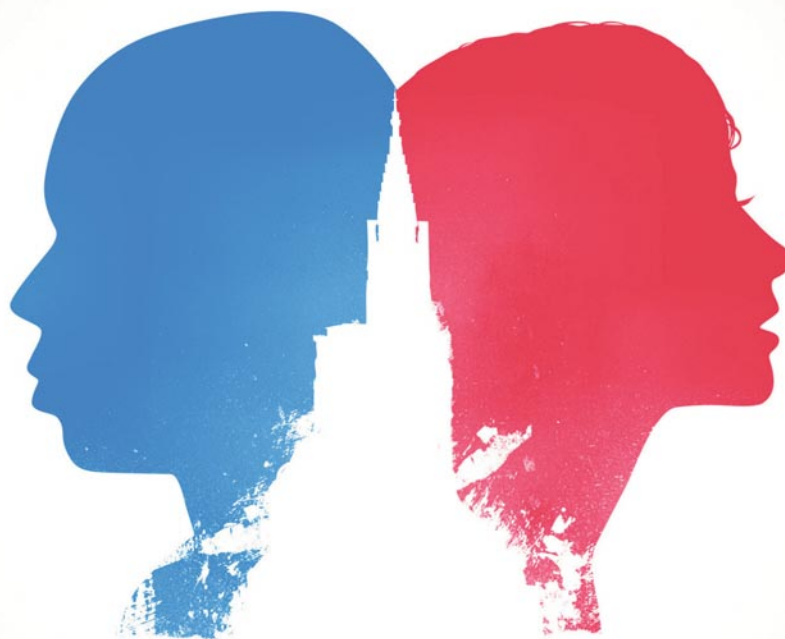
le styliste d'exception, obsédé par Proust dont il fut un inconditionnel admirateur, l'auteur d'une « *Histoire de la musique* » qui continue de faire référence (en-censant Mahler et Schönberg), a-t-il pu être cet antisémite ordurier, chroniqueur à « *Je suis partout* » et ami des pires canailles, pour qui les Juifs furent ces « *youtres* » dont il fallait (il l'a écrit, hélas) souhaiter l'anéantissement ?

Mais se détourner – comment faire autrement ? – avec horreur de Rebatet, n'est-ce pas méconnaître ce que son « cas » met dans une terrible lumière : la culture la plus raffinée n'exempte pas de la barbarie. Suffira-t-il d'avoir horreur de l'horreur ?

Recueillant la question à laquelle nous livre ce dossier, il faut donc se demander si l'antisémitisme n'est pas, en deçà des postures et des réflexes commémoratifs, et au contact de ce qui persiste à être le plus intime de l'homme occidental – mettons ici, avec Rebatet, en tant que cette méditation continuée de l'œuvre de Proust –, l'expression de l'horreur qui vient.

Alain David

Strasbourg.eu
eurométropole



LIBERTÉ ÉGALITÉ FRATERNITÉ
UNE VILLE, UNE HISTOIRE, DES VALEURS

Les mémoires d'un ex-barbu

« Quatre ans sous acide, la barbe vissée au menton, c'est long ! », constate Omar Benlaala, auteur de « La Barbe ». Un témoignage vécu, publié dans la collection de Pierre Rosanvallon sur les expériences françaises de notre temps.

Les voies du Seigneur sont impénétrables ; celles qui mènent à la mosquée, beaucoup moins... Ainsi commence « La Barbe », publié quelques jours après les attentats de janvier. Dans le même temps était diffusé sur les réseaux sociaux « Inspire », un roman d'anticipation, premier d'une trilogie dans laquelle Omar Benlaala raconte l'irrésistible ascension de Gabriel Santo, un musulman issu d'un couple mixte (père musulman, mère catholique fervente), jusqu'au plus haut niveau de l'Etat, au terme d'un véritable braquage démocratique. « J'ai été contacté il y a quelques années par un parti politique pour faire le lien entre les jeunes de quartier et un candidat à l'élection présidentielle », raconte Omar. Ce que j'ai observé alors m'a convaincu d'écrire sur le pouvoir⁽¹⁾. »

LES VERTIGES D'UNE QUÊTE D'IDENTITÉ

Avec « La Barbe », écrit dans un style alerte où se mêlent autodérision et pudeur, il dit les vertiges d'une quête d'identité qu'il a cherchée dans

l'islam jusqu'à s'y perdre, devenant l'un des premiers « barbus » des années 1990.

Parisien d'origine franco-algérienne dont le père, maçon, « avait survécu à deux guerres » sans parvenir à empêcher son fils de renier l'école, Omar Benlaala a connu la drogue (l'ecstasy venait de débarquer dans son quartier) et joué les petites frappes, avant d'intégrer un groupe de prédicateurs islamiques « qui compte des millions de militants dans 135 pays », précise-t-il, et dont l'épicentre se trouve à New Delhi. Omar s'y rend lors d'un world tour, un grand pèlerinage en Asie du Sud, au Pakistan et au Bangladesh. « Quatre ans sous acide, la barbe vissée au menton, c'est long. » Sa rencontre avec le soufisme lui permettra de se réparer... et de quitter l'islamisme.

« Qui aurait cru qu'un jour, moi, le fils d'analphabètes, déscolarisé à 14 ans, je serais publié au Seuil par Pierre Rosanvallon sans avoir jamais envoyé de manuscrit ? Les voies de la littérature sont tout aussi impénétrables que celle du Seigneur. »

Karen Benchetrit

REPÈRES

Omar Benlaala : « La Barbe ». Ed. du Seuil, coll. « Raconter la vie », dirigée par P. Rosanvallon et P. Peretz. Format papier et numérique.



1. En autoédition au format numérique sur gabrielsanto.com

Face aux conformismes de l'adolescence

Elise Griffon a su mettre en scène, dans « Peau neuve », une collégienne aux prises avec les préjugés et rebuffades de ses camarades...

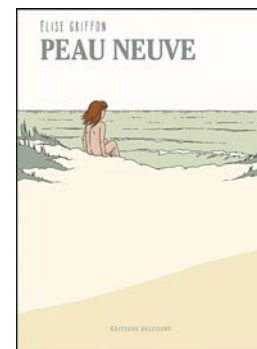
Deuxième ouvrage d'Elise Griffon, déjà remarquée pour son implacable et désopilant « Salaires nets et monde de brutes », « Peau neuve » aborde avec beaucoup de finesse, dans ce roman « autobio »-graphique, la difficulté qu'il y a à être et à devenir soi quand on est un adolescent et qu'on est confronté à la violence sociale des préjugés et de l'ignorance. Septembre 1990. Laura, 12 ans, qui vient de Paris, entre dans un nouveau collège de la banlieue, où elle ne connaît personne ! « Ça va bien se passer » : rien n'est moins sûr... Dès le premier jour, elle écope d'une punition collective donnée par un professeur de français dépressif que tout le monde surnomme Prozac : « Raconter ses vacances » ! La boulette commise par Laura est de taille ; pour elle, c'est le début d'une initiation douloureuse : non seulement elle obtient 16/20 pour son travail – ce qui la met immédiatement du côté des bouffons –, mais en plus elle raconte naïvement ses vacances dans un club de naturisme où elle passe tous ses étés avec ses parents. Elle

est immédiatement marginalisée et traitée de perverse par ses « camarades ».

QUAND ON EST COMME LES AUTRES, MAIS PAS SUFFISAMMENT...

Ce récit graphique est à lire de toute urgence, car bien qu'il ne soit pas une métaphore à proprement parler, il fonctionne comme tel et expose remarquablement ce qu'est l'intolérance, ce à quoi elle nous expose quand on est comme les autres mais pas suffisamment, et qu'on passe pour hors norme. L'auteur s'inspire du principe cinématographique du montage parallèle : nous vivons avec Laura son dernier été de liberté, où la nudité des corps, loin d'être obscène, nous ramène à la quête de vérité de qui nous sommes et devenons, et, simultanément, nous nous confrontons à la réalité sociale de l'adolescence et du collège, où règnent conformité de pensée, déni et peur du corps, tandis que s'exerce collectivement la violence sur ceux et celles qui ne s'y conforment pas. Prémonitoire !

Mano Siri



REPÈRES

Elise Griffon : « Peau neuve ». Editions Delcourt.

A L'Ecole des Loisirs... et de la vie

En vue des fêtes de fin d'année, n'oubliez pas les livres de la maison d'édition de L'Ecole des Loisirs : depuis « *Les Trois Brigands* » et autres chefs-d'œuvre de Tomi Ungerer, jusqu'à l'emblématique « *Jaune d'œuf* »...

DEUX EXPOS

« Une histoire, encore ! »

L'exposition très chouette sur 50 ans de création à L'Ecole des Loisirs. Musée des Arts décoratifs de Paris. Jusqu'au 7 février.

« Tomi Ungerer, ce n'est pas que pour les enfants »

Villa Bernasconi, à Lancy, en Suisse. Jusqu'au 21 février.

L'Ecole des Loisirs, la maison d'édition qui a révolutionné la littérature jeunesse, a un demi-siècle. L'occasion de découvrir et redécouvrir des pépites sur les thèmes de l'accueil et de la découverte de l'autre, la peur de l'inconnu, le racisme, l'antisémitisme...

Pas toujours facile d'échapper à la mièvrerie ou au moralisme quand on aborde avec les plus jeunes les grandes questions de la vie. En cinquante ans de création, L'Ecole des Loisirs est allée chercher des auteurs qui ont toujours pris au sérieux, très au sérieux, les enfants. Les meilleurs ont su trouver les images, les mots et les histoires pour les accompagner. Des artisans de génie dont le secret est d'avoir sans doute su jalousement préserver leur propre part d'enfance.

UN MANIFESTE CONTRE LES GUERRES ET LES INJUSTICES

La violence, les réalités absurdes... **Tomi Ungerer** les combat au moins autant que la mièvrerie, depuis qu'il dessine : né en 1931, il a commencé à l'âge de 4 ans... c'est dire. L'œuvre entière de ce géant de l'illustration et de la littérature jeunesse est un manifeste contre les guerres et les injustices. L'auteur des « *Trois Brigands* » (1 million d'exemplaires vendus) a imaginé « *Otto* », autobiographie d'un ours en peluche, écrit en anglais et traduit en français en 1999, pour parler de la Shoah.

Avec « *Amis-Amies* », il raconte l'histoire d'un petit enfant noir qui arrive dans un quartier blanc, n'a pas d'amis, et se met donc à se fabriquer, à se bricoler, ses propres copains (écrit en anglais, il a été traduit en français en 1999). « *Flix* » est celle d'un chien né dans une famille de chats, sans oublier « *Jean de la Lune* ».

Né à Strasbourg, Tomi Ungerer a été profondément marqué par la Seconde Guerre mondiale, subissant l'endoctrinement nazi dans son école de Colmar, puis l'interdiction de parler l'alsacien quand la langue française fut rétablie. Il a créé avec Freddy Raphaël le Centre européen de culture yiddish, et donné sa collection personnelle, plus de 3 000 documents sur le fascisme et ses origines,

à la bibliothèque départementale du Bas-Rhin. La colère, l'injustice, la condition des enfants, leur vouloir-vivre malgré leur vulnérabilité... sont des thèmes chers à **Maurice Sendak**, né à Brooklyn et mort en 2012. Avec « *Bundibar* », l'auteur célèbre de « *Max et les Maximonstres* » a adapté un opéra écrit en 1938 par Adolf Hoffmeister et mis en musique par Hans Krasa, mort à Auschwitz. Créé pendant la guerre dans le ghetto juif de Terezin, en Tchécoslovaquie, l'opéra y fut souvent joué par les enfants déportés de 1943 et 1944. « *Bundibar* » raconte la lutte de deux enfants pauvres contre une brute tyrannique qui séduit les adultes avec ses chants de haine.

« *Les Carnets de Lienneke* », de **Jean Van Der Hoeden**. Lienneke, 6 ans, est juive et cachée pendant la Seconde Guerre mondiale. Elle a reçu de son père neuf magnifiques carnets illustrés et calligraphiés. Alors qu'ils auraient dû être détruits, ils ont été miraculeusement conservés.

Avec « *Six milliards de visages* », **Peter Spier** donne à voir des pages pleines de détails pour dire toutes les différences qui font le monde, comme celles liées aux langues et aux alphabets... contre l'indifférence, les préjugés, quelle que soit leur couleur.

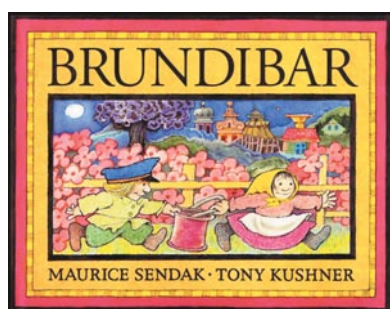
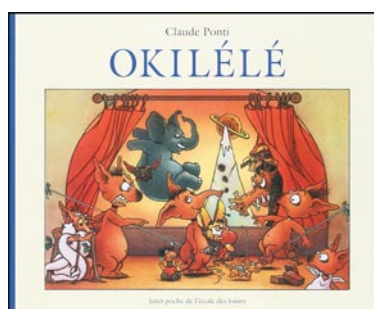
« *Mon ami Jim* », de **Kitty Crowther**, met en scène une rencontre entre deux héros que tout semble opposer. Malentendante de naissance, l'illustratrice et auteur se consacre depuis plus de vingt ans aux livres pour enfants.

« *Okilélé* », de **Claude Ponti**. Parce qu'il faut bien choisir... C'est le vilain petit canard de l'illustre illustrateur qui n'en fait qu'à sa tête. A lire aussi « *Frères et Sœurs* » et « *La Nuit des Zéfirottes* ».

« *Le Monde à l'envers* », de **Mario Ramos** qui aime citer les influences de Saul Steinberg et de Tomi (Ungerer). « *Très souvent, c'est l'enfant qui répond tout seul aux questions...* », dit-il.

Et aussi... « *Petit Bond et l'Etranger* », de **Max Velthuis**, « *Chien Bleu* », de **Nadja**, « *Loulou* », de **Grégoire Solotareff** (le frère de Nadja), « *Côté cœur* », de **Rascal**, et « *Jaune d'œuf* » (illustré par Edith).

Karen Benchetrit



Du "Dirty Corner" au "Vagin de la Reine"

Comment une œuvre de l'artiste indien contemporain Anish Kapoor, exposée dans le parc du château de Versailles, s'est retrouvée la cible des tags antisémites du pire fascisme identitaire.

Le 9 juin dernier ont été inaugurées, sur le domaine du château de Versailles, les œuvres de Sir Anish Kapoor, artiste contemporain. L'une d'elles, « *Dirty Corner* », installée sur le « Tapis vert », vaste pelouse dessinée par Lenôtre dans l'axe principal du parc, étend les 60 mètres d'un tunnel d'acier rouillé, ouvert vers le château, entouré d'énormes blocs de pierre. Vandalisé une première fois dès juin, « *Dirty Corner* » a été, le 6 septembre, recouvert d'inscriptions « à caractère antisémite ». Anish Kapoor, d'origine indienne par son père, est aussi d'origine juive par sa mère, qui venait de Bagdad. De 17 à 20 ans, il a vécu en Israël. On a déclaré que ce vandalisme était antisémite et dénoncé la connotation sexuelle de l'œuvre, retrouvant une ancienne thématique antisémite : la lubricité juive.

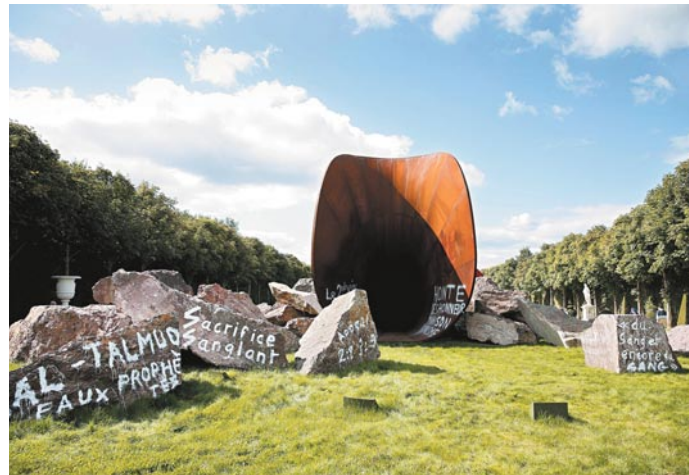
L'ALLIANCE DE TRADITIONNALISTES JUIFS ET CATHOLIQUES

Mais si on prend la peine de les lire⁽¹⁾, on voit que ces inscriptions sont un appel à l'union des fondamentalismes, des tradis juifs et cathos unis en un même combat, et qu'elles dénoncent la déviance d'un artiste à l'égard des valeurs traditionnelles, autant politiques, religieuses qu'artistiques. L'introduction de l'art contemporain dans les musées et les lieux historiques a commencé en 2004, au Louvre et à Orsay, puis au château de Versailles en 2008. Anish Kapoor est le huitième artiste à y être convié.

Les sites d'extrême droite, figés sur une crispation identitaire, ont lancé une campagne contre ces œuvres, et en particulier contre « *Dirty Corner* », l'accusant de porter atteinte à ce qui fut le joyau de la France du Grand Siècle, haut lieu du pouvoir politique. Le 2 juin, les sites « Fdesouche.com », phare de la fachosphère, et « Egalité et réconciliation », site de l'idéologue d'extrême droite Alain Soral, titrent : « *Art contemporain : un vagin géant au château de Versailles ainsi qu'une sculpture éjaculatrice* », « *Après le godemichet place Vendôme, le vagin de la Reine dans les jardins de Versailles* ». Le ton semblait donné, « *Dirty Corner* » rebaptisé « *Vagin de la Reine* ».

Or, Anish Kapoor lui-même, dans un entretien au « JDD », le 31 mai, annonçait : « *Face au château, il y aura une mystérieuse sculpture en acier rouillé [...] à connotation sexuelle : le vagin de la reine qui prend le pouvoir*. »

Très vite, il multiplie les dénégations publiques :



« Installation du « Dirty Corner » d'Anish Kapoor vandalisé pour la deuxième fois, dans les jardins du château de Versailles, le 6 septembre 2015. »

© Yoon Vahw/EPA/MaxPPP

« *Je n'ai pas dit ça ! Ce sont les autres...* » (Canal +, 6 août). Son œuvre, explique-t-il, consiste à ouvrir des perspectives, à sortir d'un art figé dans une vision immuable, à « *bouleverser l'équilibre et inviter le chaos* » dans un lieu qui a une charge historique très puissante.

DÉCISION DE JUSTICE

Estimant que désormais « *ces mots infamants faisaient partie* » de l'œuvre, Anish Kapoor, dans un premier temps, a voulu les laisser.

Le juge des référés du tribunal administratif de Versailles, saisi par l'association Avocats sans frontières et par un conseiller municipal de Versailles, a estimé que les inscriptions portaient atteinte à l'ordre public, et « *en particulier à la dignité de la personne humaine* », et qu'elles devaient être retirées de la vue du public « *sans délai* » et de façon définitive. Ce qui a été fait sous le contrôle de l'artiste.

RIPOSTE

Anish Kapoor a répondu à ses détracteurs et aux agresseurs de son œuvre en postant sur son compte Instagram une photo selfie qui le montre, à l'intérieur de « *Dirty Corner* », entouré d'une douzaine de ses amis aux sourires goguenards, galeristes et historiens de l'art, mains au-dessus de la tête, pouces et index joints en un geste ambigu. Une photo manifeste guerrier qui, à l'évidence, ne calmera pas les esprits, et où ne figure pas Catherine Pégard, présidente de l'établissement public de Versailles, absente, en réserve diplomatique.

■ Michel Rotfuss

« Des mots offensants »

« Je n'ai jamais employé les mots d'où est née la polémique. Je n'ai jamais dit « *la Reine* », j'ai évoqué « *Her* » ou « *She* » pour désigner une forme qui pourrait être féminine, allongée sur le gazon comme une reine égyptienne ou une sphynge. Le fait de baptiser « *Dirty Corner* » d'un vulgaire « *Vagin de la Reine* » est une façon de rabaisser mon travail, de mettre l'art au niveau des injures, de salir mon œuvre et de l'associer par des mots offensants à un rejet facile et immédiat. Ce ne sont pas mes mots, ce n'est d'ailleurs pas ma façon de penser. »

Anish Kapoor, le 18 juin 2015, dans « *Le Figaro* ».

*

1. « *La reine sacrifiée, deux fois outragée* », « *SS Sacrifice Sanglant* », « *le deuxième VIOL de la Nation par l'activisme JUIF DÉVIANT* », « *Juifs tradis et kabbalistes : ce taré vous met en danger* », « *Respect Art as U trust God* », « *A Versailles, Christ est roi* ».

Adolf Cohen (!), l'oxymore fait homme...

Saturée d'humour juif, la pièce de théâtre est l'appel à l'espoir de Jean-Louis Horowitz.



© Jacques Combe

Spectacle « Adolf Cohen ». ▲

REPÈRES

« Adolf Cohen », texte de Jean-Loup Horowitz, avec Isabelle de Botton. Comédie Bastille, jusqu'au 3 janvier 2016 du jeudi au samedi à 19 h et le dimanche à 15 h.

www.comedie-bastille.com

Il fut une époque, avant la Shoah, où il était possible de s'appeler « Adolf ». Histoire terrible, tendre et drôle, d'un enfant juif, puis d'un adolescent et de l'adulte qu'il devient, malgré l'Histoire qui s'acharne.

La pièce commence là où la tragédie s'arrête : une mère pleurant la mort de son fils, tué dans un attentat perpétré aux cris de « *Allahu akbar* ! ». Ce qui pourrait être le prétexte à une énième dénonciation des Palestiniens est en fait l'amorce d'un récit autobiographique et d'une interrogation : « *Est-ce la volonté de Dieu ou la folie des hommes ?* » Car Adolf se relève et s'adresse à l'Eternel : « *Tu es content ?* »

Mort, il passe sa vie en revue, et les trois femmes – incarnées par une seule et même comédienne, Isabelle de Botton, magnifique – qui l'ont marqué : sa *yiddische mame* rescapée de la Shoah ; sa « *petite maman* » catholique, antisémite, qui lui sauve la vie mais tente de le subtiliser à sa vraie mère en le baptisant et le destinant à la prêtrise ;

puis celle qui devient sa femme en Israël, une Palestinienne musulmane à la langue acérée mais éprise de paix.

Joué par l'auteur lui-même, « *Adolf Cohen* » résonne terriblement dans notre actualité. Condamnation sans ambages de la violence terroriste, c'est aussi un véritable appel au dialogue nécessaire, à l'idée qu'il n'y a pas de paix sans justice et sans concessions réciproques. Une occasion de faire entendre, à travers la vie d'Adolf Cohen, ce que furent l'antisémitisme, le nazisme, l'ambiguïté de l'Eglise et les impasses politiques actuelles.

Le mot de la fin revient à Jean-Loup Horowitz, alias Adolf Cohen, lorsque, pour la seconde fois il meurt, revenu au point d'origine du flash-back qui est le fil conducteur de la pièce. Le cri du terroriste est l'ultime question qu'il nous pose : « *Allah est le plus grand, oui. Mais plus grand que quoi ?* »

Mano Siri

1944-45 : le retour des absents

Une exposition à l'Orangerie de Paris et le livre du journaliste Alain Navarro ont retracé le parcours des 2 millions de personnes revenues en France après la guerre.



REPÈRES

Alain Navarro : « 1945, le Retour des absents », Stock, 2015. Avec l'AFP.

A LIRE AUSSI

Annette Wiewiorka : « 1945, la Découverte », Seuil, 2015.

L'exposition qui a eu lieu à l'Orangerie du jardin du Luxembourg en septembre dernier a consacré la renaissance du photojournalisme de l'Agence France Presse (AFP).

Le travail de mémoire se poursuit grâce au magnifique ouvrage sobrement intitulé « 1945, le retour des absents », du journaliste Alain Navarro. Les photos en noir et blanc témoignent du retour en France des « absents », entre le printemps 1944 et l'hiver 1945. Cette formule pudique renvoie à tous ceux qui furent exilés pendant la Seconde Guerre mondiale. Ils furent 2 millions à regagner Paris, un effectif vaste et hétérogène.

Le livre et l'exposition confirment que l'on a, à ce moment-là, d'abord parlé des résistants et déportés politiques, du STO, des « Malgré nous » et des militaires. Les juifs et les autres minorités déportées, et surtout ceux qui ne revinrent pas des camps, furent oubliés. La vérité journalistique fut très politique. Les photos non retouchées écrivent néanmoins une histoire « officielle ».

La vie avait repris quand nombre d'entre eux regagnèrent enfin leur patrie. De nombreux « absents » étaient encore confinés dans des centres de regroupements lors des élections municipales de 1945 !

Cette publication, selon l'expression d'Annette Wiewiorka qui la préface, « raconte, à partir d'une photo, une histoire qui contient toute l'Histoire ». L'auteur part en effet des histoires personnelles des individus représentés sur les photos et nous relate ce qui est hors champ pour revenir à l'Histoire et l'éclairer sous un nouveau jour.

En dévoilant ces photos et portraits inédits, Alain Navarro démonte les clichés de l'après-guerre et des commémorations officielles. De Daladier à Henry Frenay, qui fut le ministre des prisonniers réfugiés et déportés, jusqu'à Blum, de retour et acclamé, le livre révèle aussi des photos de matricules sur les bras de déportés, de fiches de déportés à l'hôtel Lutetia, de prisonniers de guerre en uniforme défraîchi. Il rappelle aussi qu'une messe de « réconciliation » mit en scène la paix. Ainsi, une photo est particulièrement trompeuse. La bannière nazie flotte devant le Grand Palais. C'est en réalité un cliché de l'été 1945 présentant la grande exposition sur les crimes hitlériens. L'auteur rappelle qu'un four crématoire fut construit pour cette exposition qui voulait faire œuvre de pédagogie...

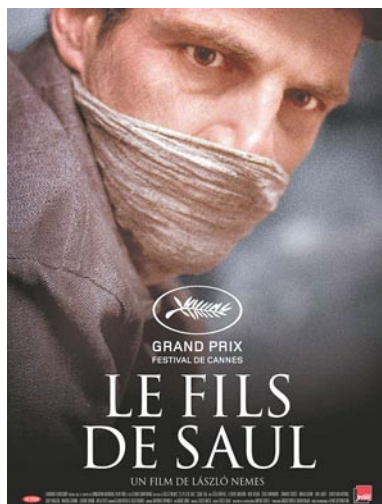
Deborah Piekartz

Implacable et magistral "Fils de Saul"

Ce qu'aperçoit, dans l'enfer d'Auschwitz, l'œil d'un juif condamné au Sonderkommando... Même Claude Lanzmann, l'auteur de « Shoah », a salué cette exception à l'interdit de prétendre « illustrer le génocide »...

C'est un premier film et il est un inoubliable. C'est un choc puissant, un événement. Le magistral « *Fils de Saul* », du Hongrois László Nemes, Grand Prix du jury au dernier festival de Cannes, fera certainement date dans l'histoire du cinéma. Tourné à Budapest par un jeune réalisateur de 38 ans arrivé en France à l'âge de 12 ans, ce long métrage nous entraîne au cœur du système d'extermination nazi, en 1944, dans le quotidien d'un membre du *Sonderkommando*, au camp d'Auschwitz-Birkenau. Saul Auslander fait parti de ces juifs déportés dont le « travail » était de récupérer et faire disparaître les corps et ce qu'il en restait (dents, cheveux, sécrétions...) des chambres à gaz et crematoriums.

Un jour, Saul, croit reconnaître son fils parmi les cadavres. Est-ce bien son fils ? Peu importe, au fond. Vouloir sauver ce mort, lui faire entendre le Kaddish, c'est tout un symbole empli d'humanité dans cet



enfer sans vie. L'idée de trouver au cadavre une sépulture au sein du camp, alors qu'une révolte se prépare, devient l'obsession de Saul.

De la première à la dernière image du film, le spectateur est happé par le visage sans émotions et la silhouette de l'écrivain hongrois, Géza Röhrig, qui incarne sobrement Saul. La caméra ne le quitte jamais... Ce qui ne laisse pas non plus de répit au spectateur, c'est la sensation de ne plus pouvoir

respirer. La réalisation, dénuée de voyeurisme – beaucoup de scènes usent du flou en toile de fond –, décrit de l'intérieur l'usine de destruction massive des juifs, en laissant une grande place à l'imaginaire grâce à une bande-son faites de cris, de tirs, d'ordres... Déterminante, elle donne au film un impact puissant et effroyable. Du jamais vu. Salué par Claude Lanzmann à Cannes, « *Le Fils de Saul* » est en lice pour l'oscar 2016 du meilleur film étranger.

Marina Lemaire

REPÈRES

« *Le Fils de Saul* », drame hongrois de László Nemes. Avec Géza Röhrig, Sandor Zsoter, Urs Rechn. Durée : 1 h 47. Sortie le 4 novembre.

A LIRE

Une partie de la famille de László Nemes a été déportée et tuée en 1944. L'auteur s'est inspiré des manuscrits des *Sonderkommandos* d'Auschwitz-Birkenau, « *Des voix sous la cendre* » (éd. Calmann-Lévy).

A lire également : « *Sortir du noir* » (Minuit) de l'historien d'art Georges Didi-Huberman, consacré au film.

Guédiguian répare l'Arménie

« *Une histoire de fou* » tresse le présent et le passé du génocide.

En 2006, avec « *Voyage en Arménie* », Robert Guédiguian réalisait une première incursion dans le pays de son père. Ariane Ascaride et Simon Abkarian étaient déjà de la partie, mais l'auteur de « *Marius et Jeannette* » (1997) a attendu le centenaire du premier génocide du xx^e siècle pour filmer cette « *Histoire de fou* » dans laquelle ces mêmes comédiens incarnent les parents d'Aram, jeune Marseillais d'origine arménienne qui ne supporte pas la négation du génocide par les Turcs. Seule solution pour venger son peuple ? Rejoindre la lutte armée et se faire entendre par la violence.

A partir de faits historiques – l'assassinat, à Berlin en 1921, du Turc Taalat Pacha, principal responsable du génocide, par Soghomon Tehlirian qui a vu sa famille massacrée –, Guédiguian ouvre son film par des scènes d'un noir et blanc saisissant, avant de plonger, deux générations plus tard, parmi les descendants fictifs de Tehlirian, héros du peuple.

De nombreux thèmes sont abordés dans ce film un peu lent : le désir de vengeance ; le devoir de mémoire ; la différence de ressenti entre les générations ; l'importance de la transmission ; et, bien sûr, le sort des victimes collatérales des attentats. Ainsi, Gilles, jeune victime survivante d'une explosion meurtrière, veut rencontrer son bourreau, allant même pour cela rencontrer la famille d'Aram...

Cet aspect étonnant du film peut émouvoir mais laisse songeur. Est-ce bien crédible ? Oui, lorsqu'on sait que Guédiguian s'est inspiré des récits de José Gurriaran, un journaliste espagnol rescapé d'un attentat en 1981. Paralysé, l'homme s'était attaché à comprendre ce génocide, pour finir par rencontrer les poseurs de bombe...

Il reste qu'« *Une histoire de fou* », dédiée aux « *camarades turcs en l'honneur de nos combats communs* », rappelle le besoin de reconnaissance de l'Histoire. Pour tous.

Marina Lemaire

REPÈRES

« *Une histoire de fou* », de Robert Guédiguian. Avec Simon Abkarian, Ariane Ascaride, Grégoire Leprince-Ringuet et Syrus Shahidi. Durée 2 h 15.

ROBERT GUÉDIGUIAN

Né à Marseille en 1953, Robert Guédiguian est auteur, réalisateur et producteur de nombreux films qui questionnent la vie politique et les origines sociales. Derniers films sortis : « *Au fil d'Ariane* » (2014), « *Les Neiges du Kilimandjaro* » (2011).

Itinéraire d'un policier, formateur à la Licra

Aujourd'hui retraité, Philippe Mercier, ex-gendarme devenu policier, intervient dans le cadre de la convention signée entre la Police-Gendarmerie et la Licra.



© DR/collection privée

Philippe Mercier. ▲

Police-Gendarmerie et Licra

La convention signée entre la Police et la Gendarmerie et la Licra a été renouvelée, le 4 novembre 2015, à la préfecture du Gard, en présence du préfet, du Directeur départemental de la sécurité publique (DDSP), du colonel-commandant du groupement de Gendarmerie, et du directeur de l'école de Police de Nîmes. « La qualité des relations avec l'ensemble des partenaires est exceptionnelle », explique Patrice Bilgorai. Tous ont salué cette convention triennale, l'investissement de la Licra [...] Ils en ont souligné l'intérêt et les progrès, ne serait-ce qu'en termes d'accueil des victimes ». La section envisage de mettre en place « un pôle pour intervenir dans toutes les écoles de Police et de Gendarmerie de France ».

Arrivé à la Licra Nîmes il y a quatre ans, activement impliqué depuis un peu plus de deux ans, Philippe Mercier a rapidement trouvé sa place. Il intervient dans le cadre de la convention Police-Gendarmerie devant un auditoire varié et vaste : des élèves de l'école de police de Nîmes aux policiers et gendarmes du département du Gard.

L'ENGAGEMENT, UN HÉRITAGE FAMILIAL

Philippe Mercier n'est pas homme à s'en laisser conter. Esprit vif, il parle sans langue de bois de son enfance, ses expériences et ses engagements. Né en 1956 à Saint-Amand-les-Eaux, le jeune Philippe grandit dans « une maison toujours ouverte et pleine de gamins ». Le racisme et l'antisémitisme n'ont « aucun sens » pour cet homme élevé dans une atmosphère humaniste. « Le militantisme antiraciste est dans mes gènes, grâce à l'éducation que j'ai reçue. [...] La meilleure amie de ma mère était algérienne, et la première chanson que j'ai apprise a été l'hymne algérien, le "Kassaman" », se rappelle-t-il. Son parcours professionnel atypique s'inscrit pourtant dans une certaine continuité : « Quand j'étais petit, je voulais être militaire : pour servir mon pays et aider les gens. » Après huit années dans la Gendarmerie en tant qu'officier de police judiciaire (OPJ), il passe le concours d'entrée dans la Police. Il y consacrera vingt années, dont quinze en tant que chef de la Brigade anti-criminalité (BAC) dans le Val-d'Oise (95), puis à Nîmes.

« La première chanson que j'ai apprise se trouva être l'hymne algérien... »

« J'AIME LE CONTACT »

Muté à Nîmes en 1998, Philippe Mercier évoque sans ambages la situation de la municipalité : « Nîmes était dans le top 10 des villes de France en matière de délinquance, avec un fort taux de criminalité [...] : problèmes sociaux, absence de mixité y ont généré de fortes violences urbaines [...] De plus, il y a une population camarguaise traditionaliste et xénophobe. »

C'est dans ce territoire complexe, qui s'est construit dans une accumulation de difficultés, que Philippe Mercier combat sans relâche, à la tête d'une équipe trente personnes.

Policier de gauche, syndicaliste et combattant antiraciste, n'est-ce pas paradoxal ? Justement, il combat les poncifs et, dans la Police, il a souvent défendu ses convictions et tenté de convaincre. Adepte des sports de combat (notamment le judo), il ne craint pas le contact, ni les rapports de forces inhérents à toute confrontation idéologique. A la retraite, c'est tout naturellement qu'il embrasse une autre bataille.

SECONDE CARRIÈRE... À LA LICRA

Il adhère à la Licra à l'occasion d'une rencontre professionnelle avec Patrice Bilgorai, président de la section de Nîmes. « Il m'a assuré qu'il nous rejoindrait, se souvient ce dernier. Et il l'a fait ! Nous avons pu compter sur lui très vite. C'est rare, un tel engagement. »

Signataire d'une convention Police-Gendarmerie, la Licra Nîmes cherchait à étoffer son équipe, Philippe Mercier fut l'homme providentiel. « Depuis deux ans, j'ai les coudées franches. [...] J'interviens seul désormais, et je suis très à l'aise », confie-t-il. Cette année, il s'est exprimé devant plus de 1 300 policiers, au sein de la plus

grande école de police de France et d'Europe. Fruit d'un travail titanesque, cette convention a permis un gain notoire en visibilité, une légitimité et une image posi-

tive de la Licra dans tout le département, voire au-delà. « L'arrivée de Philippe, qui n'est pas que dans les mots mais aussi dans les actes, a été un soulagement et une opportunité d'élargir encore nos champs d'intervention sur le territoire », ajoute Jean-Luc Vareille, militant de longue date de la section. « C'est quelqu'un de direct, qui a le sens de l'organisation et est fiable [...] C'est un homme engagé, avec une véritable détermination. Et qui ne se laisse pas abattre », conclut Patrice Bilgorai.

Des migrants pas comme les autres

Avec l'historien Benjamin Stora et Jean Kohler, soirée de réflexion autour de la question des réfugiés et des migrants.

Atmosphère pesante, mardi 17 novembre, à la mairie du 1^{er} arrondissement de Paris, où la Licra a maintenu l'invitation à une soirée sur la question des réfugiés et des migrants. La France est façonnée par une histoire migratoire riche et diverse. Le xx^e siècle a connu trois grandes vagues migratoires : dans les années 1930, au cours de l'entre-deux-guerres ; dans les années 1960-1980 ; et, enfin, celle que nous vivons.

Les sentiments de peur et de rejet ne sont pas nouveaux : qu'il s'agisse des Italiens, qui au xix^e siècle ont affronté une hostilité meurtrière ; ou, au xx^e siècle, des juifs, Polonais, républicains espagnols qui ont suscité un schisme au sein de la société française, où la peur empêche l'hospitalité.

Aujourd'hui, la crise économique, les bouleversements géopolitiques (guerres, conflits, génocides...) et la crise du lien national intensifient les inquiétudes. « *L'affaiblissement des partis politiques, des syndicats et des mouvements antiracistes est un défi redoutable. [...] Ils ne parviennent plus à trouver d'interlocuteurs dans la jeunesse. [...] La reconstruction d'un sentiment de sympathie à l'égard des autres est inséparable de la recons-*

truction d'un projet et d'un imaginaire politiques », précise Benjamin Stora.

Jean Kohler évoque la situation des demandeurs d'asile. La formalisation du droit d'asile remonte aux Lumières et à la notion de « *protection de ceux qui combattent pour la liberté individuelle* ». En 1951, la convention de Genève qui assure un volet législatif à la notion de droit d'asile, auparavant essentiellement politique. Il s'attache ensuite à démonter des mythes qui pullulent dans les médias – sur le montant des allocations, le droit au logement, la déferlante migratoire sans précédent : les demandeurs d'asile perçoivent 210 euros annuels, en moyenne, durant la période du traitement de leur dossier (environ 9 mois) ; ils ont droit, comme toute personne sans domicile fixe, à un accès prioritaire à l'hébergement (dans la limite des places) ; et, s'ils furent environ 60 000 en 2014, ils étaient 65 000 en 2003-2004, lors de la guerre en Irak.

Réfugiés, migrants, étrangers, apatrides sont des réalités complexes, qu'on ne saurait réduire à la caricature qu'en présentent les médias ou certains partis politiques.

■ Justine Mattioli

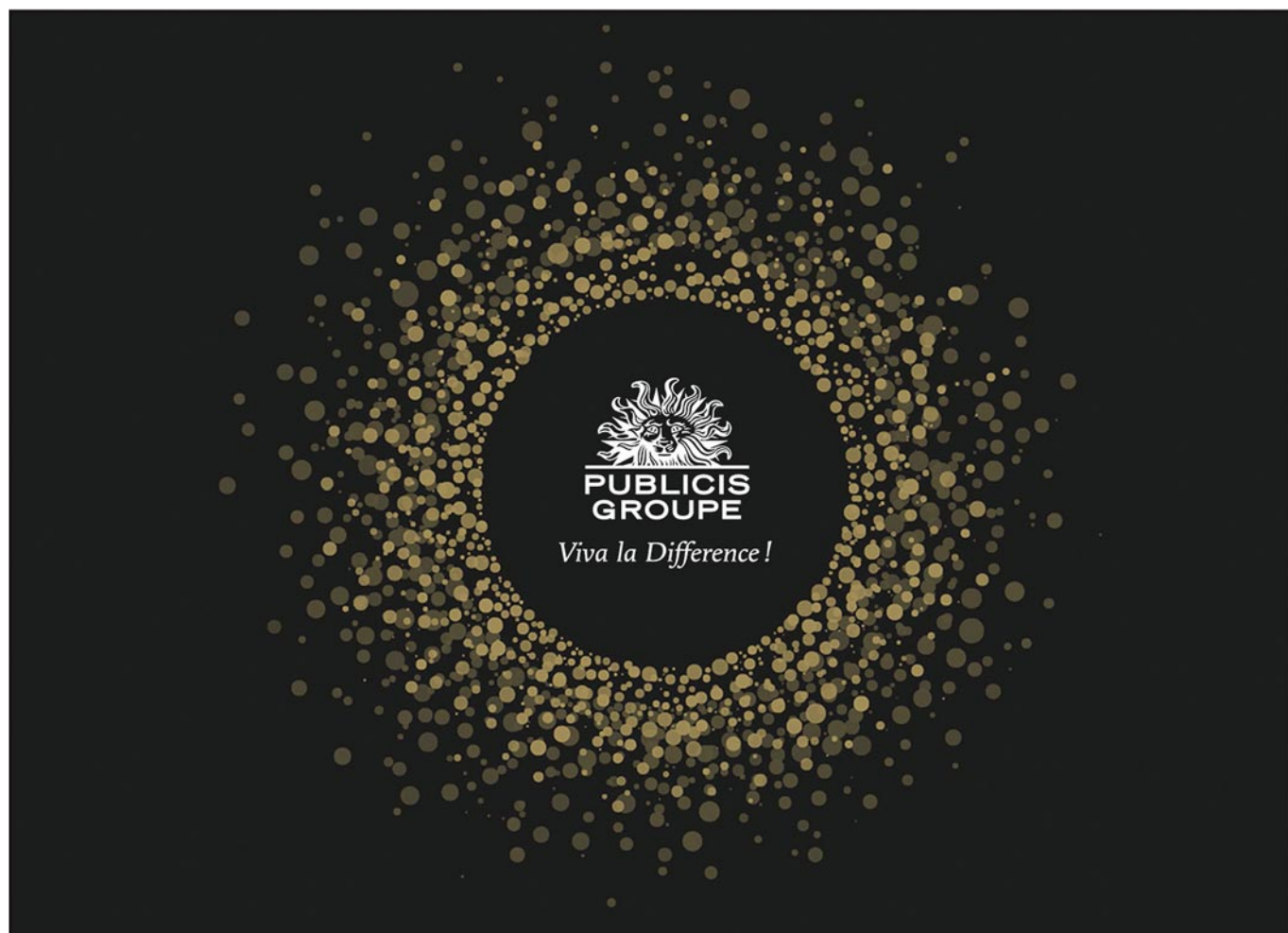
LES INTERVENANTS

Benjamin Stora

Historien, professeur des universités, Benjamin Stora est président du Conseil d'orientation du palais de la Porte Dorée, qui réunit le Musée de l'histoire de l'immigration et l'Aquarium.

Jean Kohler

Chef de service du Centre d'accueil de demandeurs d'asile (Cada) de Saint-Denis, Jean Kohler travaille pour France terre d'Asile. Le Cada de Saint-Denis héberge 150 résidents. Sa mission consiste à accompagner les demandeurs d'asile tout au long de la procédure, jusqu'à la décision finale de la Cour nationale du droit d'asile (CNDA).



Neuilly jette un regard vers l'avenir

La Licra de Neuilly-sur-Seine s'est interrogée sur notre attitude vis-à-vis de « la jeunesse », y compris sur les ressources secrètes d'un scoutisme persistant.



© DR/Licra

(De g. à d.) Jean-Christophe Fromantin, maire de Neuilly, Jacques Pirson, Oméro Marongiu-Perria, Gilles Vermot-Desroches, Thibaud Dernoncourt, Jérémie Haddad, Charles Dessemaume et Guy Lefrançois, président de la Licra de Neuilly. ▲

LES INVITÉS

Thibaud Dernoncourt, capitaine de l'Olympique Neuilly et chef de cabinet de Jean-Paul Delevoye, président du Conseil économique, social et environnemental (Cese).

Jérémie Haddad, président des Eclaireuses et Eclaireurs israélites de France. En charge des activités de conseil pour le secteur de l'énergie chez Accenture.

Oméro Marongiu-Perria, sociologue de l'ethnicité et des religions, spécialiste de l'islam en France.

Gilles Vermot-Desroches, président des Scouts et Guides de France. Directeur « Développement durable » Schneider Electric, directeur général de la fondation.

Jacques Pirson, adjoint au maire, délégué à la Vie des quartiers, aux Seniors et aux Anciens combattants.

La Licra Neuilly-La Défense poursuit depuis plus de cinq ans une réflexion sur le champ des valeurs (valeurs de la République, valeurs des religions, etc.) au sein du « CLUB » (Citoyenneté, laïcité, unification de nos bases). Dans l'intimité du cinéma Le Village de Neuilly, la section a proposé une conférence-débat sur le thème « Jeunesse et Valeurs ».

Qu'est-ce qui motive la jeunesse ? Comment rétablir un lien intergénérationnel ? La rupture est-elle définitive ? D'aucuns s'interrogent sur le fonctionnement de cette jeunesse, entité plurale qui vit dans une société individualiste, de consommation de masse, en temps réel grâce à l'ultra-connexion. L'objectif n'est pas tant de stigmatiser les jeunes que de saisir leur fonctionnement. Un décalage générationnel abyssal sépare jeunes et seniors.

LES TENDANCES LOURDES

Classifier la jeunesse, l'étudier, en déduire des schèmes sociologico-scientifiques, tout cela est nécessaire mais pas suffisant. Oméro Marongiu-Perria déplore des « références à notre vie immédiate », c'est-à-dire qu'un senior perçoit le jeune par le prisme de sa propre jeunesse. Comment comprendre une évolution sociologique profonde si on adopte des positions court-termistes et subjectives ?

« La jeunesse vit une véritable rupture technologique [...] qui n'a jamais été connue dans toute l'histoire de l'humanité », explique Jérémie Haddad. En effet, comprendre la jeunesse et les défis

qui lui incombent impose qu'on prenne en compte une explosion digitale. « La tablette, le smartphone, l'ordinateur sont leurs prolongations naturelles », ajoute Gilles Vermot-Desroches. Alors que les générations antérieures ont dû apprendre à utiliser les nouvelles technologies de la communication, la jeunesse d'aujourd'hui est née avec elles.

Sur une planète mondialisée, polluée et en surchauffe, elle hérite d'une lourde tâche et doit grandir avec les angoisses intériorisées des générations précédentes. « J'ai un formidable espoir, car les solutions de demain ne sont pas une adaptation des solutions d'hier : elles seront inventées par eux », conclut Gilles Vermot-Desroches.

LE SCOUTISME...

« UN TRÉSOR MYSTÉRIeux »

Les tendances observées démontrent notre responsabilité dans l'intégration (ou non) de la jeunesse dans la société ; les diaboliser illustre seulement la peur qui nous anime et l'angoisse de la perte de contrôle.

« Il y a aujourd'hui 50 millions de scouts dans le monde. Il n'y en a jamais eu autant », se réjouit Gilles Vermot-Desroches. Ce que nous apprennent ces mouvements ? Dans une atmosphère bienveillante, de tolérance, les jeunes vivent des expériences qui les responsabilisent et leur donnent

confiance. « Le scoutisme est une sorte de trésor mystérieux [...] quand les jeunes en sortent, ce sont des gens engagés, solidaires, qui ont appris des valeurs », complète

« La "jeunesse" paraît trop souvent comme le bouc émissaire de nos erreurs. »

Jérémie Haddad. Certes, ces mouvements ne concernent pas toute la jeunesse de France, mais leur existence démontre l'importance de leur faire confiance, d'investir dans la jeunesse, d'accepter d'évoluer en terrain inconnu, sans certitude. Clubs sportifs, scoutisme, activités extra-scolaires sont des outils d'intégration et de développement personnel.

Lapalissades ? Cette soirée, sans vouloir être décisive ou novatrice, avait pour objectif de faire le point sur la jeunesse et les valeurs qui la caractérisent. Le concept de « jeunesse » est, à l'évidence, fallacieux et restrictif. Rites citoyens et commémorations, souvent invoqués par les institutions et/ou les associations, ont leur place, mais ne peuvent obérer les perspectives d'une jeunesse qui semble être trop souvent le bouc-émissaire de nos erreurs. N'entravons pas davantage un chemin semé d'embûches.

■ Justine Mattioli

Ivry-sur-Seine : la section repart à zéro

Dans la banlieue sud de Paris, une fédération de volontés individuelles autour d'un projet d'accueil de réfugiés syriens a débouché sur la re-crédation d'une section de la Licra.

Dans notre numéro précédent, nous évoquions la renaissance d'une section à Nice. A Ivry, point de section, mais le vif désir d'en créer une. Après une première tentative mort-née, comment réussir cette implantation ? Quelles sont les étapes à franchir ? Les obstacles rencontrés ? Valentin Wolff, le président, offre un éclairage.

Ivry-sur-Seine fait partie des derniers bastions communistes en Ile-de-France. « *A Ivry, beaucoup de choses se sont construites par opposition à l'Etat [...] Le sempiternel discours du Parti met en valeur une Mairie protectrice et jette l'opprobre sur l'Etat, l'argent, etc.* », explique Valentin Wolff. Le résultat ? Une commune qui se développe et survit dans une certaine autarcie, animée par des conflits et des discours d'un autre temps... Dans cette ambiance relativement schizophrénique, une section est née de volontés individuelles autour d'un projet commun : l'accueil de réfugiés syriens.

LA PLACE DU MARCHÉ, À IVRY, LE DIMANCHE MATIN

Lieu de rassemblement du Parti socialiste, la place du marché, où s'échangent tracts et opinions politiques, a été le théâtre, début septembre, d'un échange aussi insolite que décisif. Un médecin et sa femme y ont interpellé des membres du parti politique pour savoir comment aider les réfugiés et à qui s'adresser.

Rapidement, les discussions débouchent sur la création d'une entité. « *Sachant que le parti po-*

litique n'est pas le cadre le plus adapté [...]. Le mot "Licra" a déclenché un flash. De plus, Antoine Spire habite à Ivry, et il va pouvoir nous aider à concrétiser notre projet, nous permettre d'acquiescer de l'expertise.... », se réjouit Valentin Wolff, qui ajoute : « *Notre objectif est de rassembler autour d'une cause commune, par-delà les idéologies politiques. [...] La Licra s'est imposée notamment par sa dimension apolitique.* » Après de nombreux échanges, dix personnes laissent leur adresse mail, puis participent aux réunions des 20 et 21 septembre dernier. Premier jalon : contacter les institutions locales : « *Courant septembre, nous avons discuté avec la Mairie, qui est d'accord pour mettre à disposition deux appartements, ainsi qu'une trentaine de places en foyer* », relate le président de la section.

DES PRÉLIMINAIRES...

Rédiger les statuts, organiser la première Assemblée générale, déposer les statuts à la préfecture sont les tâches qui incombent au président de la future section. Son statut de président, il ne l'a pas choisi, et il reconnaît que « *souvent, les gens acceptent d'adhérer et de participer, tant qu'ils ne sont pas président ou trésorier !* ».

L'effervescence initiale laisse place aux questionnements concrets, afin de pérenniser cette antenne locale : trouver un lieu de réunion, déterminer la localisation de la boîte aux lettres, pouvoir réunir tout le monde à la même date...

...À LA RÉALITÉ DE TERRAIN

Au-delà des interrogations pragmatiques se pose la question de l'intégration d'une association qui n'est pas liée au PC. Le tissu associatif d'Ivry est dense, composé d'associations politisées, orientées PC ou extrême gauche. « *La Licra peut être un cadre d'action complémentaire, alternatif [...]. Avoir une section de la Licra est légitime [...]. Mon intention n'est pas de générer des conflits avec les autres associations ou le PC mais d'exploiter, d'explorer un champ militant apolitique ou modéré, composé d'individus qui souhaitent se mobiliser* », souligne le président de la section. Se rendre visible par le bouche-à-oreille, par des contacts cordiaux et récurrents avec la municipalité, participer aux fêtes de quartiers et de la ville, développer un réseau associatif, etc., sont les priorités de la section naissante, dont la première action, fondatrice, sera l'accueil de réfugiés syriens.

Une section est le reflet d'un désir d'investissement et de mobilisation, sa création ne peut être simplement décrétée.

Souhaitons que cette tentative soit la bonne.

Justine Mattioli

Combat de la section

Au lendemain des attaques kamikazes du 13 novembre, Convergence citoyenne ivryenne, groupe municipal de deux élus, allié de la majorité PCF, affirmant représenter la population maghrébine d'Ivry, avait publié sur sa page Facebook un message condamnant les attentats, mais affirmant : « *On a du mal à [réaliser]... Et pourtant ça ne pouvait qu'arriver au regard des politiques menées.* »

Au conseil municipal du 19 novembre, Atef Rhouma, élu de la majorité et adjoint à la petite enfance (CCI) ajouta : « *Daesh n'attaque pas nos valeurs, notre culture ou notre goût de la fête. Il attaque la France parce que la France les attaque (sic) et participe à la mort de centaines de milliers de civils* ». La Licra d'Ivry répondit dans un communiqué : « *CCI détourne les accusations de racisme à des fins politiques qui lui sont propres. Mais en appelant les membres du conseil à comprendre, sinon à excuser, le comportement des assassins de Daesh, le président du groupe CCI a voulu dédouaner ces barbares criminels qui massacrent à l'aveugle dans les rues de Paris. Nous, à la Licra, notre message humaniste est un message de vie et d'espoir. Celui de CCI en acceptant la culture de Daesh est un message de mort.* »

Valentin Wolff. ◀



Partouche, acteur majeur de la culture en France !

Partout en France, Le Groupe Partouche Leader dans le secteur
des jeux et du divertissement, soutient des grands événements culturels :

Le LH Forum
LE HAVRE

La Biennale d'Art
LYON

La Biennale de la Danse
LYON

Le Festival Lumière
LYON

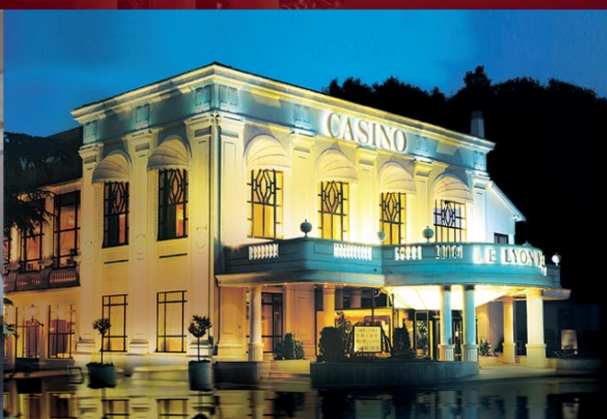


Le Festival Du Film Romantique
CABOURG

Le Festival International du Film
DIEPPE

Le Festival «Jazz à Juan»
JUAN-LES-PINS

Le Festival Bailatino
LA ROCHE POSAY



B.D.S. en questions

BDS condamné : un succès pour la Licra

Courant 2010, douze militants de l'Association Boycott, Désinvestissement et Sanctions (BDS) ont été renvoyés devant le tribunal correctionnel de Mulhouse pour provocation à la discrimination raciale, au motif d'avoir distribué dans deux centres commerciaux de la région mulhousienne des écrits appelant à boycotter les produits israéliens. « *Le DDV* » a fait état dans un numéro précédent de cette procédure, et plus généralement de la question de l'appel au boycott de produits israéliens.

La Licra était partie civile dans ces procédures. La cour d'appel de Colmar en date du 27 novembre 2013 a condamné les douze militants. La Cour de cassation, par deux arrêts qui seront publiés au bulletin des arrêts de la Cour de cassation, a confirmé les condamnations des militants BDS.

Cette décision est un succès pour la Licra qui a permis de faire juger définitivement les appels à boycott de produits israéliens comme des appels à la discrimination en raison de l'origine nationale des producteurs, en l'espèce israéliens.

■ Rodolphe Cahn,
Licra Mulhouse

Est-il pertinent de poursuivre BDS ?

Deux sections de la Licra poursuivent BDS, et la Cour de cassation leur a donné raison. Je ne crois pas cette action pertinente.

Les trois arguments que je présente ici sont ceux d'un vieux militant sur un débat qui, dans notre association, n'a pas été véritablement mené, et en tout cas n'est pas clos.

1. La Licra lutte contre l'antisémitisme : au nom de quoi exercerions-nous des poursuites contre des actions qui ne sont, de fait, ni violentes, ni explicitement antisémites

— même si nous pouvons avoir des suspicions contre beaucoup de militants du BDS ?

2. La Cour de cassation s'est prononcée (exception parmi tous les grands pays démocratiques). Mais, en saisissant les tribunaux, ne risquons-nous pas d'offrir l'image d'une « association juive » (ce qui, bien sûr, n'est pas déshonorant) dont le judaïsme revendiqué ferait objection aux exigences de la morale universelle ? Or la morale universelle importe dans notre rapport à un Etat certes démocratique, mais menant une politique où les raisons d'Etat l'emportent forcément sur celles de la morale.

Que quelques-uns s'insurgent par un boycott pacifique contre ces manquements — s'indignant, par exemple, des 1 500 morts civils dus aux bombardements de « Bordure protectrice » — peut provoquer notre désaccord (on leur opposera à juste titre le terrorisme du Hamas, l'horreur des attaques au couteau contre les civils israéliens, etc.), mais fait partie de la vie démocratique.

3. Il me semble capital, enfin, que notre association s'adresse à tous ceux qui sont sincèrement engagés contre l'antisémitisme : à des enfants de rescapés de la Shoah, naturellement sensibilisés à l'épopée d'Israël, comme à des enfants d'immigrés du Maghreb, dont l'histoire est toute différente, qui commencent à être nombreux parmi nous ; et qui, non juifs, disent leur refus inconditionnel de l'antisémitisme. Donner à ceux-là, et au-delà d'eux à la société civile française, le sentiment que la souffrance de l'Autre (en l'espèce du Palestinien) est secondaire les désespérerait et ruinerait notre ambition de présenter un message universalisable.

Ne le faisons pas.

■ Alain David
Licra Dijon

"EIN MENSCH", "EIN UNTERMENSCH", "A MENTSH" : TOUTE UNE HISTOIRE !

Je vous écris à propos de l'article de Delphine Auffret, page 45 du précédent numéro, « *Samuel Pisar : ein Mensch* ». « *Ein Mensch* », qui semble être un terme yiddish, est en fait... de l'allemand.

Ein, comme vous le savez, est l'article indéfini allemand masculin singulier. Et *Mensch* est un nom commun qui signifie une personne, un être humain.

Il est clair que ce titre ne visait certainement pas à rappeler que Samuel Pisar appartenait au genre humain, mais qu'on voulait l'honorer selon une façon propre à la langue yiddish. Il aurait fallu pour cela écrire « *a mentsh* » (אַ מענטש) en yiddish, comme on le faisait dans le Yiddishland, où il naquit.

Cette remarque n'est pas uniquement motivée par un souci de correction linguistique. Sur ce point, le yiddish en a vu d'autres.

Ce qui se joue dans cette différence, dans cette absence de « c » et dans ce « t » en plus, est autrement plus grave.

Pour l'allemand, du moins avant 1933 et après 1945, être « *ein Mensch* », c'est être une personne, c'est appartenir au genre humain, tout simplement, comme n'importe qui, comme vous ou moi. Alors que pour le yiddish, être un « *a mentsh* », c'est être un homme honorable, un homme bien, vertical, aux vertus morales exemplaires et qui se sont manifestées par ses actes. Entre 1933 et 1945, ceux qui parlaient yiddish et qui croyaient appartenir au genre humain ont découvert qu'aux yeux des Allemands réformateurs de leur propre langue, ils étaient en fait des *Untermenschen*, des sous-hommes.

Samuel Pisar, qui a survécu à l'enfer de Majdanek, d'Auschwitz et de Dachau, est de ceux qui l'ont expérimenté...

Moïse TRYSKIER

RÉPONSE

Juste. Acceptez nos excuses !

A.S.

CARNET

DÉCÈS. Mme Marie-Henriette Pieniek

Le dynamique président de la Licra Drôme, Pierre Pieniek, qui a magnifiquement organisé les deuxièmes journées des Justes à Valence, fin novembre, vient de perdre sa mère, Mme Marie-Henriette Pieniek, qui a porté des valeurs qui sont nôtres.

Elle a perdu un frère de 17 ans, un « *Malgré nous* », à Stalingrad ; elle a combattu pendant la Résistance en tant qu'agent de liaison, couvrant à vélo Grenoble-Chambéry (par les Échelles, en Chartreuse, pour se muscler un peu plus les mollets...), afin de transmettre des messages du réseau Corvette (Saint-Hilaire-du-Touvet, dans le Grésivaudan), auquel elle appartenait avec son mari.

Mme Marie-Henriette Pieniek a su donner à ses deux enfants une éducation laïque, transmettant une envie permanente d'apprendre, sans renier sa culture d'enfance catholique, alsacienne, ni les origines ashkénazes de son Polonais de mari !

Le « *Droit de vivre* » adresse ses affectueuses condoléances à Pierre Pieniek.

SI CE N'EST LÉVY, C'EST DONC COHEN...

Ces quelques lignes pour vous remercier, pour votre article « *Tours : le résistant Joseph Epstein recalé ?* », p. 36 du précédent numéro. Il tombe pile pour me redonner le moral car, voici deux jours, dans « *La Provence* », il a fallu lire qu'un « *président d'honneur de la Licra* » a pris parti pour une élue de la droite marseillaise dans son contentieux contre une élue du PS appelée Lévy qui, s'étant sentie atteinte par l'antisémitisme de l'élue de droite, portait l'affaire devant le parquet. Je ne connais pas Mme Lévy. Je ne suis pas au PS français. L'élue du parti de Gaudin est connue pour être l'épouse d'un avocat. Le « *président d'honneur de la Licra* » n'aurait-il pas réagi par corporatisme ? Cette belle femme, l'élue du parti de M. Gaudin, dame d'ascendance arabe et de droite, serait plutôt, murmure-t-on à Landerneau, dans l'idiosyncrasie antisémite, ce qui expliquerait facilement sa « *charge* » contre Mme Lévy, désignée comme « *Mme Cohen* » – par une distraction ? – par l'élue UMP lors d'une diatribe... Merci encore pour votre page 36.

■ Vladimir Issacovitch

LES "JUSTES" ET LES GRANDS NOMS DU PROTESTANTISME...

J'ai lu avec attention l'article de Mano Siri sur les hauts lieux que furent, entre autres, Dieulefit et le Chambon-sur-Lignon dans le sauvetage des juifs durant l'Occupation.

Est-ce par choix ou par ignorance que Mano Siri a omis de parler du rôle des protestants dans « *le silence complice de tous les habitants* » ? Le silence de ces populations n'est pas étranger à leur foi et à leur culture, c'est pourquoi cette omission me semble très réductrice pour comprendre Marguerite Soubeyran, André Trocmé et bien d'autres des grands noms du protestantisme.

■ Monique Viénot

... ET DU COMMUNISME

A aucun moment je n'omets la « *foi* » des gens qui ont œuvré pour ce sauvetage. Ce n'est pas parce que je n'ai pas dit qu'ils étaient protestants – peut-être, dans le cadre contraint du papier en question, le mot a-t-il en

effet sauté, et je le regrette – que cela minimise leur action : comme je connais très bien le sujet, on aurait pu dire aussi qu'ils étaient *communistes* (en tous les cas, pour Marguerite Soubeyran, c'était manifestement au moins aussi important que d'être de culture protestante).

La remarque appelle un autre commentaire : nous n'avons pas l'habitude, à la Licra, d'insister sur les origines religieuses ou autres des uns et des autres, ni de considérer qu'elles déterminent *a priori* un comportement. Parce qu'à la Licra, nous n'avons pas l'obsession des origines et nous considérons que les hommes se déterminent au-delà d'elles – qui n'expliquent pas, ou ne suffisent pas à expliquer, leurs choix et leurs actions.

Et en ce qui concerne Marguerite Soubeyran, elle n'a cessé de répéter qu'elle « *n'avait fait que son devoir* », et n'a jamais laissé entendre qu'elle avait fait tout cela *parce qu'elle* était protestante ! Même si, effectivement, elle l'était, comme tous les membres de la famille Soubeyran, bien connus comme tels à Dieulefit.

■ Mano Siri

A Issy-les-Moulineaux, le respect d'autrui et l'ouverture aux autres sont au cœur des manifestations publiques, des rencontres et des animations de quartier organisées par la Municipalité.

Cet esprit, c'est aussi celui de la LICRA.

C'est pourquoi nous soutenons ses combats, et plus particulièrement l'action de la section locale, et l'esprit de vigilance qui l'anime.

Aussi tenons-nous à vous assurer plus que jamais de notre sincère amitié et de notre total et fidèle engagement à vos côtés.

André SANTINI

Ancien ministre
Député des Hauts de Seine
Maire d'Issy-les-Moulineaux

Ets MIR-MIL

123, rue d'Aboukir
75002 PARIS

☎ 01 44 88 22 00 - Fax : 01 44 88 22 01

e-mail : contact@mirmil.com



**CITOYENS
EFFAÇONS LE RACISME
DE NOS RUES**

TÉLÉCHARGEZ LA PREMIÈRE APPLICATION ANTIRACISTE

WWW.EFFACONSLE RACISME.ORG

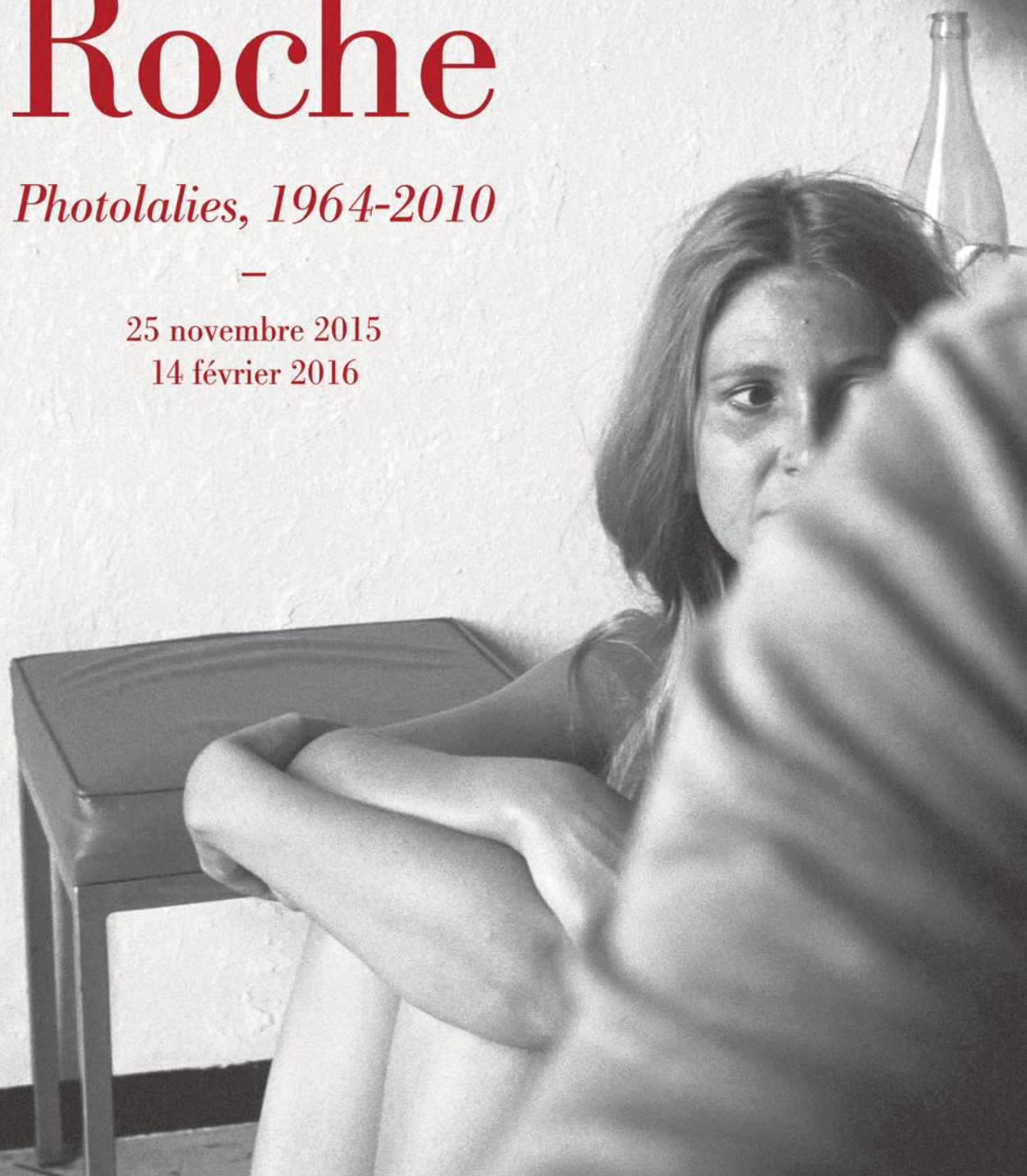
Pavillon Populaire

Denis Roche

Photolalies, 1964-2010

25 novembre 2015

14 février 2016



Pavillon Populaire - Espace d'art photographique
Esplanade Charles-de-Gaulle

Du mardi au dimanche
De 10h à 13h et de 14h à 18h
www.montpellier.fr - Entrée libre

AIRFRANCE 



A woman with dark curly hair, wearing a white lab coat over a purple button-down shirt, stands in a laboratory. Shelves with various bottles and equipment are visible in the background.

Pr Bonnie Bassler

USA, Microbiologiste.

Lauréate 2012 pour l'Amérique du Nord.

Pour avoir défini le mode de communication entre les bactéries, découverte cruciale pour le développement de nouveaux traitements contre les infections.

PRIX L'ORÉAL UNESCO

*NOUS AIDONS LES FEMMES
QUI FONT AVANCER LA SCIENCE.*

FOR WOMEN
IN SCIENCE



United Nations
Educational, Scientific and
Cultural Organization

L'ORÉAL
FONDATION
D'ENTREPRISE

www.forwomeninscience.com

**TXT en trop
page 43
Face aux conformismes
de l'adolescence**